

Titre : Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Section française.

Groupe XI - A. Classes 55, 56, 57, 58, 59. Industrie de sports et sociétés sportives

Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales\*Italie\*Turin\*1900-1945 ; Articles de sport ; Equipements sportifs\*France\*1900-1945

Description : 119 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité des sports de France aux expositions à l'étranger, 1911

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 741

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE741>



*À notre cher et éminent Président,  
Monsieur Daniel Merillon, nous dédions ce rapport.  
Qu'il lui soit un nouveau témoignage de notre  
profond et respectueux dévouement.*

FÉLIX CIRET.

PIERRE ROY.



EXPOSITION INTERNATIONALE  
des  
INDUSTRIES ET DU TRAVAIL  
de  
TURIN, 1911

—  
GROUPE XI<sup>A</sup>

CLASSES 55, 56, 57, 58, 59, 60.

—  
INDUSTRIES DE SPORTS  
et  
SOCIÉTÉS SPORTIVES



*Pl RY* 8 Xae 741

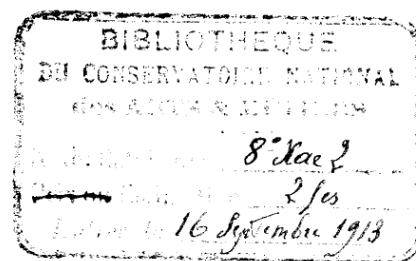
EXPOSITION INTERNATIONALE  
des  
INDUSTRIES & DU TRAVAIL  
DE TURIN  
1911

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT

par

M. FÉLIX CIRET & M. PIERRE ROY



PARIS

COMITÉ DES SPORTS DE FRANCE AUX EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER  
34, Boulevard Sébastopol.

1911





## AVANT-PROPOS

L'Exposition Internationale des Industries et du Travail, qui eut lieu à Turin du mois d'avril au mois de novembre 1911, fut organisée, comme de précédentes expositions en 1884 et en 1898, dans le parc de Valentino et dans ses environs. Ce site est évidemment bien choisi pour une manifestation de ce genre, grâce à sa topographie pittoresque, et au merveilleux décor naturel que lui font les eaux calmes du Pô et sa ceinture de collines verdoyantes.

Notre rôle n'est pas évidemment de nous étendre sur l'ensemble de l'Exposition, mais, avant d'aborder l'étude de ce qui se rapporte au groupe XI A, dont on a bien voulu nous faire l'honneur de nous confier l'examen, il nous paraît utile de retracer très rapidement les grandes lignes de cette importante entreprise.

Disons d'abord que la France, fidèle à ses traditions de courtoisie internationale, tint à occuper à Turin une place considérable, pour justifier sa réputation acquise dans les expositions précédentes, et aussi pour prouver à la nation sœur latine sa sympathie particulière.

Par décret du 12 février 1910, le gouvernement français nomma, en qualité de Commissaire général, M. Stéphane Derville, président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, ancien Directeur général adjoint de l'Exploitation de l'Exposition Universelle de Paris 1900. M. Pralon, consul général de France à Turin fut en même temps désigné comme Commissaire général adjoint. M. Léopold Bellan, alors Président du Conseil municipal de Paris, fut nommé président du Comité d'organisation de la Section française.

Les exposants répondirent nombreux à l'appel de la section française et occupèrent à l'Exposition de Turin une superficie totale de 50.500 mètres carrés. Le Palais de la France, à lui seul, figura dans ce chiffre pour une surface de plus de 15.000 mètres et constitua une des plus admirables attractions de l'Exposition. La France occupa en outre d'importants emplacements dans les Palais de l'Electricité et de la Mécanique, des Chemins de fer et de la Métallurgie, et le Palais de la Ville de Paris, ainsi que le pavillon de la Ville de Marseille, méritent une mention toute spéciale.

Enfin, diverses sections importantes, l'Agriculture, l'Economie sociale, l'Aviation, l'Automobile, les Travaux publics et les Mines exposèrent à l'extrême du Parc de Valentino, à l'endroit appelé le « Pilonetto ».

C'est là que fut également aménagé le groupe XI<sup>A</sup>, groupe des *Sports* qui occupait une superficie de 500 mètres.

L'organisation de ce groupe fut assumée par le Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger, présidé avec le dévouement et la compétence que l'on connaît par M. Daniel Mérillon; son succès fut complet, grâce au concours que ne ménagèrent ni les Fédérations et Sociétés sportives, ni les commerçants spécialisés dans le commerce sportif, et confirma les succès déjà remportés par le Comité des Sports de France aux expositions précédentes de Londres, Bruxelles, Buenos-Ayres, Francfort (exposition de Sports et Jeux).

L'exposition internationale des Industries et du Travail, organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation du royaume d'Italie, fut inaugurée solennellement par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, le Dimanche 20 avril 1911.

A cette inauguration générale succédèrent les inaugurations particulières des sections. Celle de la section française eut lieu le Dimanche 21 Mai, sous la présidence de M. Massé, Ministre du Commerce, en présence de S. A. la princesse Lætitia, de S. E. M. Nitti, Ministre de l'Agriculture et du Commerce d'Italie, de MM. Stéphane Derville commissaire général et Pralon, commissaire général adjoint, de MM. le Sénateur Emile Dupont, Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger, Léopold Bellan, Président de la Section Française, des nombreuses personnalités françaises et italiennes, des représentants des Conseils municipaux et des Chambres de Commerce de Turin et de Paris, et du haut personnel de l'Exposition.

MM. Stéphane Derville, Massé, Ministre du Commerce, M. le Sénateur Frola, président du Comité général, et S. E. M. le Ministre Nitti prirent successivement la parole.





## ORGANISATION

Par décret du 14 février 1910, le Comité Français des Expositions à l'Etranger qui avait pris, dès 1907, l'initiative de la participation française à l'Exposition de Turin, fut chargé de recruter, d'admettre et d'installer les exposants sous la direction et le contrôle du Commissaire général.

Le Comité Français des Expositions à l'Etranger, dont il serait superflu de faire l'éloge après le succès splendide qu'il remporta dans l'organisation des sections françaises à toutes les expositions officielles internationales, était seul qualifié pour recevoir cette délicate et importante mission.

Il se mit immédiatement au travail et sollicita le concours de ses filiales ; c'est ainsi que le Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger fut, comme nous l'avons dit déjà, chargé de l'organisation du groupe XI<sup>1</sup> : il convient que nous donnions ici quelques précisions à ce sujet.

Le Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger, fondé en 1905 et toujours présidé par M. Daniel Mérillon, a pour but de favoriser et d'assurer la participation des Sports Français aux Expositions Internationales, universelles ou spéciales en y créant une section française pour l'exposition matérielle des œuvres de sports et des industries sportives et, s'il y a lieu, pour les fêtes ou concours de sports annexés à l'exposition.

Le Comité des Sports de France, filiale du Comité Français des Expositions à l'Etranger, affilié même à celui-ci, avait déjà, avant Turin, donné des preuves de sa compétence et de son autorité en organisant les sections sportives des expositions internationales de Londres, de Bruxelles et de Buenos-Ayres. Il confirma la bonne impression produite en organisant à lui seul, d'accord avec le Comité Français des Expositions à l'Etranger, la section française de l'Exposition Internationale des Sports et Jeux de Francfort-sur-le-Mein (1910).

C'est donc en pleine connaissance de cause que, lors des travaux préparatoires de l'Exposition de Turin, le Comité Français des Expositions à l'Etranger chargea le Comité des Sports de France de toute l'organisation du groupe XI<sup>1</sup>, qui réunissait les Fédérations et les Sociétés sportives et les Commerçants sportifs.

M. Daniel Mérillon, président, s'occupa immédiatement de constituer les Comi-

tés d'organisation et soumit à la ratification de M. le Commissaire général Der-villé, les noms des collaborateurs qu'il avait choisis, et dont nous donnons la liste d'autre part.

Ces comités, en de fréquentes réunions, multiplièrent leurs efforts pour assurer le succès du groupe; la réussite, nous le verrons plus loin, fut complète; toutes les grandes associations sportives, sociétés et fédérations, envoyèrent leur adhésion, et de nombreux commerçants spécialisés dans les fournitures, les accessoires et les équipements sportifs participèrent à notre groupement.





## CLASSIFICATION

Les organisateurs de l'Exposition de Turin considérèrent comme si grande l'importance des sports à notre époque qu'ils leur réservèrent sept classes formant le groupe XI.

Pour la facilité des choses, le Comité Français décida de scinder en deux ce groupe, qui comprenait des éléments très différents qu'il serait difficile de réunir dans une même collaboration.

Un groupe XI<sup>B</sup> fut donc constitué, qui comprit l'automobilisme et le cyclisme.

Les autres éléments sportifs formèrent le groupe XI<sup>A</sup> qui fut divisé en six sections :

*Section A*: Sociétés sportives et d'éducation physique. Publications diverses, bibliothèque sportive.

- B : Matériel de sports et de jeux ; armes et munitions.
- C : Yachting.
- D : Alpinisme et tourisme.
- E : Hippisme.
- F : Equipement et habillement de sport et d'automobile.

Naturellement, au moment du passage du jury à Turin, la classification italienne fut reprise et le groupe XI<sup>A</sup> fut réparti entre les cinq classes suivantes :

*Classe 55.* — Gymnastique, athlétisme, escrime, jeux.

- 56. — Tir et armes.
- 57. — Canotage, Yachting.
- 58. — Alpinisme et tourisme.
- 59. — Equipement et habillement de sport et automobile.

Il est à noter que dans les expositions de Saint-Louis 1904, de Liège 1905, de Londres 1908, de Bruxelles 1910, de Buenos-Ayres 1910, un groupe spécial avait été constitué pour les sports.

Devant le développement de ceux-ci, principalement en France, deux groupes ont été, dans la section française, constitués à Turin, et tous deux ont produit un travail important et ont fait constater d'importants progrès.

C'est un fait à retenir pour les prochaines expositions, où certainement il conviendra de fractionner les sports en deux groupes : sports athlétiques et éducation physique d'une part, sports mécaniques d'autre part.





## BUREAU DU GROUPE

Le Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger réunit les différentes personnes qui devaient former le Comité d'organisation chargé d'assurer l'admission et l'installation des Exposants à Turin, et il fut procédé tout d'abord à l'élection du Bureau du groupe, qui fut ainsi constitué :

*Président :*

M. Daniel MÉRILLON, Président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger. Président de l'Union des Sociétés de Tir de France, Avocat général à la Cour de Cassation.

*Vice-Président :*

M. Armand VOLLANT, Industriel. Vice-Président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger, Président du Syndicat du Vêtement et de l'Equipment Sportifs.

*Secrétaire-général :*

M. Félix CIRET, Industriel, Conseiller du Commerce extérieur de la France, Vice-Président du Syndicat du Vêtement et de l'Equipment Sportifs.

*Trésorier :*

M. Paul STÉPHAN, Secrétaire de l'Union des Sociétés de Tir de France, Président de l'Union des Sociétés de Tir de la Région de Paris.





## COMITÉ D'ORGANISATION

Il fut ensuite procédé à la composition du comité d'organisation.

Ce Comité fut composé de personnalités représentant d'une part les principales Unions et Fédérations Françaises de sports, et d'autre part les Commerçants et Industriels spécialisés dans la fabrication et la vente des objets de sport, du matériel, des agrès et des accessoires appropriés aux exercices physiques.

Nous avons dit déjà que pour faciliter les choses, le Comité d'organisation fut constitué non pas d'après la division en classes adoptée par le Comité Italien, mais d'après une division en sections qui parut plus simple et plus logique.

Voici quelle fut la composition de chacune des Sections du Groupe :

### *Section A*

#### *Président :*

M. Pierre ROY, Vice-Président de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

#### *Vice-Président :*

M. Frantz REICHEL, Secrétaire Général de la Fédération Française des Sociétés de Boxe.

#### *Secrétaire :*

M. Pierre SOUVESTRE, Syndic de l'Association des Journalistes Sportifs.

#### *Membres :*

MM. Bouvois-DEVAUX, Banquier.

Léon BRETON, Président de l'Union Vélocipédique de France et de sa Commission Sportive.

Charles CAZALET, Président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France ; Membre du Conseil de Direction du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.

Comte Justinien CLARY, Président du Saint-Hubert Club de France.

DE CLERMONT, Avocat à la Cour, Membre du Comité Directeur de la Société pour la protection des Paysages de France.

Noël DORVILLE, Directeur Gérant des Editions Nationales.  
 Léon DUVIGNAU DE LANNEAU, Président de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, Membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique.  
 Michel GONDINET, Avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Président Honoraire de l'U. S. F. S. A. Président Honoraire du Racing Club ; Membre du Conseil de Direction du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.  
 Georges GUESNET, Conseiller Général de l'Oise. Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.  
 HEBRARD DE VILLENEUVE, Président de Section au Conseil d'Etat. Président de l'Académie des Sports. Président de la Société d'Encouragement de l'Escrime. Membre du Conseil de Direction du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.  
 Emile HELLOT, (docteur), Président Honoraire de l'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France. Membre du Conseil de Direction du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.  
 Georges LEFEVRE, Secrétaire de l'Union des Sociétés de Tir de France.  
 MAINGUET, Directeur de l'Ecole Normale de Boxe.  
 Jules MARCADET, Vice-Président du Stade Français. Secrétaire Général Honoraire de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques ; Secrétaire Général du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.  
 Maurice MATHIEU, Secrétaire Général du Stade Français ; Membre du Conseil de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.  
 Vicomte de PITRAY, Administrateur du Fishing Club de France.  
 Alfred RIGUELLE, Membre du Comité Directeur de l'Union Vélocipédique de France. et membre de sa Commission Sportive.  
 RODRIGUES-ELY, Président de l'Escadron Français.  
 Paul ROUSSEAU, Président de la Fédération Française des Sociétés de Boxe. Vice-Président de l'Union Vélocipédique de France. Secrétaire-adjoint du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Etranger.  
 DE SAINT-AGNAN, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Président de l'Escrime Française.  
 Paul STEPHAN, Secrétaire de l'Union des Sociétés de Tir de France. Président de l'Union des Sociétés de Tir de la Région de Paris.

### Section B

#### *Président :*

M. BIENAIMÉ (Lucien), Administrateur délégué de la Société des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.

#### *Vice-Présidents :*

M. CHRISTMANN, Professeur de gymnastique, Membre du Comité de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

M. GAUCHER (Jean) fabricant d'armes.

#### *Secrétaires :*

M. DARNE (R) fabricant d'armes.

M. GASTINE-RENETTE (Paul), fabricant d'armes.

*Trésorier :*

M. BUCHERON, Armurier.

*Membres :*

M. ENAULT (Robert), fabricant-éditeur.  
 M. ETLING (Edmond), fabricant-éditeur.

**Section C***Président :*

M. GLANDAZ (Albert-Ernest), Président de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron et de l'Association Française du Yachting de course.

*Vice-Président :*

M. de CONINCK (G) Constructeur de Bateaux.

*Secrétaire :*

M. FLOUEST, Secrétaire de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

**Section D***Président :*

M. BALLIF, Président du Touring-Club de France.

*Vice-Présidents :*

MM. Léon AUSCHER, Membre du Conseil d'Administration du Touring-Club de France.  
 BERGE, Président du Club Alpin français.  
 Edmond CHAIX, Président de la Commission de tourisme de l'Automobile-Club de France.

*Secrétaire :*

M. BAUDRY DE SAUNIER.

*Secrétaire-adjoint :*

M. FAMECHON.

*Trésorier :*

M. VUITTON, Fabricant d'Articles de Voyage.

*Membres :*

M. Henry DEFERT, Avocat au Conseil d'Etat, Président du Comité des Sites et Monuments du T. C. F.  
 M. Henry DEUTSCH, (de la Meurthe), Président de la Commission du Bon Hôtelier.  
 M. de CESSOLE, Président de la Section des Alpes-Maritimes du Club Alpin Français.  
 M. le Prince Pierre d'ARENBERG, Président de la Fédération des Automobiles-Clubs régionaux.  
 M. CHABRAND, Président du Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné.  
 M. FARGE, Secrétaire Général de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Sud-Centre.  
 M. Le Docteur MEILLON, Secrétaire de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Sud-Ouest.

M. GUTTON, Président du Syndicat d'Initiative de Nancy et des Vosges  
 M. Eugène BOUCHAYER, Président du Centre de Tourisme de Saint-Pierre de Chartreuse.  
 M. DEMELLETTE, Président du Syndicat Général de l'Industrie Hôtelière.  
 M. LEQUIME, Président du Syndicat des Hôteliers du Centre.  
 M. FLUSIN, Président de la Société des Touristes du Dauphiné.  
 M. TAVERNIER, Président de la Section Lyonnaise du Club Alpin Français.  
 M. BARRON, Président du Bobsleigh-Club de France.  
 M. CURAL, Président du Club des Sports Alpins.  
 M. Jean ROISSARD DE BELLET, Président d'Honneur du Cercle des Patineurs.  
 M. Louis HACHETTE, Editeur.  
 M. GUÉNOT.  
 M. MATHIEU, Directeur au Ministère des Travaux Publics.  
 M. BARRÈRE, Editeur Cartographe.  
 M. Henry VALLOT.  
 M. SCHRADER.  
 M. Paul HEILBRONNER.  
 M. MONJARDET, Spécialités pour le Camping.  
 M. de CONINCK, Constructeur d'Appareils pour les Sports d'Hiver.  
 M. GRODY, Administrateur-délégué de l'Industrielle Foncière.  
 M. ALLEZ, Fabricant d'Articles pour Centres de Tourisme.  
 M. Nicolas RICOT, Constructeur de Poteaux et Disques de Tourisme.  
 M. THUILLEAUX, Fabricant de Plaques Indicatrices.  
 M. SEURAT, Fabricant de Tables d'Orientation.  
 M. Jules RICHARD, Fabricant d'Appareils de Contrôle, de Mesures et de Photographie.  
 M. BRÉGUET.

*Section F*

*Président :*

M. BESSAND (Paul), Directeur de la Belle Jardinière.

*Vice-Président :*

M. GALLAIS (Maurice), Directeur de « The Sport ».

*Secrétaire :*

M. COULEMBIER (J) Fils, Fabricant d'Articles de Voyages.

*Membres :*

M. CIRET (Félix), Fabricant de Vêtements de Sport en tissus caoutchoutés.  
 M. CROIZAT-MERMET, Fabricant de Guêtres et Molletières.  
 M. GIELEN (G) Fabricant de Vêtements de Sport.  
 M. GREEN (Max), Tailleur-Couturier.  
 M. GRUNWALDT (P.-M.) Fabricant de Vêtements en Fourrure.  
 M. LOUTIL (A) Linge Imperméable.  
 M. MICHEL-SALOMON Peaux et Articles de Sport.  
 M. NONET-RAISIN, Vêtements en Fourrure.  
 M. VOLLANT (A.), Guêtres et Vêtements en Peau.

Le Bureau du Groupe et les bureaux des sections s'occupèrent aussitôt après leur nomination, de la participation des Sociétés et des Fédérations Sportives et des Industriels Français à l'Exposition de Turin. Le nombre des Exposants dépassa le nombre obtenu aux Expositions précédentes. Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la liste complète de tous les adhérents :

## SECTION A

### *Fédérations et Sociétés*

AERONAUTIQUE CLUB DE FRANCE, Paris.  
 AMIS DE PARIS, (Les), Paris.  
 ASSOCIATION DES JOURNALISTES SPORTIFS, Paris.  
 BASTIDIENNE (La), Bordeaux.  
 CLUB ATHLETIQUE DE LA SOCIETE GENERALE, Paris.  
 CLUB DES PATINEURS, Paris.  
 COMITE NATIONAL DES SPORTS, Paris.  
 DEFENSEURS DE PARIS (Les), Paris.  
 ECOLE DE PREPARATION MILITAIRE DE PARIS, Paris.  
 ESCADRON FRANÇAIS, Paris.  
 FEDERATION DES COMPAGNIES D'ARC DE FRANCE, Paris.  
 FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIETES D'AVIRON, Paris.  
 FEDERATION FRANÇAISE DE BOXE ET DE LUTTE, Paris.  
 FISHING CLUB DE FRANCE, Paris.  
 PATRONAGE LAIQUE DU QUARTIER DE LA GARE, Paris.  
 PRUDENTE (La), Paris.  
 RACING CLUB DE FRANCE, Paris.  
 SAINT HUBERT CLUB DE FRANCE, Paris.  
 SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'EDUCATION PHYSIQUE DANS L'ARMEE, Paris.  
 SOCIETE D'ENCOURAGEMENT DE L'ESCRIME, Paris.  
 SOCIETE D'ENSEIGNEMENT MODERNE, Paris.  
 SOCIETE DE TIR DE L'ARMEE TERRITORIALE DE LYON, Lyon.  
 STADE FRANÇAIS, Paris.  
 UNION DES SOCIETES D'EQUITATION MILITAIRE DE FRANCE, Paris.  
 UNION DES SOCIETES FRANÇAISES DE SPORTS ATHLETIQUES, Paris.  
 UNION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DE FRANCE, Paris.  
 UNION DES SOCIETES DE PREPARATION MILITAIRE DE FRANCE, Paris.  
 UNION DES SOCIETES DE TIR DE FRANCE, Paris.  
 UNION VELOCIPEDIQUE DE FRANCE, Paris.

### *Bibliothèque Sportive*

ANFRY Lucien, Paris.  
 BARRERE Henry, Paris.  
 BAUDRY DE SAUNIER, Paris.  
 BRENNUS, Paris.  
 DE CLERMONT, Paris.

DORVILLE Noël, Paris.  
 DUNOD et PINAT, Paris.  
 GIRAudeau, Paris.  
 HACHETTE et Cie, Paris.  
 HETZEL, Paris.  
 LAFITTE Pierre et Cie, Paris.  
 LIBRAIRIE DES ANNALES, Paris.  
 LIBRAIRIE LAROUSSE, Paris.  
 MEYER Paul, Paris.  
 RICHER Paul-P<sup>r</sup>, Paris.  
 ROGER Pierre et Cie, Paris.  
 SCHWAEGERL, AUBRUN et Cie, Paris.  
 D<sup>r</sup> SOUBIES Jacques, Paris.  
 UNION VELOCIPEDIQUE DE FRANCE, Paris.  
 VUIBERT, Paris.  
 WILLIAMS et Cie, Paris.

## SECTION B

*Classes 55 et 56*

BUCHERON P., Paris.  
 CARTOUCHERIE STEPHANOISE, Saint-Etienne.  
 CHEVALIER, Paris.  
 DARNE R., Paris.  
 ENAULT Robert, Paris.  
 ETLING Edmond et Cie, Paris.  
 GASTINNE-RENETTE Paul, Paris.  
 GAUCHER J., Saint-Etienne.  
 MANUFACTURES REUNIES D'ARMES ET ARTICLES DE SPORTS, Paris.  
 SOCIETE FRANÇAISE DES MUNITIONS DE CHASSE, DE TIR, ET DE  
 GUERRE, Paris.  
 SOCIETE « LE BISET », Paris.  
 SOCIETE « LE FAISCEAU », Paris.

## SECTION C

*Classe 57, Yachting*

DE CONINCK G. et Cie, Maisons-Laffitte (S.-et-O.).  
 SENECAL A., Les Mureaux (S.-et-O.).

## SECTION D

*Classe 58*

CLUB ALPIN FRANÇAIS, Paris.  
 COMMISSION DE TOURISME DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE, Paris.  
 COMITE D'HIVERNAGE ALGERIEN, Alger.  
 FEDERATION DES AUTOMOBILES-CLUBS REGIONAUX, Paris.  
 OFFICE NATIONAL DU TOURISME, Paris.

PAVILLON DE LA COTE D'AZUR, Nice.  
 SECTION DES CENTRES DE TOURISME DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE  
 FRANCE, Paris.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'AVEYRON, Rodez.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DU CALVADOS, Caen.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DE CARCASSONNE ET DE L'AUDE, Carcassonne.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE D'EVIAN-LES-BAINS, Evian.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE, Grenoble.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DE PONT-EN-ROYANS, Pont-en-Royans.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DU VELAY, Le Puy.  
 SYNDICAT D'INITIATIVE DU VIVARAIS, Vals-les-Bains.  
 SYNDICAT GENERAL DE L'INDUSTRIE HOTELIERE, Paris.  
 TOURING-CLUB DE FRANCE, Paris.

## SECTION E

*Hippisme*  
 (Aucun exposant)

## SECTION F

BECH A., Paris.  
 BESSAND, BIGORNE et Cie, Paris.  
 CIRET Félix et Cie, Paris.  
 CARRE et LEFOL H., Paris.  
 COULEMBIER, (J.) ainé et ses fils, Paris.  
 CROIZAT-MERMET, Paris.  
 EVER CLEAN LINEN C°, Clichy.  
 GALLAIS Maurice, Paris.  
 GIELEN Gérard, Paris.  
 GILLET-LAFOND Pierre, Nancy.  
 GREEN et Cie, Paris.  
 GRUNWALDT, Paris.  
 MICHEL-SALOMON, Paris.  
 NONET-RAISIN, Saint-Lô.  
 SCHWAEGERL Paul, AUBRUN et Cie, Paris.  
 STORCH Léon, Paris.  
 VOLLANT, Paris.

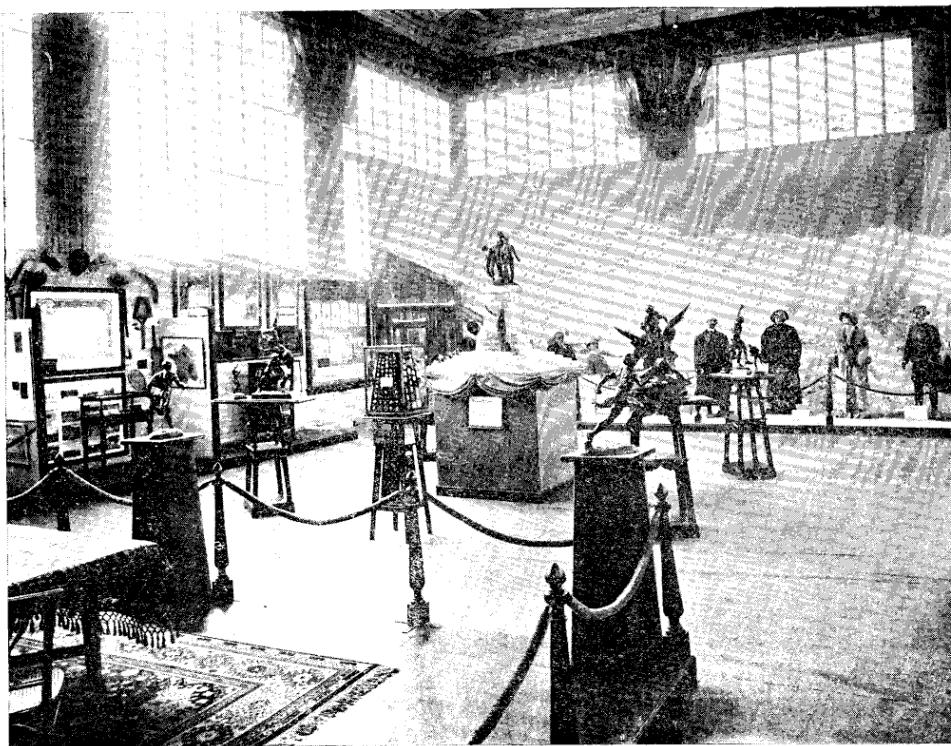






## INSTALLATION DU GROUPE

Notre groupe avait un total de cent Exposants qui indique bien l'effort fait par le Comité des Sports de France pour une digne représentation de nos intérêts à Turin, et le succès obtenu par ce Comité.



L'emplacement accordé dans l'Exposition de Turin au Groupe des Sports était situé dans la partie Sud-Est, en bordure sur le fleuve, à l'endroit appelé Pilonetto.

La répartition de cet emplacement qui mesurait 480 mètres carrés, fut faite comme suit :

Exposition sur le sol .....	120	"
— en vitrines .....	60	"
Pour passages et dégagements .....	300	"
 Total égal à l'emplacement accordé.....	480	"

Il faut ajouter à ces 480 mètres carrés, environ 100 mètres carrés de surface murale employée par les diverses Sociétés ou Fédérations sportives pour l'installation de leurs tableaux, cartes ou graphiques.

La décoration générale consistait simplement en une étoffe de couleur claire appliquée sur les murs, avec frises décorées d'attributs sportifs ; l'ornementation était complétée par des trophées de drapeaux bien disposés. Quoique très sobre cette décoration dans son ensemble ne manquait pas d'élégance.

Les vitrines fournies par la Maison LUCAS, DIGUET et Cie étaient en acajou massif rehaussé de motifs en bronze doré d'un très joli effet. Ces vitrines, de dimensions parfaites, d'un accès facile, contribuaient à mettre en valeur les objets exposés.

Les Stands très bien compris ainsi que la bibliothèque sportive avaient également été installés par MM. LUCAS, DIGUET et Cie.

Le panorama artistement animé, représentant les Sports d'hiver, était dû au pinceau de MM. CARRE et LEFOL décorateurs de talent.

Signalons une heureuse innovation du Comité d'organisation et d'installation du Groupe des Sports.

Au lieu de ne disposer, comme aux précédentes Expositions, que de surface murale où les tableaux étaient placés côte à côte, sans séparation marquée entre les différents exposants, les principales Sociétés ou Fédérations Sportives, celles qui, aux Expositions officielles antérieures, avaient obtenu les plus hautes récompenses, eurent, à Turin, de petits Stands particuliers qu'elles installèrent à leur gré en utilisant non seulement la superficie du sol qui leur était impartie, mais aussi la surface murale, ce qui permettait à ces Sociétés d'avoir une Exposition plus personnelle et de mieux présenter l'ensemble de leurs documents. Ces Stands obtinrent un réel succès.

Le Comité du Groupe avait chargé M. P. W. DUBRUET de Paris, d'organiser sous la direction de M. LOYSEL architecte, l'aménagement de tout l'emplacement réservé aux Sports.

En ce qui concerne les Sociétés ou Fédérations sportives, M. P. W. DUBRUET avait été chargé de faire prendre les colis à Paris, de les faire transporter à pied d'œuvre, de les déballer et d'installer les objets destinés à être exposés ; tous ces objets en fin d'Exposition, ont été également remballés et réexpédiés par les soins de M. P. W. DUBRUET.

Les Exposants, autres que les Sociétés, avaient fait installer leurs Expositions par leurs représentants respectifs.

Les expéditions ont été faites assez régulièrement par les Exposants et les transports à l'aller et au retour ont été aussi prompts que possible.

Si la manutention, à l'arrivée, a été normale, il n'en a malheureusement pas été de même lors de la fermeture de l'Exposition ; les emballages ont été rendus en

mauvais état, incomplets et beaucoup manquaient ; aussi nous est-il impossible de faire des compliments à M. AMBROSETTI, manutentionnaire général.

Sauf l'ennui que nous venons de signaler, peut-on parler de difficultés dans cette Exposition, puisque toutes celles qui ont pu être rencontrées ont été immédiatement aplaniées grâce à la bonne obligeance et à l'activité de M. CÈRE, le distingué délégué du Comité d'organisation de la Section Française.

Le Comité Français des Expositions à l'Etranger avait assuré le service de garde-monnaie ; il a très bien fonctionné, aussi n'avons-nous pas eu la moindre réclamation à enregistrer.

L'importance de l'Exposition du Groupe des Sports peut s'indiquer ainsi :

Les Sociétés ayant participé à l'Exposition de Turin étaient au nombre de 68, elles constituaient les Sections A et D.

Les Industries constituant les Sections C, B et F étaient au nombre de 32.

Il eût été certainement très intéressant de pouvoir établir une comparaison entre l'installation de notre Groupe et celle des Groupes étrangers ; malheureusement aucune puissance étrangère n'avait donné au Groupe des Sports une importance, une homogénéité semblable à la nôtre, et c'est pourquoi aucun parallèle ne peut être établi.

Nous aurons l'occasion de parler en détail des Expositions de chacune de nos sections, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire dès maintenant combien leur ensemble était satisfaisant, et combien l'agencement général avait été heureusement réalisé.

Il ne nous paraît pas inutile d'ajouter que le public est venu très nombreux visiter notre Groupe et que l'impression qu'il a remportée a dû être certainement très favorable par suite du bon aspect et de la tenue remarquable de toutes les installations.

Il est certain en effet que, dans ce pays où le goût des sports se développe de jour en jour, la foule a été très intéressée par ces groupements.

Toutes ces Expositions spéciales ont concouru au succès de l'ensemble, chacune d'elles mérite une description détaillée.

Nous examinerons une à une toutes ces installations dans un chapitre suivant.







## JURY DES RÉCOMPENSES

Le Jury de l'Exposition se réunit les 5 et 6 septembre.

Voici les noms des membres français nommés dans les jurys des différentes classes du Groupe XI <sup>A</sup>:

*Classe 55* : Vice-Président, M. Pierre ROY, Vice-Président de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

*Classe 56* : Président, M. Lucien BIENAIMÉ, Administrateur de la Société Française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.

Membre du Jury M. Pierre BUCHERON, armurier à Moulins.

*Classe 57* : Président, M. Félix CIRET, Industriel, Vice-Président du Syndicat du Vêtement et de l'Equipment Sportifs.

Membre du Jury M. MINIOT, Conseiller Municipal de Paris.

*Classe 58* : Vice-Président, M. J. COULEMBIER, industriel à Paris.

Membre du Jury : M. STOULLIG, industriel.

*Classe 59* : Président, M. Armand VOLLANT, Industriel à Paris.

Membre du Jury : M. MICHEL-SALOMON, industriel à Paris.

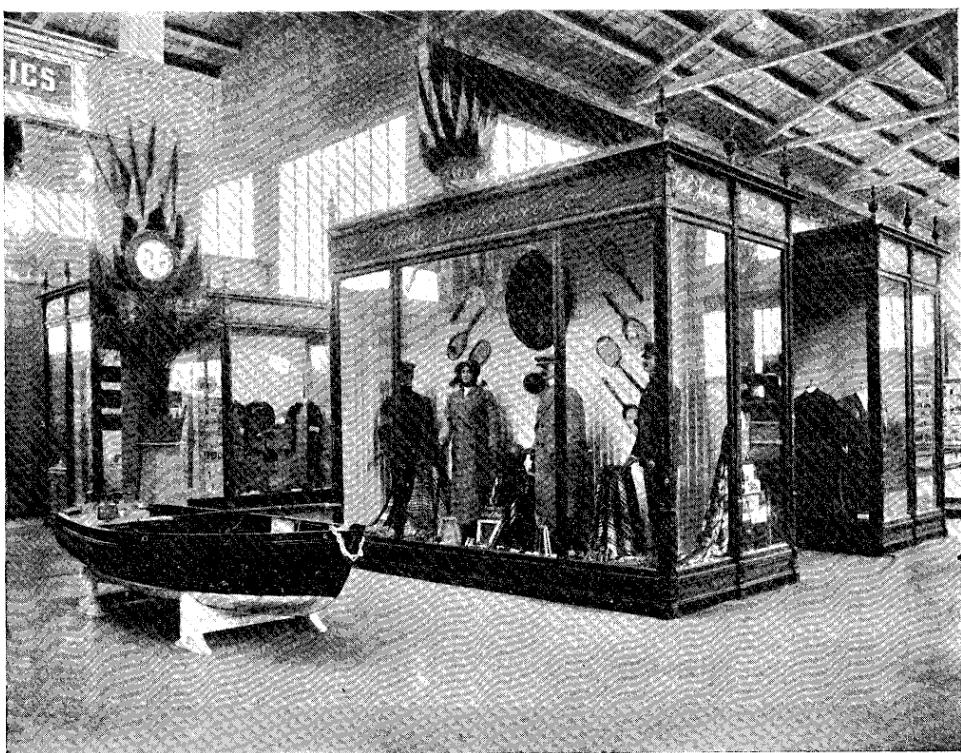
Après avoir examiné les titres des exposants, et avoir visité minutieusement toutes les expositions, chacun des exposants présents ou les représentants des exposants, furent consultés et interrogés ; ils fournirent aux membres du Jury les renseignements de nature à déterminer leur jugement. Ils remirent à l'appui de leurs déclarations leurs catalogues, dessins et autres documents utiles, et le Jury put alors dresser la liste de ses propositions.

Les différents jurys de classes tinrent plusieurs réunions, et proposèrent les récompenses du Groupe XI <sup>A</sup>, qui furent soumises au Jury de Groupe, puis au Jury supérieur qui les ratifièrent.

Le jury tint selon l'usage à attribuer aux exposants, d'une manière générale

des récompenses équivalentes ou supérieures à celles qui leur furent précédemment décernées dans les grandes Expositions officielles. Cette tradition, encore qu'elle ne soit pas absolue, et ne puisse constituer un droit strict pour l'exposant, put être appliquée facilement cette année à Turin, l'ensemble des Fédérations Sportives, comme celui des Industriels du Sport, ayant fait preuve d'efforts qui motivaient de hautes récompenses.

Nous tenons à signaler que parmi les exposants du groupe XI<sup>A</sup>, les Français étaient de beaucoup les plus nombreux à Turin et que la France était le seul pays ayant un Groupe spécial avec un emplacement particulier pour les Sports et les Industries du sport.



Quatre-vingt-dix-sept exposants ont été examinés par le Jury.

49 pour la classe 55;  
 12 pour la classe 56;  
 4 pour la classe 57;  
 17 pour la classe 58;  
 15 pour la classe 59.

Ces exposants obtinrent à Turin :  
 10 hors concours.  
 25 Grands Prix.

20 diplômes d'honneur.

20 Médailles d'or.

21 Médailles argent.

1 Médaille bronze.

Nous donnons, ci-après, la répartition de ces récompenses.

Les exposants étrangers étaient au nombre de 83 ; ils ont obtenu 82 récompenses se décomposant comme suit :

1 Hors-Concours.

29 Grands-Prix.

12 Diplômes d'Honneur.

19 Médailles d'Or.

13 Médailles d'Argent.

9 Médailles de Bronze.







## RÉCOMPENSES OBTENUES

Par les Exposants Français du Groupe XI<sup>A</sup>

### CLASSE 55

#### **Gymnastique. — Athlétisme. — Jeux**

*Hors concours (par application de l'article 60 du règlement).*

Association des Journalistes Sportifs, à Paris.

BAUDRY DE SAUNIER, à Paris.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, à Paris.

#### *Grands Prix*

Comité National des Sports, à Paris.

MM. DUNOD et PINAT, à Paris.

MM. HACHETTE et Cie, à Paris.

M. HETZEL (Jules), à Paris.

MM. LAFITTE (Pierre), et Cie, à Paris.

Librairie Larousse, à Paris.

Racing-Club de France, à Paris.

Saint-Hubert-Club de France, à Paris.

Société d'Encouragement de l'Escrime, à Paris.

Stade Français, à Paris.

Union des Sociétés de Gymnastique de France, à Bordeaux (Gironde).

Union des Sociétés de Tir de France, à Paris.

Union Vélocipédique de France, à Paris.

#### *Diplômes d'honneur*

Bastidienne (La), à Bordeaux (Gironde).

Club Athlétique de la Société Générale, à Paris.

Ecole de Préparation Militaire de Paris, à Paris.

Escadron Français, à Paris.

Fédération des Compagnies d'Arc de France, à Paris.

Fédération Française des Sociétés de Boxe, à Paris.  
 Fishing-Club de France, à Paris.  
 Richer (Dr Paul), à Paris.  
 Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon, à Lyon (Rhône).  
 Union des Sociétés de Préparation Militaire de France à Paris.  
**M. VUIBERT**, à Paris.

*Médailles d'or*

Aéronautique-Club de France, à Paris.  
 Association des « Amis de Paris », à Paris.  
**M. BARRÈRE** (Henry), à Paris.  
 Défenseurs de Paris (Les), à Paris.  
**DORVILLE** (Noël), à Paris.  
 Société d'Encouragement à l'Education physique dans l'Armée, à Paris.  
 Société d'Enseignement Moderne, à Paris.  
**M. SOUVESTRE** (Pierre), à Paris.  
 Union des Sociétés d'Équitation Militaire de France, à Paris.  
 Union Vélocipédique de France, à Paris. (Publications).

*Médailles d'Argent*

**MM. ANFRY** (Lucien), à Paris.  
**BRENNUS** (Charles), à Paris.  
**CLERMONT** (Raoul de), à Paris.  
 Club des Patineurs, à Paris.  
**GIRAUDEAU**, à Paris.  
 Librairie des Annales, à Paris.  
 Patronage Laïque du Quartier de la Gare, à Paris.  
 Prudente (la), à Paris.  
**ROGER** (Pierre) et Cie, à Paris.  
**SOUBIES** (D<sup>r</sup>, Jacques), à Paris.  
 WILLIAMS et Cie, à Paris.

*Médaille de Bronze*

**MEYER** (Paul), à Paris.

CLASSE 56

**Tir. — Armes**

*Hors Concours (par application de l'article 60 du règlement)*

**M. BUCHERON** (P.), à Moulins (Allier).  
**M. DARNE** (B.), à Saint-Etienne.  
 Société Française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre (anciens établissements Gévelot et Gaupillat), à Paris.

*Grands Prix*

M. CHEVALIER (ancienne maison E. Lefacheux), à Paris.  
 MM. ETLING (Edmond) et Cie, à Paris.  
 M. GASTINNE-RENETTE (Paul), à Paris.  
 M. GAUCHER (J.), (successeur de Gaucher, Bergeron frères), à Saint-Etienne (Loire).

*Diplôme d'honneur*

Manufactures Réunies d'Armes et d'Articles de Sports, à Paris.

*Médailles d'Or*

Cartoucherie Stéphanoise, à Saint-Etienne (Loire).  
 M. ENAULT (Robert), à Paris.

*Médailles d'Argent*

Société « Le Biset », à Paris.  
 Société « Le Faisceau », à Paris.

## CLASSE 57

**Yachting***Grand Prix*

Fédération Française des Sociétés d'Aviron, à Paris.

*Diplôme d'honneur*

M. CONINCK (G. de), à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise). (Anciens Etablissements G. Pitre et Cie).

*Médaille d'Or*

M. SÉNÉCAL (A.), aux Mureaux (Seine-et-Oise).

## CLASSE 58

**Alpinisme et Tourisme***Grands Prix*

Club Alpin Français, à Paris.

Office National du Tourisme, à Paris.

Pavillon de la Côte d'Azur.

Touring-Club de France, à Paris.

*Diplômes d'honneur*

Commission de tourisme de l'Automobile-Club de France, à Paris.

Comité d'Hivernage Algérien, à Alger.

*Médailles d'Or*

Fédération des Automobiles-Clubs régionaux, à Paris.

Section des Centres de tourisme de l'Automobile-Club de France, à Paris.

Syndicat d'Initiative de Carcassonne et de l'Aude, à Carcassonne (Aude).

Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné, à Grenoble (Isère).

Syndicat Général de l'Industrie Hôtelière, à Paris.

*Médailles d'Argent*

Syndicat d'Initiative de l'Aveyron, à Rodez (Aveyron).  
 Syndicat d'Initiative du Calvados, à Caen (Calvados).  
 Syndicat d'Initiative d'Evian-les-Bains, à Evian (Haute-Savoie).  
 Syndicat d'Initiative de Pont-en-Royans, à Pont-en-Royans (Isère).  
 Syndicat d'Initiative du Velay, au Puy (Haute-Loire).  
 Syndicat d'Initiative du Vivarais, à Vals-les-Bains (Ardèche).

## CLASSE 59

**Equipements de Sports et d'Automobiles***Hors Concours (par application de l'article 60 du règlement)*

M. CIRET (Félix) et Cie, à Paris.  
 MM. COULEMBIER (Jules), aîné et ses fils, à Paris.  
 M. MICHEL-SALOMON (Ed.), à Paris.  
 M. VOLLANT (A.), à Paris.

*Grands Prix*

MM. BESSAND, BIGORNE et Cie, à Paris.  
 MM. GREEN et Cie, à Paris.  
 M. STORCH (Léon), à Paris.

*Diplômes d'honneur*

MM. EVER CLEAN LINEN C°, à Clichy (Seine).  
 M. GALLAIS (Maurice), *The Sport*, à Paris.  
 M. GILLET-LAFOND (Pierre), à Nancy.  
 M. NONET-RAISIN, à Saint-Lô (Manche).

*Médailles d'Or*

M. BECH (A.), à Paris.  
 M. GIELEN (Gérard), à Paris.

*Médailles d'argent*

M. CARRÉ (S.) et H. LEFOL, à Paris.  
 M. CROIZAT-MERMET, à Lyon (Rhône).





## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES

### Aux Collaborateurs du Groupe XI<sup>A</sup>

#### *Diplômes d'honneur*

COULEMBIER (Edmond) .....	Coulembier (J.) Aîné et ses Fils.
DOUCET (Jules) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
JANSON (Jules) .....	Ciret (Félix) et Cie.
LERHI (Jean) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
MANGIN (Henri) .....	Coulembier (J.) Aîné et ses Fils.
MOUTON (Gustave) .....	Ciret (Félix) et Cie.
TIARD (Mme Marthe) .....	Ciret (Félix) et Cie.

#### *Médailles d'Or*

ARNAUD (D') (Raoul) .....	U. V. F.
BARBUSSE .....	Lafitte (Pierre) et Cie.
BERNARD (Jean) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
BONNET (Pierre) .....	Gaucher (J.).
BRETON (Léon) .....	U. V. F.
CHAMP (Paul) .....	U. S. F. S. A.
CHOLLET (Georges) .....	U. V. F.
COSTA (Joseph) .....	Etling (Edmond) et Cie.
COULON (Stéphane) .....	Ciret (Félix) et Cie.
DUBOIS (René) .....	Hachette et Cie.
ESCOTTE .....	Escadron Français.
FRANCON (Régis) .....	Gaucher (J.).
GOUTELL (Joannès) .....	Gaucher (J.).
JOSSSET (Louis) .....	U. V. F.
LAVERGNE (François) .....	Coulembier (J.) Aîné et ses Fils.

MAGNANT (Alfred) .....	Bessand, Bigorne et Cie.
PÉPIN .....	Union des Sociétés de Préparation Militaire de France.
PÉTAVIT (C.) .....	Société de Tir de l'Armée territoriale de Lyon.
POTIER .....	Escadron Français.
PRÉSIDENT de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.	
REICHEL (Frantz) .....	U. S. F. S. A.
RIGUELLE (Alfred) .....	U. V. F.
RODRIGUES-ÉLY .....	Escadron Français.
ROUSSEAU (Paul) .....	U. V. F.
ST-CYR (DE) (Charles) .....	U. S. F. S. A.
SECOND .....	Escadron Français.
SECRÉTAIRE Général de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.	
SUART .....	Ecole de Préparation Militaire de Paris.
TISERIER L. N. C. .....	Stade Français.
VENONT (Antoine) .....	Bessand, Bigorne et Cie.
VIOLET (Alphonse) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
VOLLANT (Marcel) .....	Vollant (A.).
WEIL .....	Escadron Français.

*Médailles d'Argent*

AUBRY (Charles) .....	U. V. F.
BACH. .....	Fédération Française des Sociétés de Boxe.
BARTHÉLEMY-ENNEMOND .....	Gaucher (J.).
BAUDETTE .....	Hetzell.
BERNANOS (Louis) .....	Ever Cléan Linen et Cie.
BESNARD (Emile) .....	Gastinne-Renette (Paul).
BOUCHER .....	Michel-Salomon (Ed.).
BOULANGER .....	Ecole de Préparation Militaire de Paris.
BOULU (B.) .....	Société de Tir de l'Armée territoriale de Lyon.
BOUNIOL .....	Dorville (Noël).
BOURGEOIS (Jean) .....	Gaucher (J.).
CARTERET (Henri) .....	Gillet-Lafond (Pierre).
CLERE .....	U. S. F. S. A.
COIN .....	U. S. F. S. A.
DURAND (Joseph) .....	Chevalier.
FAGES (Paul) .....	Bessand, Bigorne et Cie.
FRANÇOIS .....	Coulembier (J.) Ainé et ses Fils.
GAFFAJOLI .....	Ecole de Préparation Militaire de Paris.
GAUDRY .....	U. S. F. S. A.
GOUSSÉAU (Daniel) .....	U. V. F.
GRISON (Armand) .....	Société d'Enseignement Moderne.
GUILLEMARD (G.) .....	Stade Français.
GUELPA .....	Fédération Française des Sociétés de Boxe.
HERRAN (Victor) .....	Gastinne-Renette (Paul).

HOFFMANN (Eugène) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
JUDELLE (Isidore) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
LABRE (Fernand) .....	Gastinne-Renette (Paul).
LEVASSEUR .....	Ciret (Félix) et Cie.
MARCHAND .....	Comité d'Hivernage Algérien.
MARCHAND (Jules) .....	Club-Alpin Français.
MARECAUX (Denis) .....	Gillet-Lafond (Pierre).
MARON (Charles) .....	Gaucher (J.).
MATHIS (René) .....	U. V. F.
MOREL (Guillaume) .....	Gaucher (J.).
NOUANT (Jules) .....	Enault (Robert).
PAVARD (Lucien) .....	U. V. F.
PEYSENS-DIEUDONNÉ .....	Bessand, Bigorne et Cie.
PIUSARD .....	Lafitte (Pierre) et Cie.
POIX (Eugène) .....	Etling (Edmond) et Cie.
QUERVEL (Clément) .....	Fédération des Compagnies d'Arc de France.
QUESNEY .....	U. S. F. S. A.
QUINEBÈCHE (Edmond) .....	Cartoucherie Stéphanoise.
ROUCHOUSE (Pierre) .....	Darne (R.).
ROUSSELOT (Gérard) .....	U. V. F.
SAUNIERE (J.) .....	Aéronautique Club de France.
SCHLESCHER .....	Lafitte (Pierre) et Cie.
SERVET (Léon) .....	Darne (R.).
SIMOND (Claude) .....	Les Amis de Paris.
TESTEVUIDE (Mlle) .....	U. V. F.
TOURNAIRE (Cyrille) .....	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
VACHON (P.) .....	Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon.
VEAU (Léonard) .....	Etling (Edmond) et Cie.
VERNET (Mme Louise) .....	Cartoucherie Stéphanoise.
VIVIEN (Zéphir) .....	Ciret (Félix) et Cie.

*Médailles de Bronze*

AMIEL (Ernest) .....	Aéronautique-Club de France.
AUDIGIER .....	Syndicat d'Initiative du Vivarais.
BAYROU .....	U. S. F. S. A.
BLOT (Eugène) .....	Patronage Laïque du Quartier de la Gare.
BOUDON .....	Michel-Salomon (Edmond).
BREYER (Victor) .....	Fédération Française des Sociétés de Boxe.
CHANEL (J.) .....	Stade Français.
CHANEL (Joseph) .....	Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon.
CHARPA (Anselme) .....	Cartoucherie Stéphanoise.
CONORD .....	U. S. F. S. A.
DARD .....	Aéronautique-Club de France.
DELAMARRE (Ernest) .....	U. V. F.

DUBREUIL-CHAMBARDEL	U. S. F. S. A.
DUCHESNE (Georges)	U. V. F.
GEORGES	Stade Français.
GILBERT (E.)	Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon.
GINGEMBRE (Léon)	U. V. F.
GOISELL (Marguerite)	Enault (Robert).
GOURBIER (Athanase)	Société Française de Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.
GOUYON (Mme Marie)	Cartoucherie Stéphanoise.
GRITTE (Ernest)	Aéronautique-Club de France.
HOPILLART (Félix)	Société d'Enseignement Moderne.
LAURENT ANGLIS	Michel-Salomon (Edmond).
LE BEL	U. S. F. S. A.
LECOMTE (Louis)	Bessand, Bigorne et Cie.
LEGRAIN (Paul)	U. V. F.
MAITROT	Fédération Française des Sociétés de Boxe.
MANSION	Michel-Salomon (Edmond).
MARTIN-HERMANN	Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon.
MASSON	Coninck (G. de) et Cie.
MENIER	Gaucher (J.).
MERMET (Charles)	Société d'Enseignement Moderne.
MISCAROL	Aéronautique-Club de France.
MONIN (Ernest)	Bessand, Bigorne et Cie.
MUHR	U. S. F. S. A.
PAILLAS	U. S. F. S. A.
PEYRARD	Gaucher (J.).
PIETRI (E.)	Aéronautique-Club de France.
ROCHET (Charles)	U. V. F.
ROUCHOUSE	Gaucher (J.).
SCHRADER (Albert)	U. V. F.
SIMON (Auguste)	U. V. F.
SIMOND (Claude)	Les Amis de Paris.
VALLET	U. S. F. S. A.
VAN STREENBRUGGHE (André)	U. V. F.
VIALAR (Pierre)	Société d'Enseignement Moderne.

*Mentions honorables*

BEAUDIER (Henri)	Société d'Enseignement Moderne.
BICHON (Marcel)	Société d'Enseignement Moderne.
CANET (Fernand)	Dorville (Noël).
CORRION	Société d'Enseignement Moderne.
DESMET (Gustave)	Société d'Enseignement Moderne.
JEUFFROY (Edouard)	Société d'Enseignement Moderne.
LESTRADE (Maurice)	Société d'Enseignement Moderne.
PONCERY (Jacques)	Cartoucherie Stéphanoise.
RAVEYRE (Mme Catherine)	Cartoucherie Stéphanoise.
THAUNAY (Gabriel)	Société d'Enseignement Moderne.



## LES EXPOSANTS DU GROUPE XI<sup>A</sup>

Il nous est possible, maintenant que nous avons indiqué les récompenses accordées par le Jury, d'examiner les différentes expositions qui composent le Groupe des Sports.

Nous les citerons par classe et par ordre des récompenses, et en maintenant, entre les titulaires de chaque récompense, l'ordre alphabétique :

### CLASSE 55

#### Gymnastique. — Athlétisme. — Jeux

HORS CONCOURS (MEMBRE DU JURY)

#### ASSOCIATION DES JOURNALISTES SPORTIFS

Les œuvres de prévoyance sociale et l'aide mutuelle se développent de plus en plus. Et ce n'est pas seulement dans les milieux industriels et commerciaux que l'on en trouve les manifestations.

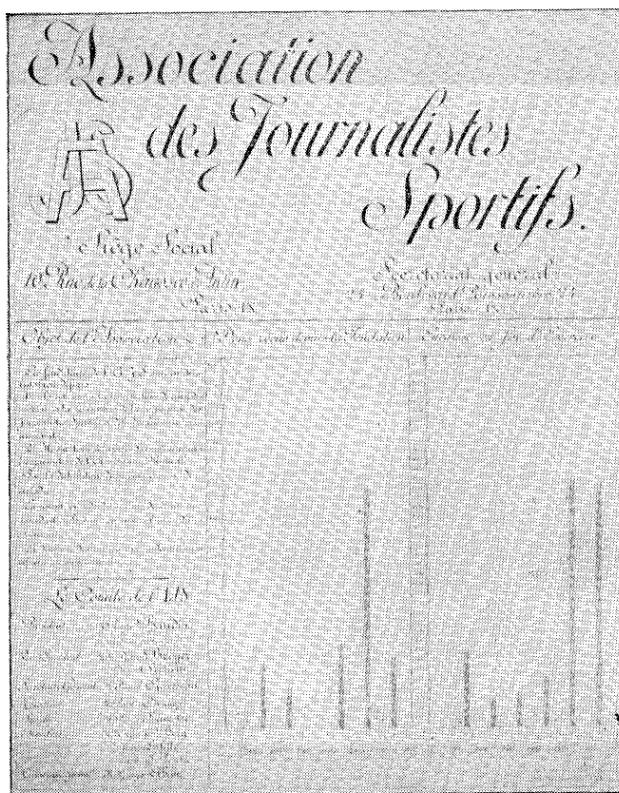
Dès lors de longues années déjà, les membres de la Presse ont donné l'exemple. Aidés par de généreux donateurs, se cotisant les uns les autres, les journalistes se sont groupés en associations professionnelles, ayant pour but de défendre les intérêts de leurs membres actifs et d'accorder des secours à leurs membres dans le besoin.

Ces associations prévoient également des retraites pour leurs adhérents, retraites calculées au prorata des ressources de l'Association.

L'Association des Journalistes Sportifs a été créée le 15 décembre 1905, sous la présidence de M. Pierre Baudin, sénateur, ancien ministre : elle a réuni tout ce

que la presse spéciale sportive compte d'écrivains et de reporters et compte actuellement quarante-deux membres. C'est une association qui, non seulement rend des services professionnels à ses membres, mais est également société de secours mutuels. Ses statuts ont été approuvés par arrêté ministériel, en date du 11 décembre 1905, et depuis lors sa prospérité n'a fait que s'accroître.

Ce groupement est des plus intéressants et très digne de l'attention des personnalités qu'intéressent les évolutions sociales et les progrès de l'assistance mutuelle.



L'Association des Journalistes Sportifs a eu l'occasion d'exposer à maintes reprises dans la section des Fédérations et des sociétés sportives. Elle a remporté, tant à Londres qu'à Bruxelles, à Buenos-Aires et à Turin, de nombreuses récompenses.

Voici la composition actuelle du Comité :

Président: M. Pierre Baudin, sénateur; Vice-Présidents : MM. Victor Breyer et Marcel Viollette; Secrétaire: M. Daniel Gousseau; Trésorier : M. Paul Champ; Membres: MM. Jean Lafitte, Pontié, Pierre Souvestre, Geo Lefèvre.

UNION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE  
SPORTS ATHLÉTIQUES  
34, rue de Provence, à Paris

L'UNION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE SPORTS ATHLÉTIQUES a pour but de propager parmi la jeunesse les exercices physiques en plein air; d'établir des règles uniformes et propres à chaque exercice; d'encourager la formation d'associations scolaires, postscolaires, régimentaires et maritimes et de sociétés destinées à pratiquer les sports athlétiques et les exercices en plein air; de relier entre elles toutes les sociétés du sport athlétique amateur, de les diriger et de les réglementer en dernier ressort; enfin de réprimer tous les abus qui pourraient se produire.



Le 18 janvier 1887, à la suite d'un rallye-paper couru dans les bois de Ville-d'Avray, les dirigeants des deux plus anciennes sociétés françaises, le Racing Club de France, fondé en 1882, et le Stade Français, fondé en 1883, s'entendirent pour jeter les bases d'une Fédération de sociétés dont les statuts furent définitivement adoptés le 29 Novembre 1887.

Les moyens d'action de l'Union sont: les concours qu'elle institue entre les diverses sociétés d'amateurs; des prix et récompenses sous forme d'objets d'art, de médailles, de diplômes ou tous autres moyens d'encouragement qu'elle juge à propos; l'organisation de Congrès et conférences pour la vulgarisation des exercices

physiques ; des publications et instructions d'intérêt technique ; enfin un organe spécial hebdomadaire destiné à porter ses décisions à la connaissance de ses sociétés.

La progression de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques fut rapide et constante ; voici le tableau qui indique, par périodes quinquennales depuis la fondation jusqu'à 1907 et annuelles depuis cette date, le nombre de ses Sociétés et Associations scolaires, postscolaires, militaires et maritimes :

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, dans un but de décentralisation, a constitué dans la France et en Algérie, 30 Comités régionaux qui groupent toutes les Sociétés de chaque région et sont administrés par les représentants de celles-ci.

Ces Comités sont les suivants qui portent entre parenthèses leur date de constitution :

Côte-d'Argent, Bordeaux (1893) ; Pyrénées, Toulouse ; Lyonnais, Lyon (1897) ; Nord, Lille ; Beauce et Maine, Chartres-Le Mans ; Alpes, Grenoble ; Littoral, Marseille (1898) ; Basse-Normandie, Caen (1899) ; Haute-Normandie, Rouen (1900) ; Paris, Paris ; Champagne, Châlons-sur-Marne-Reims ; Bourgogne et Franche-Comté, Dijon (1901) ; Bretagne, Rennes ; Picardie, Amiens (1902) ; Lorraine, Nancy ; Bourbonnais, Nevers (1903) ; Atlantique, Nantes ; Alger, Alger ; Côte-d'Azur, Nice (1904) ; Oran, Oran ; Languedoc, Cette (1906) ; Constantine, Constantine ; Ardennes, Mézières-Charleville ; Limousin, Limoges ; Touraine, Tours (1907) ; Auvergne, Aurillac ; Périgord et Agenais, Périgueux-Agen (1910) ; Charentes, Cognac-La Rochelle ; Côte Basque, Pau-Bayonne ; Tunisie, Tunis (1911).

De tout temps, l'Union a encouragé la formation des groupements scolaires sous le nom d'Associations scolaires. Elle a institué pour les scolaires des Championnats spéciaux et organisé, le jeudi, des réunions à leur intention. Le Ministère de l'Instruction publique s'est toujours montré favorable à ces manifestations sportives et n'a pas ménagé ses encouragements à l'Union, notamment en adressant à MM. les Proviseurs et Directeurs des Lycées et Collèges une circulaire attirant leur attention sur l'importance qu'il y a à faire pratiquer les exercices physiques dans ces établissements et leur recommandant de s'adresser pour tous renseignements sur la constitution de groupements sportifs à l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

M. le Ministre du Commerce a bien voulu adresser semblable circulaire à MM. les Directeurs des écoles d'arts et métiers, écoles supérieures de commerce, et toutes écoles dépendant de la direction de l'enseignement technique.

Dans les Comités régionaux fonctionnent des Commissions scolaires ayant généralement à leur tête des proviseurs et qui sont composées en majeure partie de membres du corps enseignant.

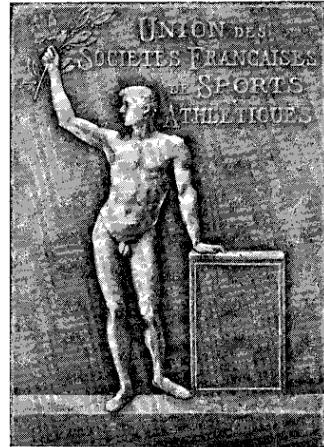
Les Associations régimentaires, de création plus récente, sont actuellement en plein développement et ont reçu de nombreuses approbations officielles. Des épreuves et championnats spéciaux aux militaires, qui se disputent chaque année, ont été créés en 1903, par l'Union avec l'autorisation et le bienveillant appui du Ministre de la Guerre. Pour donner une idée de leur importance, voici les chiffres des engagements reçus pour chacun des derniers championnats (année 1911) :

Enfin, depuis quatre ans, l'U. S. F. S. A. a eu l'idée de chercher à répandre

l'éducation physique et le goût des exercices sportifs dans les écoles primaires, les écoles primaires supérieures, les institutions postscolaires, patronages laïques, Petites A., etc.

Dans le but d'amener à l'Union les groupements ainsi constitués, elle s'est mise en rapports avec les unions des Petites A., notamment avec l'Association des Instituteurs de la Seine, et a obtenu d'excellents résultats. Elle compte actuellement parmi ses Sociétés affiliées une cinquantaine de Petites A., et ce nombre ne fera évidemment qu'augmenter dans un avenir prochain.

L'U. S. F. S. A. entretient des rapports amicaux avec toutes les fédérations françaises officiellement reconnues. Elle est plus étroitement liée, par des traités d'entente, avec les fédérations suivantes : Union Vélocipédique de France, Fédération Française des Sociétés d'Aviron, Fédération Française des Sociétés de Boxe, Club Alpin Français, Fédération Nationale d'Escrime.



La Plaquette de l'U. S. F. S. A.

L'U. S. F. S. A. a conclu avec les principales fédérations étrangères des traités de réciprocité pour l'organisation des concours sportifs internationaux et l'observation mutuelle des décisions et pénalités adoptées par les fédérations.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques est l'une des fédérations fondatrices du Comité National des Sports, pouvoir central créé pour la direction des différents sports en France.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a obtenu son agrément par les Ministères de la Guerre et de la Marine. Elle a, à Paris, dans plusieurs de ses Comités régionaux et dans un grand nombre de ses sociétés, des cours de Préparation Militaire, qui obtiennent de brillants succès pour l'obtention du Brevet d'Aptitude Militaire.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a obtenu les récompenses suivantes aux Expositions Officielles : Médaille d'Or : Exposition Universelle de Paris 1900 ; Médaille d'Or : Exposition Universelle de Saint-Louis 1904 ; Grand Prix Exposition Universelle de Liège 1905 ; Grand Prix : Exposition Franco-Britan-

nique Londres 1908; Hors Concours Membre du Jury: Exposition de Bruxelles 1910; Grand Prix: Exposition de Buenos-Ayres 1910; Hors Concours, Membre du Jury: Exposition de Turin, 1911.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques avait exposé à Turin dans une vitrine, des exemplaires de son annuaire, de son journal officiel, de son insigne, de sa plaquette, des médailles qu'elle offre en prix. Sur les surfaces murales de son stand, elle avait placé : un tableau de sa division de la France en comités régionaux, un tableau indiquant la composition de son bureau, un autre indiquant la progression du mouvement sportif, et un autre, de grande taille, contenant de belles photographies de tous les sports qu'elle dirige.

Au moment de mettre sous presse, nous sommes heureux d'apprendre que, par décret de M. le Président de la République, l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, vient d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

#### GRANDS PRIX

#### COMITE NATIONAL DES SPORTS 34, rue de Provence, à Paris

Le Comité National des Sports a été fondé en Octobre 1908. Son but est de grouper toutes les Fédérations Sportives de France, afin de faciliter les relations entre les différents sports, d'étendre les pénalités prononcées dans chaque Fédération, de défendre les intérêts généraux de chaque sport en France et à l'étranger, de reconnaître en France une seule Fédération dirigeante dans chaque sport.

Le Comité National des Sports est dirigé par le Bureau en exercice d'une des Fédérations, désignée chaque année par voie de tirage au sort, de telle sorte que toutes les Fédérations sont appelées à tour de rôle à diriger le Comité. Le siège social est celui de la Fédération fournissant le Bureau.

Les Fédérations affiliées sont actuellement les suivantes : Aéro-Club de France; Association Française du Yachting de Course; Fédération Française des Sociétés d'Aviron; Fédération Française des Sociétés de Boxe; Saint-Hubert Club de France; Union des Sociétés d'Escrime et Salles d'Armes de France; France; Touring-Club de France (tourisme nautique).

Ces Fédérations groupent environ 600.000 athlètes et sportmen.

Le Comité National des Sports est ouvert à toutes les Unions Nationales ou Fédérations Françaises dirigeant un sport en France.

Des réunions mensuelles ont lieu où les questions intéressant les sports sont examinées. Le Bureau ou des délégations font les démarches auprès des pouvoirs publics ou des grandes administrations.

Le premier bureau a été fourni par la Fédération d'Escrime, celui de 1910 par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, celui de 1911 par l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques. Le Bureau de 1912 est celui de l'Association Française du Yachting de course.

**RACING CLUB DE FRANCE**  
*Secrétariat 10, rue de la Chaussée-d'Antin*

Le Racing-Club de France fut fondé en 1882, par des jeunes gens appartenant principalement au lycée Condorcet et au collège Rollin.

Les fondateurs furent : MM. Raoul d'Arnaud, Twilight, de Hainaut, M. Cucheval-Clarigny, Alex Devès, Henri Pascal, Louis Bloch, Paul Breitmayer, G. Breitmayer, Marcel L'Heureux, André d'Ideville, G. Heckler, G. Vayssié, G. de Lafreté.

Le premier Comité fut formé par une Assemblée générale qui eut lieu le 12 octobre 1882.

Le Racing-Club de France fut régulièrement autorisé par un arrêté préfectoral en date du 23 novembre 1882.

Les premières courses à pied, qu'il organisa, eurent lieu le dimanche matin, au Bois de Boulogne ; les courses plates se faisaient sur la route de Madrid aux lacs ; les courses d'obstacles le long de la grille du Tir aux Pigeons. Les vestiaires s'abritaient sous une remise qui appartenait au Cercle des Patineurs.

Le 26 février 1886, le Conseil Municipal accorda une concession au Bois de Boulogne (ancien Parc aux Biches) et le Racing-Club de France eut ainsi un terrain.

Son premier annuaire, qui parut en 1885, constatait un effectif de 139 membres tant actifs qu'honoraires.

Le Racing-Club de France eut successivement comme Présidents MM. Ferdinand de Lesseps ; Albert Le Page ; J. Berryer ; Michel Gondinet ; Paul Lejeune et, à l'heure actuelle, M. le Dr A. Luling ; comme secrétaires généraux : MM. G. de Saint-Clair et G. Raymond.

En 1886, le R. C. F. commença à jouer au football rugby, puis il se mit au football association, au lawn-tennis, au hockey et au cricket.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les brillants résultats sportifs obtenus par le R. C. F. ; qu'il nous suffise de rappeler ses principaux succès.

En sports athlétiques, les coureurs et athlètes du R. C. F. ne cessèrent, depuis la création du championnat, de s'y couvrir de gloire, remportant de nombreux Championnats de Paris et de non moins nombreux Championnats de France.

En football rugby, le R. C. F. triompha dans le Championnat de Paris en 1892, 1900, 1902, 1909, 1910, 1912, et dans le Championnat de France en 1892, 1900, 1902.

En football association, il remporta le Championnat de Paris en 1902, 1903, 1907, 1908, 1911.

En hockey, il gagna le Championnat de France en 1899, 1909, 1910, 1911.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1912, le R. C. F. comptait plus de 1.600 membres.

**SAINT-HUBERT-CLUB DE FRANCE**  
*21, rue de Clichy, Paris*

Le Saint-Hubert-Club de France, fondé le 31 Juillet 1902, et reconnu d'utilité publique par décret du 10 Avril 1904, est une Association générale de tous les chasseurs et de toutes les sociétés de chasseurs pour la protection et l'amélioration de la chasse en France et aux Colonies.

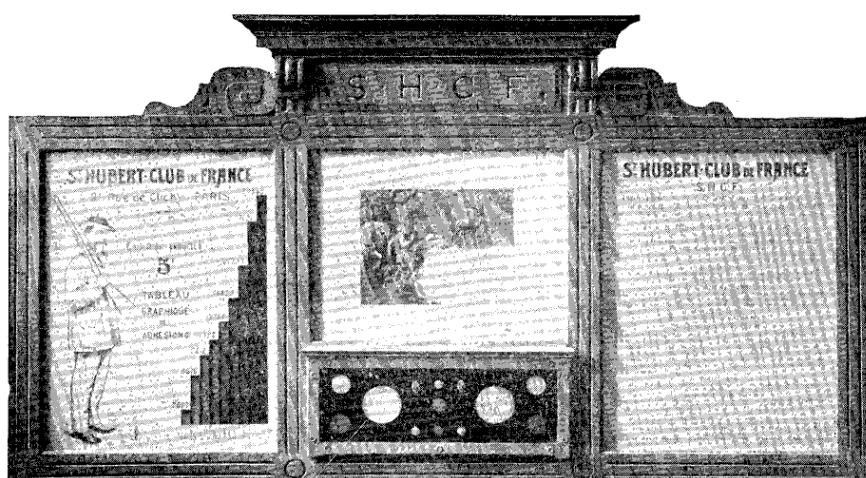
La Société est placée sous le haut patronage de M. le Président de la République, sous les auspices de MM. les Ministres des Affaires Etrangères, de l'Agriculture, de la Justice, de la Guerre, de l'Instruction publique, des Colonies, de l'Intérieur, des Travaux publics.

Le Président est M. le comte Justinien Clary.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1905, le Saint-Hubert-Club de France comptait 8.879 sociétaires et 63 sociétés affiliées représentant 9.193 membres, soit 18.072 adhérents au S. H. C. F.

A la fin de décembre 1908, il comptait 21.477 sociétaires et 101 sociétés affiliées représentant 18.143 membres.

En Janvier 1912, 32.500 sociétaires et 152 sociétés affiliées représentant 25.843 membres, soit 57.843 adhérents au S. H. C. F., et la progression grandit chaque jour.



Aucune société sportive n'a eu un développement plus rapide. Le S. H. C. F. comprend douze Comités techniques chargés de renseigner gratuitement ses adhérents sur tout ce qui touche à la chasse.

Il entretient depuis juillet 1907 une brigade des chasses composée d'agents de la sûreté pour la répression du braconnage, qui a fait plus de 500 procès depuis qu'elle est en service.

Il compte 75 vice-présidents de régions et de départements ; 1.100 délégués.

Depuis sa création, le S. H. C. F. a décerné plus de 2.400 médailles et diplômes aux gendarmes, gardes-champêtres, commissaires de police, gardes forestiers, employés d'octroi, gardes particuliers, instituteurs, qui ont rendu des services à la cause de la chasse.

En 1906, il a constitué une caisse de retraites pour les auxiliaires de la chasse, dite Mutuelle du Saint-Hubert-Club de France.

Il a créé un groupe de mutualités répressives et judiciaires dites : Groupe de Sologne-Berri-Beauce-Touraine ; Groupe du Centre, Groupe du Nord, Groupe du

Poitou, Groupe Normand, Groupe de la Région de Paris, Groupe de Maine-Anjou ; ces groupes s'étendent sur 33 départements.

Depuis la création de ces Mutualités, les caisses de ces différents groupes ont poursuivi à leurs frais, en quatre ans, plus de 1.100 procès de braconnage professionnel.

Les différents services du S. H. C. F. sont hautement appréciés par la masse des chasseurs, puisque dans le courant de l'année 1911, la Société a répondu à plus de 22.000 lettres, demandes de renseignements, etc... Le service du Contentieux a donné plus de 800 consultations écrites et 600 verbales. Le Siège Social a reçu, dans l'année 1911, plus de 6.000 visiteurs.

#### SOCIETE D'ENCOURAGEMENT DE L'ESCRIME

Fondée en 1882 pour encourager en France l'art des armes, cette Société a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 10 Décembre 1891. Elle est la seule Société d'Escrime qui ait, jusqu'à présent, obtenu cette consécration officielle qui lui donne la plénitude de la capacité civile.

Le nombre de ses membres a oscillé de 100 à 600. Il est actuellement de 250 environ.

Les ressources de l'Association se composent uniquement des cotisations, souscriptions et libéralités de ses membres, et sans jamais faire appel aux subventions du Gouvernement, elle a dépensé depuis sa fondation plus de 300.000 francs en encouragements divers: assauts, concours, prix, médailles, etc.

Il y a quelques années, elle a reçu d'un de ses membres, M. Osiris, un legs de 45.000 francs à charge de distribuer tous les ans quinze médailles d'or dans des concours d'escrime.

Les principales manifestations de ces dix dernières années ont été les suivantes :

Cinq grands assauts en l'honneur de l'Armée, organisés avec beaucoup de solennité et présidés en général par le Ministre de la Guerre ou le Gouverneur de Paris.

En 1901 : l'Académie de fleuret, Concours d'Escrime classique dont les lauréats furent du côté des professeurs: MM. Bettenfeld, Borringer, Filippi, Fontaine, Jourdin, Masselin, Millet, Venot; du côté des amateurs: MM. de Boissière, Callot, Camet, Kavanagh, d'Hugues, Martine, Roffo, Thiébault.

En 1901 également un grand assaut international où Esgliapietra tira avec G. Rouleau et de Smet avec Kirschhoffer.

En 1903, l'assaut du Lamiat, sorte de revue des champions des concours précédents.

En 1904, le Championnat de fleuret des officiers où l'équipe de Saumur fut victorieuse.

En 1906, la Coupe de France enlevée par Gaudin. Cette même année, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société fut fêté par un tournoi international où A. Rouleau se mesura avec Galanti et Kirschhoffer avec Meysi.

Depuis 1907, la Société a organisé un match franco-belge qui se dispute successivement à l'épée et au fleuret entre équipes de trois professeurs et de trois amateurs. Les séances ont alternativement lieu en France et en Belgique.

La Société a organisé aussi tous les ans, conformément à ses statuts, le concours entre les élèves des Lycées et Collèges de Paris: elle a, d'autre part, donné de nombreuses séances d'entraînement et des assauts d'amateurs où les membres du Comité, MM. Charpillon, Gaudin, Foulc, de Fraissex, Marlio, Beauregard, Guérin, Biodin, Martini, Sissac, Kavanagh, etc., ont brillamment donné la réplique à leurs adversaires.

L'an dernier, la Société a créé un prix de 2.000 francs destiné à encourager le jeune maître qui se serait le plus signalé par ses assauts et son enseignement. Le prix a été attribué à M. Michel Filippi, qui l'a employé à faire en Italie un voyage d'études.

En 1905, la Société, voulant réaliser le vœu émis par le Congrès de 1900, a jeté les bases d'une entente avec les principales sociétés de province, entente très intéressante qui permet l'organisation de fêtes fédérales destinées à encourager l'escrime en province et donne aux groupements adhérents la possibilité de recevoir des dons et legs en passant par l'intermédiaire de la Société d'Encouragement.

Signalons enfin une création originale qui consiste dans l'institution d'un jury d'honneur chargé de statuer sur les différends qui peuvent s'élever entre membres de la Société et auquel non seulement ceux-ci, mais beaucoup de personnes étrangères, ont souvent fait appel.

Le Bureau de la Société se compose actuellement de MM. Hébrard de Ville-Neuve, l'éminent Président de section au Conseil d'Etat, Président de l'Académie des Sports, qui préside la Société d'Encouragement de l'Escrime avec une distinction et une compétence reconnues de tous, de MM. Cherpillon, Lami, Baron de Schooner, Vice-Présidents, Foulc, Secrétaire général, Martini et Marlio, secrétaires.

#### STADE FRANÇAIS

*Société pour l'éducation physique de la Jeunesse.  
21, rue Thérèse, Paris.*

Le Stade Français qui a obtenu un Grand Prix à l'Exposition de Turin est une des plus anciennes sociétés françaises de sports et jeux de plein air.

Il appartient, au titre de fondateur, à l'Union des Sociétés Françaises de sports athlétiques à la prospérité de laquelle il a largement contribué.

Fondé en 1883 par quelques jeunes gens, élèves des lycées de la rive gauche, parmi lesquels on comptait M. René Renoult, ancien Ministre du Travail, et M. Jules Marcadet, sous-directeur de l'Enseignement technique au Ministère du Commerce, le nombre de ses Membres actifs et honoraires atteint maintenant le chiffre de quinze cents.

Le Stade Français est concessionnaire dans le Parc de Saint-Cloud d'un vaste terrain de onze hectares situé dans un merveilleux cadre de verdure. Il y a installé des terrains de jeu de football et de cricket, une piste de courses à pied de 500 mètres de développement, des pistes pour les sauts, le lancement du poids ou du disque, quinze courts de tennis, deux courts de croquet, des pistes pour l'escrime etc. etc.

Les Membres trouvent sur le terrain même des vestiaires avec douches, lavabos, une salle de restaurant, etc.

Comme ce terrain est encore insuffisant pour les sports pratiqués en hiver qui

nécessitent de très vastes espaces, le Stade s'est assuré la jouissance d'autres terrains au Parc des Princes, dans l'Île Saint-Germain, au Haras de Bezons et à Colombes.

L'Exposition du Stade Français se composait de vues photographiques de tous ces terrains prises au moment où les différents athlètes individuellement ou par équipes se livraient à leur sport favori.

C'est ainsi qu'on a pu se rendre compte que le Stade pratique la course à pied, le football Rugby et association, le hockey, le cricket, le croquet, l'escrime, le tennis, etc.

Le centre de cette exposition était occupé par un grand tableau explicatif exposant le but de la Société et ses principales manifestations sportives.

Nous avons particulièrement remarqué le soin donné à la culture physique des jeunes et même des tout petits, des « Bambins », dont le Stade s'occupe tout spécialement.

Ajoutons enfin qu'un Bulletin officiel, qui depuis dix ans paraît toutes les semaines, tient les Sociétaires au courant de la marche de l'Association.

#### UNION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

Il n'existe avant la guerre de 1870-71 que fort peu de Sociétés de Gymnastique en France, alors que de l'autre côté du Rhin, Jahn, un instituteur allemand, avait su créer de nombreux *Turnverein* comportant des milliers d'adhérents.

Au lendemain des malheurs de la France, d'ardents patriotes songèrent à pré-



parer physiquement la jeunesse en vue de constituer pour le pays un capital d'énergie sans cesse renouvelé, et, en 1873, neuf Sociétés se groupèrent sous le titre d'*Union des Sociétés de Gymnastique de France* ; le Comité-directeur, qui s'est toujours appelé le Comité de Permanence, mit à sa tête, comme président, M. Eu-

gène Paz, le directeur du Grand Gymnase de la rue des Martyrs aujourd'hui disparu, M. Paul Christmann en fut le premier secrétaire. Cette même année fut fondé *Le Gymnase*, organe officiel de l'*Union*.

Les promoteurs de la nouvelle association pensèrent que le meilleur moyen de favoriser leur action était d'organiser chaque année dans une ville différente une manifestation dite *Fête fédérale*; cette idée obtint le plus vif succès. Tour à tour de nombreuses cités se disputèrent l'honneur de recevoir les gymnastes, l'organisation étant confiée à la Société (ou aux Sociétés réunies en commun) de la ville choisie par les Congrès successifs de l'*Union*.

Voici le tableau des trente-sept fêtes fédérales qui ont eu lieu sur les divers points du territoire et sauf à de très rares exceptions pendant les journées de Pentecôte : 1875 Paris, 1876 Reims, 1877 Epinal, 1878 Paris, 1879 Lille, 1880 La Rochelle, 1881 Le Havre, 1882 Reims, 1883 Angoulême, 1884 Amiens, 1885 Bordeaux, 1886 Nantes, 1887 Tours, 1888 Saintes, 1889 Paris, 1890 Besançon, 1891 Limoges, 1892 Nancy, 1893 Toulouse, 1894 Lyon, 1895 Périgueux, 1896 Alger, 1897 Roubaix, 1898 Saint-Etienne, 1899 Dijon, 1900 Paris, 1901 Nice, 1902 Le Mans, 1903 Marseille, 1904 Arras, 1905 Bordeaux, 1906 Tourcoing, 1907 Clermont-Ferrand, 1908 Troyes, 1909 Angers, 1910 Saint-Quentin, 1911 Caen. La XXXVIII<sup>e</sup> fête fédérale s'est tenue en 1912 à Tunis.

Il n'est pas possible d'esquisser dans ce cadre restreint les résultats importants de ces grandes manifestations. C'est à celle de Reims, en 1882, que le général Chanzy prononça cette formule si judicieuse, en s'adressant aux dirigeants de l'U. S. G. F. : « Faites-nous des hommes, nous en ferons des soldats ». Ce Conseil resta le programme de la Fédération qui tint à ne pas s'écartier de ces limites et se refusa constamment à adopter les Bataillons Scolaires et autres tentatives du même genre. L'*Union* a pris d'ailleurs pour devise cette phrase célèbre.

A la fête fédérale de 1889, plus de dix mille gymnastes français et étrangers se trouvèrent réunis à Vincennes. Cette manifestation, dont l'importance ne fut jamais dépassée en France, fut présidée pour la première fois par le Chef de l'Etat, alors le regretté président Carnot.

A l'origine le Comité de Permanence était renouvelé chaque année et choisi dans la ville organisatrice du concours. Il y avait là une dualité de pouvoirs qui présente des inconvénients, et qui avait le grave inconvénient de faire abandonner la direction à ceux-là même qui venaient d'en faire un court apprentissage. Aussi le Congrès de Juillet 1896 modifia-t-il les statuts de l'U. S. G. F. en assurant la stabilité de son gouvernement. Grâce à cette heureuse modification et aussi grâce à l'activité du président nommé à cette même réunion et encore en fonctions, M. Charles Cazalet, une ère de développement s'ouvrit pour l'association. On en jugera par la comparaison des résultats obtenus :

En 1896, l'*Union* comptait 257 Sociétés et 107 membres associés, actuellement elle compte 1412 Sociétés et 4.181 membres associés.

L'U. S. G. F. a su intéresser les pouvoirs publics à l'œuvre de l'éducation physique, en obtenant la présence des Chefs de l'Etat ou des ministres à ses manifestations, et aussi en déterminant le vote par le Parlement de subventions parfois importantes, destinées à faciliter son œuvre.

Tout le monde sait la part considérable de l'U. S. G. F. dans la création du

Brevet d'aptitude militaire et les efforts laborieux qu'elle a faits dans le but d'entraîner la jeunesse avant son passage au régiment.

L'U. S. G. F. a obtenu la création, en 1903, d'un Cours supérieur d'Education Physique, qui fonctionne actuellement sous le contrôle de l'Université. Cette institution est l'école préparatoire technique des futurs professeurs de gymnastique des deux sexes auxquels revient la mission délicate d'éduquer physiquement la jeunesse depuis l'école jusqu'à l'âge mur en vue d'améliorer la race.

C'est à l'instigation du Président de l'U. S. G. F. qu'est dû le Tournoi international, cette compétition pacifique entre sections de gymnastes de divers pays, qui a créé entre ceux-ci une profitable émulation. Les épreuves ont déjà eu lieu à Bordeaux, Anvers, Luxembourg, Prague et Turin. Trois fois l'équipe française fut victorieuse, deux fois elle fut seconde dans le classement, les Tchèques ayant pris la première place.

*L'Union des Sociétés de Gymnastique de France* a obtenu un Grand Prix à l'Exposition Universelle de Paris en 1900 ; la même récompense lui a été décernée aux Expositions de Saint-Louis (1904), Liège (1905), Milan (1906), Bordeaux, Londres (1908), Bruxelles (1910), et Turin (1911).

#### UNION DES SOCIETES DE TIR DE FRANCE

*46, rue de Provence, à Paris*

Depuis plus de vingt-cinq années, l'Union des Sociétés de Tir de France a contribué à organiser sur toute l'étendue du territoire français et dans nos colonies, une quantité considérable de Sociétés de Tir dont le développement va sans cesse en progressant.

Nous extrayons de l'édition de son dernier annuaire l'historique de l'Union, qui indique comment se sont formées les premières Sociétés et quelle a été la marche et les conditions de leur groupement pendant ce quart de siècle.

L'Union des Sociétés de Tir de France a été fondée le 3 juin 1886. Deux concours nationaux de Tir avaient été organisés en 1884 et 1885 par la Ligue des Patriotes. Après ce double effort, la Ligue avait pensé qu'il convenait d'appeler les Sociétés de Tir à faire elles mêmes leurs affaires, et sur les sollicitations de M. DÉROULÈDE qui entendait d'ailleurs rester en dehors de cette nouvelle organisation, une réunion des délégués de Sociétés de Tir fonda l'Association.

61 Sociétés étaient représentées à l'Assemblée générale de fondation. Les premières ressources étaient assurées par l'abandon généreux de M. DÉROULÈDE qui fit dont à la Société nouvelle de l'excédent de 30.000 francs environ du 2<sup>e</sup> Concours national, excédent qui lui avait été attribué par la Commission des Comptes en atténuation du déficit de 70.000 francs payés par lui personnellement pour le premier Concours national.

A partir de ce moment, l'Union organisée et constituée commença son œuvre personnelle dans sa pleine indépendance.

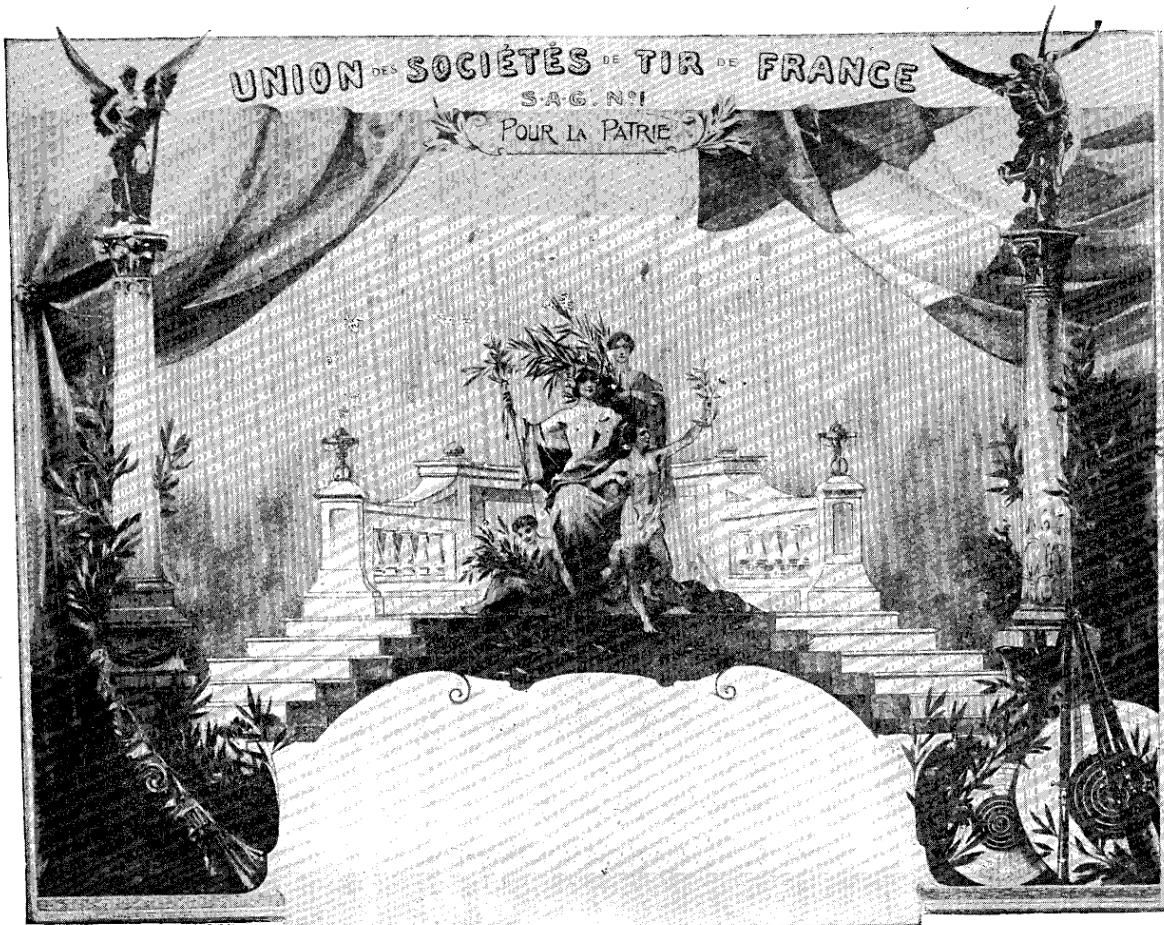
Son but était, d'une manière générale, de protéger et d'encourager les sociétés de Tir, de favoriser leur éclosion, d'obtenir des pouvoirs publics les mesures d'intérêt général, et, d'une manière spéciale, d'organiser les concours nationaux de tir.

Sur ce point spécial, l'Union, malgré ses efforts, ne put arriver de suite à assu-

rer les ressources nécessaires pour organiser le Concours national ; ce ne fut qu'en 1889 qu'il put être entrepris avec le concours de l'Etat et de la Ville de Paris.

Il eut lieu avec un grand éclat à Vincennes-Paris.

Le quatrième concours national fut confié par l'Union, sous son patronage et avec son appui, aux sociétés lyonnaises et il eut lieu à Lyon, en 1891.



*Les Editions Nationales, 8, rue Caroline, Paris*

Le cinquième concours national, confié par l'Union à « La Patriote » de Marseille, a eu lieu dans cette ville en 1899.

En dehors de ces grandes manifestations, l'œuvre de l'Union a été une suite constante d'efforts, de travail et aussi de succès.

A l'Assemblée générale de 1887, les Sociétés adhérentes étaient passées au chiffre de 125.

Dans l'année, l'Union avait créé le Championnat de France à l'arme de Guerre,

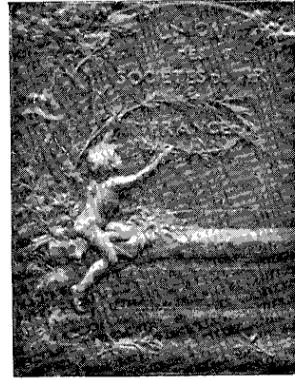
grand concours tiré dans toutes les Sociétés et permettant, chaque année, aux tireurs de toutes les régions du pays de se mesurer entre eux.

A l'Assemblée générale de 1888, les Sociétés adhérentes étaient au nombre de 171. Dans l'année, l'Union avait organisé le 2<sup>e</sup> Championnat de France ; elle avait créé, avec l'autorisation du Maître Antonin Mercié, sa médaille « Gloria Victis » qui est devenue son symbole.

A l'Assemblée générale de 1889, les Sociétés étaient 207. Dans l'année, l'Union, en dehors de ses démarches ordinaires en faveur des Sociétés, avait organisé son exposition à l'Exposition Universelle, où elle obtenait dans la classe élevée de l'Instruction publique, une Mention honorable. Elle avait préparé le Concours national de 1889, et elle avait élaboré et étudié pour un grand stand national, des plans qui serviront de base aux travaux futurs du Ministère de l'Intérieur. Elle avait enfin établi et publié un important annuaire des Sociétés de Tir.



L'avers de la plaquette



Le revers de la plaquette

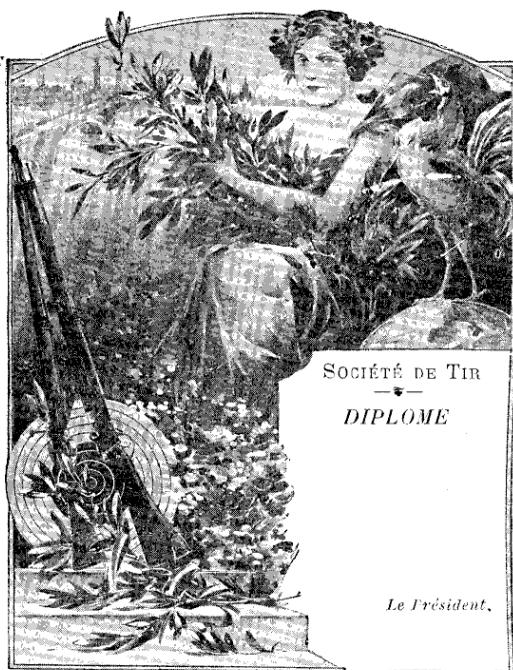
A l'Assemblée générale de 1890, les Sociétés étaient passées au chiffre de 252. Dans l'année, l'Union avait mené à bonne fin le 3<sup>e</sup> Concours National de Tir. Elle avait pris rang dans les grandes Associations du pays en recevant du Gouvernement de la République, comme étant officiellement la représentation des tireurs français, l'invitation adressée par le Gouvernement Italien d'assister au 1<sup>er</sup> Concours national Italien à Rome. A la suite de cette invitation, l'Union, subventionnée à cet effet par les Ministères des Affaires Etrangères, de l'Intérieur et de la Guerre, réunit sous son drapeau les tireurs français et se rendit à Rome, où elle repréSENTA dignement la France et reçut un accueil chaleureux qui prit à ce moment les proportions d'un important événement européen.

A l'Assemblée générale de 1891, les Sociétés étaient arrivées au chiffre de 282. Dans l'année, l'Union, continuant son œuvre patriotique, avait groupé sous son drapeau les tireurs se rendant au Concours Fédéral Suisse, à Frauenfeld ; elle avait ainsi définitivement pris la place qui lui appartient, réunissant les fils de la même Patrie dans un utile groupement, leur donnant dans les grandes manifestations internationales le rang qui leur est dû, assurant ainsi, dans la mesure de ses moyens, l'honneur du pays devant l'étranger. D'autre part, l'Union, fidèle à son rôle de pro-

pagande, se faisait représenter à l'Exposition de Moscou. Enfin, elle organisait, sur la demande des Alsaciens-Lorrains de Londres, le Championnat des Ecoles supérieures de France, dont le principe et le règlement recevaient l'approbation de tous les Ministres compétents, Instruction publique, Commerce, Agriculture et Travaux publics.

Dans cette même année, l'Union, pressée par la nécessité de simplifier et d'unifier les méthodes, et de tenir constamment les Sociétés au courant de ses travaux, remplaçait son *Bulletin*, irrégulier dans son service, par son organe officiel *Le Tir National* régulièrement hebdomadaire.

A l'Assemblée Générale de 1892, les Sociétés se retrouvaient 282.



Les Éditions Nationales, 8, rue Caroline, Paris

Dans l'année, l'Union avait obtenu du Ministre de la Guerre pour toutes les Sociétés de Tir, la réduction du dépôt de garantie pour les fusils confiés aux Sociétés, la réduction importante du prix des cartouches et l'attribution du fusil modèle 1874-1885. Elle avait reçu le Championnat National de la Jeunesse et créé le Championnat National du Revolver et le Championnat des Lycées et Collèges, avec la haute approbation de M. le Ministre de l'Instruction Publique.

A l'Assemblée Générale de 1893, les Sociétés se trouvaient au chiffre de 291. Dans l'année, l'Union, en plein fonctionnement, avait conduit de front les 5 grands Championnats de France : Jeunesse, Revolver, Ecoles Supérieures, Lycées et Collèges. Elle ne s'en était pas tenue là et avait encore institué, sur tout le territoire, des records ouverts à tous les tireurs. L'Union s'était aussi rendue officiellement au Concours Fédéral suisse, à Glaris.

A l'Assemblée Générale de 1894, les Sociétés se trouvaient au chiffre de 301.

En 1896, l'Union accomplissait une œuvre de dévouement et de courage qu'elle seule pouvait tenter. Depuis quatre années, ses efforts pour organiser le 5<sup>e</sup> Concours National se brisaient contre l'indifférence du Parlement, et la tradition rompue était sur le point de se perdre définitivement. L'Union pensa qu'un sacrifice et un grand effort communs étaient indispensables. Avec une subvention de 25.000 francs de la Ville de Paris, elle n'hésita pas à engager le 5<sup>e</sup> Concours National comprenant 100.000 francs de prix et un budget de dépenses de 25.000 francs.

Un tel effort méritait sa récompense : en 1897, l'Union obtenait la reconnaissance d'utilité publique.

En 1898, l'Union dirigeait son principal effort sur le tir scolaire ; elle grou-



PRIX d'honneur de l'Union des Sociétés de Tir de France



La médaille de l'Union des Sociétés de Tir de France

ait dans un petit livre toutes les instructions nécessaires pour l'organisation de ce tir dans les Ecoles communales, faisant imprimer cet ouvrage à 50.000 exemplaires et l'adressait à 42.000 instituteurs.

En 1898, l'Union préparait le Grand Concours de Tir de 1900 ; elle recevait de l'Etat la mission d'organiser le Grand Concours International de l'Exposition, 7<sup>e</sup> Concours National de Tir, ainsi que les concours scolaires déjà officiellement reconnus.

L'année 1903 a marqué surtout une étape décisive pour l'organisation et le fonctionnement du tir scolaire. Un manuel de tir spécialement établi pour les écoles, a été tiré à 80.000 exemplaires et adressé à tous les instituteurs et adjoints de France et d'Algérie.

En 1904, l'Union portait son principal effort sur la création de Sociétés de tir

dans les établissements secondaires, lycées et collèges ; elle exposait à Saint-Louis et y remportait un Grand Prix comme à Paris en 1900.

En 1905, toutes les œuvres de l'Union prenaient une plus grande extension encore. L'Union exposait à Liège et y remportait le Grand Prix d'Honneur. Pendant cette année, le nombre de ses sociétés atteignit presque mille, chiffre qu'elle n'allait pas tarder à dépasser.

En 1906, l'Union fêtait son 20<sup>e</sup> Anniversaire. A la grande fête donnée à cette occasion, on constatait la présence des représentants du Président de la République, du Gouvernement, de la Chambre et du Sénat, et l'admirable développement des Sociétés de tir en France. Le chiffre des Sociétés appartenant à l'Union s'élevait alors à 1.100. La même année, on jetait à Milan, sur la demande de la Hollande, les bases de l'Union Internationale des Fédérations de Tir.

L'Union continuait enfin, comme les années précédentes en 1906, 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911 son œuvre d'éducation et de propagande par l'exécution des Grands Championnats Nationaux et Scolaires annuels.

Elle atteint aujourd'hui le chiffre énorme de 3.200 Sociétés.

Dans ses rapports avec les nations étrangères, elle avait aussi conservé son rôle actif, et sous son drapeau tricolore partout respecté et acclamé les tireurs groupés avaient participé à de très grandes fêtes de tir.

Cette œuvre générale a aujourd'hui en France pour organe principal et dominant, l'Union des Sociétés de Tir de France que M. le Ministre de la Guerre a appelée l'auxiliaire de l'Armée Nationale et qui exerce son action, au point de vue du tir, sur les adultes, sur les enfants, sur les sociétés, sur les écoles supérieures, sur les lycées et collèges, et sur les écoles primaires, avec l'approbation et le concours des pouvoirs publics. Elle a représenté, et représente encore à toute occasion, aux yeux de l'étranger, par la volonté même du Gouvernement, une importante institution du pays, et accomplit ainsi au premier chef une œuvre d'utilité publique.

Elle a enfin eu l'honneur de voir son éminent Président, M. MERILLON, choisi comme Président de l'Union Internationale des Fédérations et Associations Nationales de Tir, et d'être ainsi elle-même le siège de cette grande fédération qui compte 15 nations adhérentes, et qui s'est si heureusement caractérisée en plaçant en tête de ses statuts l'admirable but de créer un lien de fraternité entre toutes les grandes fédérations de tir de toutes les nations du monde : 1<sup>o</sup> en établissant entre elles des rapports permanents pour l'échange de leurs idées en vue du développement de leurs œuvres ; 2<sup>o</sup> en assurant l'invitation régulière et la participation de toutes les nations adhérentes aux grandes fêtes et manifestations internationales de tir : 3<sup>o</sup> en dirigeant et soutenant les matches internationaux existant depuis 1897 ; 4<sup>o</sup> et d'une manière générale, en prenant, encourageant et appuyant toutes les mesures de nature à établir et resserrer entre les tireurs du monde entier les relations de bonne camaraderie fondées pour chacun sur l'amour de sa Patrie et le respect de celle des autres.

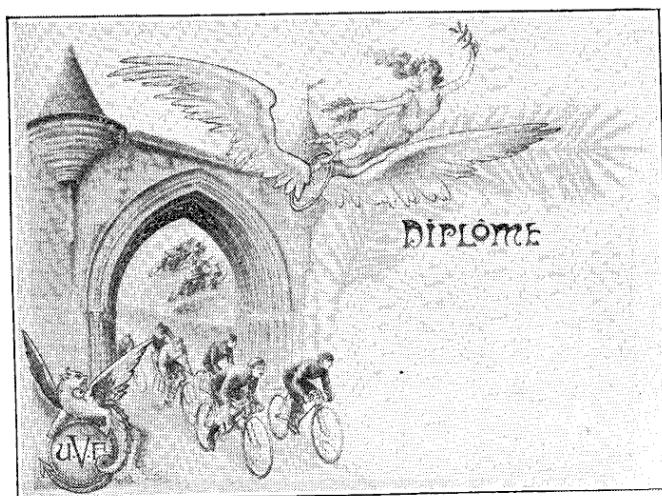
L'Union des Sociétés de Tir avait envoyé à Turin un tableau encadré pour sa propagande en vue de la préparation au Brevet d'aptitude militaire ; deux tableaux d'honneur portant les noms des lauréats de ses championnats nationaux depuis leur fondation ; puis un meuble renfermant toute sa collection de prix de tir et tous les documents sur l'historique de l'Union, son fonctionnement, sa propagande,

ses divers concours et championnats, six tableaux Challenges en bronze récapitulant les résultats de ses six grands Championnats nationaux et scolaires depuis leur création; une vitrine murale contenant la Carabine scolaire « La Française », modèle de l'*Union*, adoptée par le Ministère de l'Instruction publique avec des spécimens des divers types de cartouches du modèle de l'*Union*.

UNION VELOCIPEDIQUE DE FRANCE  
24, Boulevard Poissonnière, à Paris.

L'Union Vélocipédique de France, qui constitue une Fédération de toutes les Sociétés cyclistes de France a été fondée le 6 février 1881; elle est le plus ancien de tous les grands groupements sportifs. Le nombre de ses adhérents, tant membres individuels que membres de ses sociétés affiliées, dépasse le chiffre de 100.000.

M. Armand Fallières, Président de la République, est Haut protecteur de l'Union Vélocipédique de France et parmi ses membres d'honneur figurent toutes les personnalités politiques et sportives.



Le Diplôme de l'U. V. F.

L'Union Vélocipédique de France qui, au point de vue purement sportif, étant affiliée à l'Union Cycliste Internationale, exerce une surveillance sur toutes les courses cyclistes disputées en France est, en outre, agréée par le Ministère de la Guerre et distribue, chaque année, des brevets militaires aux cyclistes participants avec succès aux épreuves qu'elle organise sur route spécialement à cet effet. L'Union vélocipédique de France a acquis auprès des pouvoirs publics une autorité si justement appréciée, que M. le Président de la République n'a pas hésité à accepter le titre de « Haut protecteur de l'U. V. F. », que le Conseil Municipal de la Ville de Paris l'a chargée, chaque année, de l'organisation du Grand Prix Cycliste et

qu'on a eu recours à elle pour l'organisation, en 1900, des Grands Prix de l'Exposition et, en 1901, 1903 et 1904, du Grand Prix de la République.

D'autre part, l'Union Vélocipédique de France étant, au point de vue tourisme, affiliée à la Ligue Internationale des Associations Touristes, s'occupe, depuis sa fondation, de cette branche du cyclisme. Elle facilite le passage en douane pour les touristes désirant excursionner à l'étranger et possède, en France, un service de maisons recommandées très utiles aux touristes étrangers qui excursionnent en France.

Les différentes récompenses obtenues par l'U. V. F. aux expositions sont les



LE SALTONSTALL TROPHY

Challenge International gagné définitivement par la France.

suivantes : Liège 1905 : Diplôme d'Honneur ; Milan 1906 : Médaille d'Or ; Londres 1908 : Hors Concours ; Bruxelles 1910 : Grand Prix ; Buenos-Ayres 1910 ; Diplôme d'Honneur ; Francfort 1910 : Diplôme d'Honneur ; Turin 1911 : Grand Prix.

, Pour la 15<sup>e</sup> année, l'Union Vélocipédique de France a organisé en 1911 le Grand Prix Cycliste de la Ville de Paris au bénéfice des pauvres et le total versé de ce fait à l'Assistance Publique par l'Union Vélocipédique de France s'élève à plus de 320.000 francs.

Les cyclistes français qui participent aux compétitions internationales organisées par l'Union Cycliste Internationale ou les Fédérations qui lui sont affiliées ont remporté de nombreuses victoires et c'est ainsi que l'Union Vélocipédique de France a



LE LIVRE D'OR  
Challenge d'honneur de l'U. V. F.

été la première et la seule Fédération qui ait remporté jusqu'ici un trophée international.

L'*Ecu de Danemark* est devenu sa propriété par suite des succès répétés de la France dans les championnats du monde.

Le *Saltonstall Trophy*, autre Challenge international, a déjà été gagné trois fois par la France alors que le pays qui comptera le plus de victoires au bout de cinq années en deviendra définitivement propriétaire.

PAUL SCHWAEGERL, AUBRUN et Cie (Grand Prix à la classe 71)  
*Grands Magasins de la Place Clichy, Paris*

Les Grands Magasins de la Place Clichy ont été fondés il y a environ quarante ans, à une époque où le quartier de Paris où ils sont situés était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Actuellement la place Clichy, située à quelques pas de la gare Saint-Lazare, et tout près de la Butte-Montmartre, forme le point de jonction des grands quartiers de l'Europe, de la Plaine Monceau, de Saint-Georges d'un côté, du quartier des Batignolles et de Montmartre de l'autre. C'est un des centres les plus animés, les plus vivants de Paris. Les Magasins de la PLACE CLICHY ont subi la même transformation et les mêmes embellissements que le quartier où ils se trouvent. Ils sont devenus l'un des plus importants de la Capitale: nous y trouvons tout ce qui compose la toilette, le vêtement de la femme, de l'homme et des enfants et un rayon des plus complets de vêtements sportifs.

Ces magasins ont en outre une grande spécialité pour le mobilier, l'installation générale des appartements, les hôtels et les villas.

Mais, c'est dans une des branches particulières de l'activité commerciale que les Grands Magasins de la PLACE CLICHY ont acquis une renommée qui est devenue, pour ainsi dire mondiale. Ils ont joué un rôle important dans l'histoire du Tapis en Europe. Les premiers ils ont songé à doter l'art décoratif appliqué au bien-être des merveilleuses ressources offertes par les productions de l'Orient. Les tapis qui entraient pour une grande part dans le luxe fabuleux des palais asiatiques depuis la plus haute antiquité, étaient chez nous d'une rareté relative et réservés aux amateurs particulièrement fortunés. Les fondateurs de la PLACE CLICHY projetèrent de les vulgariser. Ils établirent, dès lors, de solides relations sur les marchés de l'Asie Mineure, de la Perse, de l'Inde, faisant parcourir les coins les plus reculés, dirigeant vers les ports une profusion de tapis amenés par caravanes et expédiés à Paris, où ils sont dispersés à des prix incomparables permis par les avantages du système d'achat dans les localités d'origine.

L'industrie française des tapis trouve aussi, à la PLACE CLICHY un champ d'action renommé. Elle a un choix incomparable de toutes les carpettes françaises, moquettes, tapis d'escalier, linoléum, etc., qui en fait un véritable musée toujours intéressant à consulter.

Les Grands Magasins de la PLACE CLICHY avaient exposé au groupe XI a, au salon de lecture et, à la bibliothèque du Groupe des Sports, des meubles et tapis remarqués.

## DIPLOMES D'HONNEUR

« LA BASTIDIENNE » SOCIETE DE GYMNASTIQUE ET DE TIR  
*8, rue Régnier, à Bordeaux*

Fondée au mois de juillet 1884 et ayant pour Président M. CAZALET, « La Bastidiennne » a participé à toutes les fêtes fédérales de l'Union des Sociétés de Gymnastique depuis sa fondation; elle se classe en division supérieure et ses cours de

préparation au brevet d'aptitude militaire donnent les plus intéressants résultats. C'est certainement une des plus actives sociétés de province, qui publie un bulletin particulièrement bien rédigé témoignant de l'importance de son groupement, importance que faisait clairement ressortir le tableau graphique qui était exposé à Turin.

Cette Société a exposé à toutes les grandes Expositions, elle a obtenu notamment une médaille d'or à Saint-Louis (1904) et à Milan (1906), et un diplôme d'honneur à Londres (1908), Bruxelles (1910) et Turin 1911; elle a obtenu en outre un diplôme d'honneur à l'Exposition de Bordeaux.

« La Bastidienne » assure tous ses membres actifs contre les accidents.

CLUB ATHLETIQUE DE LA SOCIETE GENERALE  
54, rue de Provence, Paris

Le Club Athlétique de la Société Générale a été fondé le 1<sup>er</sup> Novembre 1903; il a pour but de resserrer les liens de camaraderie entre ses membres, c'est-à-dire entre les employés de la Société Générale, et de leur faciliter la pratique des sports par l'organisation d'épreuves, de concours et d'excursions.

Le Club Athlétique de la Société Générale comprend l'ensemble du personnel de Paris et de province, de la Société Générale ainsi que de ses filiales; son organisation administrative s'étend à trente-six groupes régionaux placés sous la haute direction d'un *Comité directeur* siégeant à Paris.

Chaque groupe régional est dirigé par un *Comité de Groupe* auquel est laissée la plus large initiative pour l'organisation des épreuves, réunions, excursions, auxquelles prennent part les membres de ce Groupe.

*Organisation sportive.* — Chacun des sports pratiqués par les membres du Club Athlétique de la Société Générale est dirigé par une des onze Commissions spéciales suivantes: Course à pied et athlétisme; Vélocipédie; Foot ball Rugby; Foot ball Association; Lawn Tennis; Escrime; Boxe; Billard; Tourisme; Boules; Tir et Instruction militaire.

Chaque Groupe Régional constitue également des commissions pour les sports pratiqués par ses membres.

L'effectif du Club Athlétique de la Société Générale a été en progression depuis sa fondation.

Nous signalons les chiffres suivants qui soulignent les progrès réalisés :

Effectif au 30 Novembre 1903 .....	365 membres.
— 31 décembre 1905 .....	3.150 membres.
— 31 — 1910 .....	6.285 membres.

dont 2.822 pour la région de Paris, et 3.463 pour les Groupes de province et de l'étranger.

ECOLE DE PREPARATION MILITAIRE DE PARIS  
30, rue du Général-Foy, à Paris

*L'Ecole de Préparation Militaire de Paris*, fondée en mai 1903, est agréée par le Ministre de la Guerre, pour la préparation des jeunes gens de 17 à 20 ans au service militaire. Plus spécialement, elle prépare à l'examen du brevet d'aptitude

militaire, qui permet à ses élèves de choisir leur régiment avant leur incorporation. Depuis sa fondation, l'Ecole a fourni 488 soldats à l'armée. En 1911, elle a obtenu 90 % de brevetés sur l'effectif des incorporés. Ces résultats sont obtenus grâce aux méthodes d'instruction rationnelle appliquées sous la direction de M. le lieutenant de réserve L. Suart. Au cours de l'exercice écoulé, il a été tenu 144 séances d'instruction générale, brûlé 5.000 cartouches à l'arme de guerre dans 26 séances de tir à longue portée. Les cours ont lieu en semaine, soit au siège social, soit au préau de l'école sis 21, rue Hamelin, et le dimanche dans la cour du gymnase du poste-caserne du Bastion 46.

L'Ecole est administrée par un Conseil à la tête duquel est placé M. le docteur Maréchal, maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle a pour présidents d'honneur MM. Charles Deloncle, député de la Seine, et Rotival (J.), vice-président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture. Elle est affiliée au Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger depuis la fondation de ce Comité.

L'Ecole a pris part aux Expositions Internationales de Liège (1905), de Bruxelles (1910). A Turin, elle a obtenu un *Diplôme d'Honneur*, pour son très intéressant tableau-graphique.

#### ESCADRON FRANÇAIS

Cette Société, fondée en 1909, a pour but de préparer les jeunes gens au service militaire dans les troupes à cheval. Son effectif s'est rapidement augmenté depuis la fondation et s'est élevé, au mois de décembre dernier à 110 élèves-cavaliers.

En 1910, 70,5 % des élèves présentés ont été admis au brevet d'aptitude militaire, cette proportion a été portée à 89,2 % en 1911.

L'instruction comprend toutes les matières exigées des candidats au brevet d'aptitude militaire au service dans les armes à cheval, soit : l'école du cavalier à cheval, la gymnastique, le tir, les théories diverses (topographie, hippologie, soins d'hygiène).

Tous les cours sont faits par des sous-officiers de l'armée active sous la direction d'officiers de réserve.

L'Escadron Français, qui est présidé par M. le lieutenant Rodrigues-Ely, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles (1910).

#### FEDERATION DES COMPAGNIES D'ARC DE FRANCE 259, rue Saint-Martin, à Paris

Fondée le 9 avril 1899, par les délégués des 34 compagnies d'Arc, ses effectifs ont augmenté depuis dans les proportions suivantes :

Fin 1899 .....	50 compagnies	657 membres
— 1903 .....	67	— 1.220 —
— 1908 .....	78	— 1.403 —
— 1909 .....	104	— 1.961 —
— 1910 .....	123	— 2.331 —
— 1911 .....	137	— 2.583 —

Ces 123 Compagnies sont réparties en 44 groupes régionaux pour le tir du Concours fédéral annuel.

Chaque compagnie offre, en outre, dans son tir, un concours annuel dit « Prix Général »; le montant total des prix attribués à ces concours s'élève à environ 60.000 francs en espèces, non compris les objets d'art, médailles et autres récompenses.

Au Stand des Archers-Carabiniers (S. A. G.) ont lieu chaque année des épreuves de tir à l'Arc sur cibles françaises, cibles anglaises, cibles suisses, cibles de l'Union et sur sanglier mobile, et, simultanément, des tirs au Lebel réduit à 30 mètres, au Lebel à 200 mètres (à St-Denis) avec des récompenses pour le tir à l'arc seul, pour le fusil seul, et d'autres récompenses pour le concours mixte (points additionnés de l'arc et du fusil).

La Fédération des Compagnies d'Arc de France est présidée par M. Clément Guervel, qui a remplacé M. le Président Jay, nommé président honoraire.

#### RÉFÉRENCES SPORTIVES

*Exposition Universelle de 1900.* — Concours International du Tir à l'Arc et à l'Arbalète, 5.254 tireurs, dont 4.698 archers prirent part aux diverses épreuves; 26.348 francs de prix et récompenses furent décernés aux lauréats.

*Match Franco-Suisse 1907.* — Sous les auspices de la Fédération, fut conclu un match avec les Sociétés Suisses; 15 archers suisses : 5 de Genève, 5 de Lausanne, 5 de Vevey, contre 15 archers français désignés par la Fédération.

Tir à 50 mètres, en 80 flèches consécutives, sur cibles suisses.

Résultats: Français = 12.677 points.

Suisses = 8.622 points.

*Progrès sportifs réalisés.* — Avant la création de la Fédération, on ne connaissait dans les concours, que le résultat obtenu par la « belle flèche », c'est-à-dire au plus près du centre, pour laquelle le hasard joue le plus grand rôle.

Mais les épreuves multiples créées par la Fédération et dans lesquelles le groupement des flèches, dans un rayon restreint et déterminé, compte seul, ont donné une impulsion extraordinaire à l'entraînement et à l'émulation et le Tir à l'Arc est devenu un sport véritable.

Les tableaux exposés indiquent la progression des effectifs depuis douze ans; ils donnent les modèles des différentes cibles françaises et étrangères; on y trouve deux cartes: l'une des régions où l'on pratique le sport du tir à l'arc, l'autre sur laquelle se trouve indiqué chacun des groupes régionaux; enfin des graphiques qui démontrent éloquemment les progrès du Tir.

La Fédération a obtenu les récompenses suivantes aux expositions auxquelles elle a pris part:

Exposition Franco-Britannique Londres 1908, Médaille d'argent; Exposition de Buenos-Aires 1910, Médaille d'argent; Exposition Universelle Bruxelles 1910, Médaille d'or; Exposition Francfort-sur-le-Mein 1910, hors concours; Exposition de Turin 1911, Diplôme d'Honneur.

*Jeux Olympiques de Londres.* — En 1908, la Fédération fut agréée pour désigner les archers français qui prendraient part aux concours de Tir à l'Arc figurant au programme des Jeux Olympiques.

Dans le concours de 50 mètres (style Continental) les trois prix du concours furent enlevés par trois archers français.

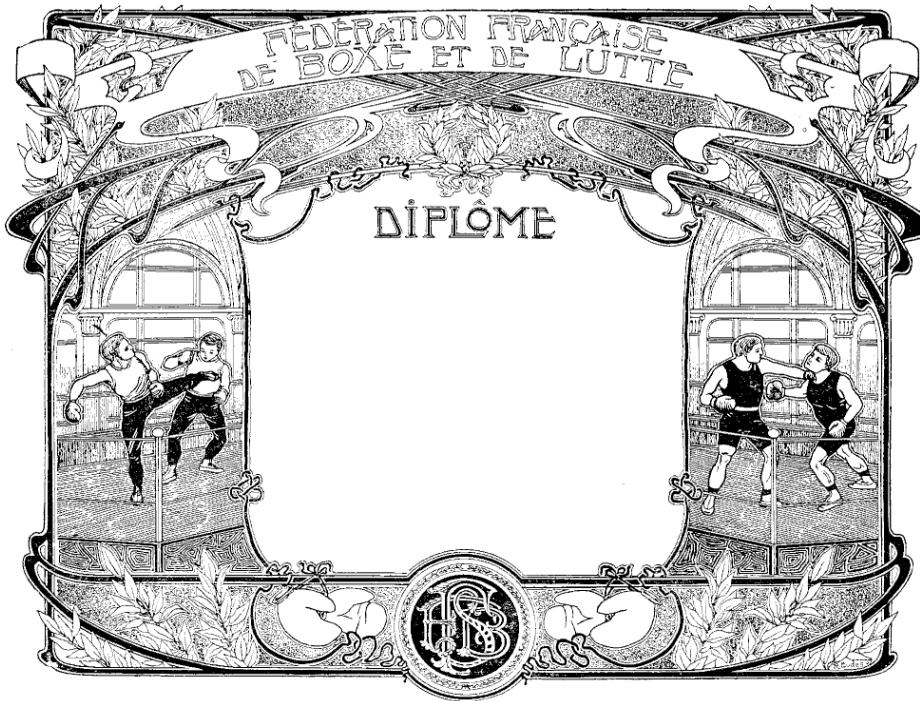
*Championnat de France de Tir à l'Arc.* — La Fédération a créé et réglementé le Championnat de France. A ce concours prennent part, suivant les régions où il se dispute, de 1.500 à 3.000 tireurs; il comporte de 5.000 à 12.000 francs de prix.

Le 14<sup>e</sup> Championnat de France s'est disputé en 1911 à Montmorency. Le 15<sup>e</sup> Championnat sera tiré à Senlis, en 1912.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE ET DE LUTTE

, 24, boulevard Poissonnière, à Paris

Ce groupement qui a été fondé en 1901 et qui a pour but le développement du sport de la boxe en France, a heureusement réussi, alors que ce sport était pour ainsi dire inconnu dans notre pays, à doter d'une organisation sportive complète le sport de la boxe.



Chaque année, depuis dix ans, la Fédération Française de Boxe et de Lutte organise les championnats du monde de boxe française, les championnats de France

de boxe anglaise et les championnats militaires de boxe et de canne, reconnus par le Ministère de la Guerre. Des épreuves spéciales sont réservées aux amateurs et aux professionnels et cette Fédération envoie ses représentants disputer les épreuves de boxe internationales, comme étant la seule fédération reconnue en France pour cette branche de sports.

Ajoutons que la Fédération Française de Boxe et de Lutte a réussi à organiser d'une manière régulière la délivrance des titres de champions de boxe professionnels. C'est sans doute la première fois qu'une fédération nationale arrive à ce résultat; il était bon de le noter.

Depuis 1912, la Fédération Française de Boxe et de Lutte s'occupe également de lutte et a créé des championnats spéciaux pour ce sport.

Nous signalons aussi que ce groupement a songé à fonder une caisse de secours pour les professeurs et professionnels de boxe.

Son organisation comprend des sociétés affiliées, des sociétés reconnues, des membres d'honneur, honoraires et actifs. La F. F. B. L. est en relations et a passé des traités d'entente avec les différentes associations similaires anglaise, américaine et belge.

La Fédération Française de Boxe et de Lutte exposait à Turin des tableaux et des graphiques indiquant la marche progressive de l'association depuis sa fondation, des photographies de challenges et de nombreux documents.

La Fédération Française de Boxe et de Lutte a été depuis quelques ans honorée d'une subvention du Ministère de l'Intérieur. Ses dirigeants ont fait des efforts considérables pour envoyer à l'étranger des représentants de la Boxe.

Le Bureau de la Fédération Française de Boxe et de Lutte est ainsi composé:

Président: M. Paul ROUSSEAU; Vice-Présidents: MM. PUJOL et VAN ROOSE; Secrétaire Général: M. Frantz REICHEL; Trésorier: M. BACH; Secrétaire de la Commission: M. GUELPA

#### LE FISHING CLUB DE FRANCE

43, rue Saint-Lazare, à Paris

Fondé le 5 décembre 1908 par M. le vicomte de Pitray, le *Fishing-Club de France* a pour but la lutte contre la contamination de nos rivières et contre le braconnage; il prend soin des intérêts de la Pêche et spécialement de ceux de ses Sociétaires, pêcheurs et riverains.

Depuis sa fondation, il s'est entremis nombre de fois pour concilier les désiderata des pêcheurs et des hygiénistes avec ceux des industriels établis le long des cours d'eau.

Son intervention amiable a donné les résultats les plus satisfaisants et de nombreux industriels, sans attendre la promulgation de la loi sur les eaux, ont tenu à effectuer des travaux en vue de sauvegarder la pureté des eaux courantes, initiative dont on ne saurait trop les louer.

L'influence du *Fishing-Club* n'a pas été moins décisive quand il s'est agi de la question pêche et de la question braconnage. La lecture de sa Revue mensuelle *La Pêche Illustrée* peut seule en donner l'idée.

Le Siège Social du *Fishing-Club* est à Paris, 43, rue Saint-Lazare, où sont reçues les cotisations (5 fr. par an France et 6 fr. étranger). Les membres postulants sont présentés par deux parrains, membres du Club, ou fournissent des références.

En 1911 l'Association était administrée par le Conseil d'Administration suivant :

*Président* : M. EDMOND CHRISTOPHE.

*Vice-Président* : M. A. DACRAIGNE.

*Trésorier* : M. G. DE SAINT-AGNAN.

*Administrateur-Délégué* : Vicomte DE PITRAY.

*Membres* :

MM. le D<sup>r</sup> BONNET-LEMAIRE, A. P. DECANTELLÉ, P. DUPONT, Ch. DUROUTGÉ. Vte H. de FRANCE, A. GLANDAZ, O. HOUDAILLE, L. de PEFENTENYO.

En outre, le *Fishing-Club de France* placé sous le patronage d'honneur de MM. les Ministres de l'Agriculture du Commerce et de l'Industrie et de la Guerre a pour Président d'Honneur Mme la Duchesse d'UZÈS, Douairière, MM. Abel BALLIF, Président du Touring Club de France, Pierre BAUDIN, Sénateur, Ancien Ministre, Georges BEJOT, Président de la Société Centrale des Chasseurs, G. CHAPUIS, Sénateur, Cte J. CLARY, Président du Saint-Hubert-Club de France, CUNISSET-CARNOT, Premier Président de la Cour d'Appel de Dijon, Jean DUPUY, Sénateur, Ministre des Travaux publics, Président du Syndicat de la Presse, Ch. FORTIN, Président du Syndicat Central des Pêcheurs, Julien GOUJON, Sénateur, Charles HUMBERT, Sénateur, F.-L. MALEPEYRE, Conseiller à la Cour de Cassation, Edmond ORY, Président du Consortium d'Assainissement du Nord, Charles RICHET, Professeur, Membre de l'Académie de Médecine, Baron E. de ZUYLEN, Président de l'Automobile-Club de France.

Le *Fishing-Club de France* a obtenu les récompenses suivantes aux grandes Expositions : Médailles d'Or aux Expositions de Bruxelles et de Buenos-Ayres 1910. — Diplôme d'Honneur, Exposition de Turin 1911.

M. LE P<sup>r</sup> PAUL RICHER,

*Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine; professeur  
à l'Ecole des Beaux-Arts*

M. le professeur Paul Richer avait envoyé à l'Exposition de Turin des spécimens de ses jolies statuettes en bronze représentant des athlètes, footballeurs, coureurs à pied, lanceurs de disque, lanceurs de poids, lutteurs, boxeurs. Ces charmants objets obtinrent le plus grand succès, comme aux autres Expositions où ils avaient antérieurement figuré.

Ces œuvres si originales et si personnelles, constituent le résumé de conscientieuses études physiologiques de M. le Professeur Richer dont les remarquables traités d'anatomie et de physiologie artistique sont entre les mains de tous les artistes.

## SOCIETE DE TIR DE L'ARMEE TERRITORIALE

17, Place Bellecour, Lyon.

La Société a été créée en 1877, pour exercer au tir les officiers et soldats de la Réserve et de l'Armée territoriale.

Elle est régie par des statuts approuvés par l'autorité militaire, et administrée, sous la Présidence d'honneur du Gouverneur militaire de Lyon, par un Conseil composé exclusivement d'officiers Sociétaires.

Depuis 1885, elle a créé une Ecole de tir où elle admet les jeunes gens de 15 à 20 ans. Ceux d'entre eux fréquentant les nouvelles Ecoles de préparation militaire sont également admis.

Les exercices de la Société sont à peu près gratuits : 1 franc de droit annuel de tir pour les Sociétaires, les officiers seuls versant une cotisation de 5 francs par an.

L'effectif total actuel comprend :

Officiers et donateurs .....	258
Sous-officiers et soldats .....	5 013
Jeunes gens de 15 à 20 ans.....	1 310
Soit au total.....	6 581 membres

La moitié environ de ceux-ci fréquentent régulièrement les exercices.

La Société reçoit du Ministère de la Guerre des allocations gratuites de cartouches. Elle est en outre encouragée et soutenue par les pouvoirs publics et par des subventions de l'Etat, de la Ville de Lyon, du Département du Rhône et de la commune de Villeurbanne.

Son budget annuel varie de 12 à 14.000 francs.

Les exercices de la Société occupent en moyenne 15 séances, le dimanche, d'avril à fin juillet et se terminent par un Concours annuel comportant environ 500 prix provenant, soit du Ministre de la Guerre, soit de généreux donateurs, soit de la Société elle-même.

Durant les séances de tir, il a été brûlé, en 1910 91.931 cartouches, dont 74.548, soit 81 % ont été distribuées gratuitement.

La Société prend part, chaque année, par les membres de sa section de Tireurs d'élite, aux Concours ouverts sur divers points du territoire. Depuis vingt-sept ans, elle a remporté, dans ces Concours, 174 récompenses, dont 63 premiers prix.

Elle a remporté en outre d'importantes récompenses aux différentes expositions officielles : Médaille d'or à Paris (1900), à Liège (1905) à Bruxelles (1910); diplôme d'Honneur à Turin (1911).

Par sa bonne organisation et sa gratuité presque entière, la Société de tir de l'Armée territoriale de Lyon est une grande Ecole de tir, ouverte à la partie la moins fortunée de la population, celle qui, à la mobilisation, fournirait la grande masse de l'armée nationale.

UNION DES SOCIETES DE PREPARATION MILITAIRE DE FRANCE  
23, rue de la Sourdière, à Paris.

L'Exposition de ce groupement comprenait un tableau graphique indiquant, très clairement, les différentes manifestations et l'évolution heureuse de l'Union dont le but est la préparation des jeunes gens au service militaire.

*L'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France*, dans sa forme actuelle résulte du fusionnement, opéré en 1906, de l'Union des Sociétés d'Instruction Militaire de France et de l'Association Nationale de Préparation des Jeunes Gens au Service Militaire.

Fondée en 1885, la première « Union » comptait au début 24 sociétés affiliées avec environ 3.000 membres.

Aujourd'hui l'U. S. P. M. F. comprend 1.170 sociétés affiliées, 52 Comités départementaux ou fédérations régionales, plus de 2.500 membres associés, le tout formant près de 300.000 adhérents.

En 1911, les Sociétés de l'Union ont envoyé à l'armée nationale plus de 4.000 jeunes gens pourvus du brevet spécial d'aptitude militaire institué par la loi du 8 avril 1903.

L'Union organise à Paris et en province des concours de préparation militaire pour les élèves des sociétés n'ayant pas satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée.

Elle publie un bulletin bi-mensuel « *Le Soldat de Demain* » organe officiel de renseignements pour les sociétés affiliées et les membres associés.

Enfin des conférences de propagande ont lieu fréquemment dans les départements et à Paris, en vue du développement de l'œuvre.

Les lois des 8 avril 1903 et 21 mars 1905 avaient défini l'objet des sociétés de Préparation militaire qui, jusqu'alors, apparaissait sous une forme générale et un peu vague. L'instruction ministérielle du 7 novembre 1908 a complété ces dispositions en donnant clairement le programme à suivre et le but à atteindre.

C'est ce programme qui est devenu le guide des travaux des sociétés de préparation militaire.

#### MÉDAILLES D'OR

#### AERONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

58, rue Jean-Jacques Rousseau, à Paris

*L'Aéronautique-Club de France* fondé en 1897 par M. J. SAUNIERE est l'une des plus anciennes Sociétés aéronautiques fonctionnant dans notre pays; son but est de vulgariser les locomotions aériennes par des ascensions en ballon et en aéroplane auxquelles les membres prennent part gratuitement et à tour de rôle. L'Association est ouverte à toutes les classes sociales et son influence et sa propagande s'exercent de la façon la plus démocratique.

Le rôle éducateur de l'Aéronautique-Club se trouve complété par l'installation d'un siège social, où les membres trouvent tous les jours à leur disposition une bibliothèque d'un millier de volumes sur les locomotions aériennes, et les revues et journaux spéciaux du monde entier.

A côté du but scientifique et sportif, fonctionne l'une des plus importantes fondations de l'A. C. D. F., c'est son école préparatoire à l'Aviation et à l'Aérostation militaire.

Par des leçons et des cours dont l'intérêt croît chaque année avec le développement de l'Aéronautique militaire, les élèves reçoivent une bonne instruction techni-

que et pratique qui permet leur utilisation par les services spéciaux de l'Armée, dès l'arrivée au corps. C'est là une création des plus importantes à laquelle son succès et l'appui du gouvernement ont donné une grande autorité.

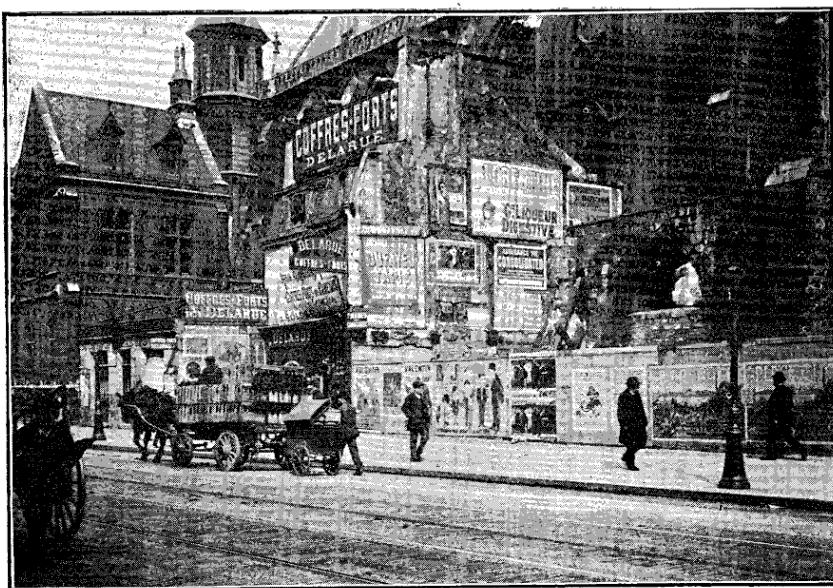
En résumé par son organisation générale, l'*Aéronautique-Club de France* a contribué pour une large part à réveiller l'intérêt du public pour la solution des problèmes de la locomotion aérienne et par ses encouragements et son influence, il a préparé la voie qui aboutit au grand mouvement actuel en même temps qu'il a travaillé activement pour la Défense Nationale.

L'*Aéronautique-Club* a obtenu à l'Exposition de Bruxelles 1910 une médaille d'argent, à l'Exposition de Turin 1911, une médaille d'or.

Son Comité de patronage comprend comme Présidents d'Honneur : MM. les Ministres de la Guerre, de l'Instruction Publique et des Travaux Publics, M. le Commandant RENARD ; comme membres d'honneur : MM. ARCHDEACON, Commandant ARON, Lieutenant-Colonel BOUTTIAUX, Louis CAILLETON, Paul DECAUVILLE, Georges ESPITALLIER, Camille FLAMMARION, Wilfrid de FONVIELLE, Colonel HIRSCHAUER, Lieutenant-Colonel HOUDAILLE, J. JAUBERT, Général ROQUES, Commandant VOYER.

LES AMIS DE PARIS  
167, rue Montmartre.

Les *Amis de Paris* sont de fondation récente, mais ils ont pris, immédiatement, une très grande importance. Cette œuvre a un but très complexe ; toutefois nous rele-



L'abus de l'affichage. — Conservatoire des Arts-et-Métiers (Côté Sud)

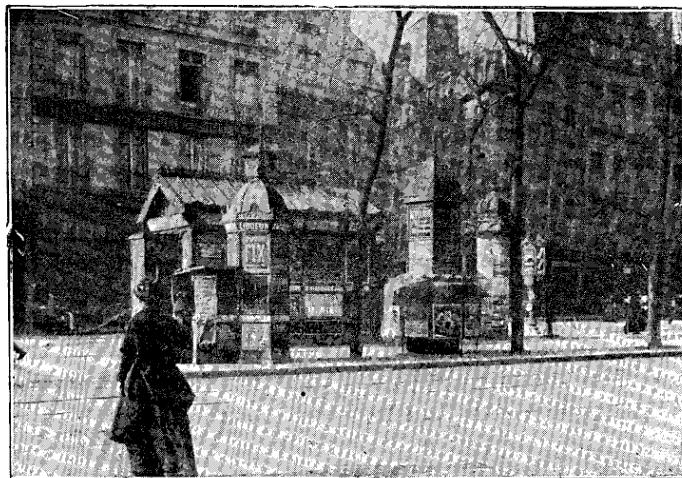
vons dans l'article de son Bulletin Mensuel, où sont résumées les tendances du groupe, plusieurs passages qui nous ont vivement touchés :



La médaille des *Amis de Paris*



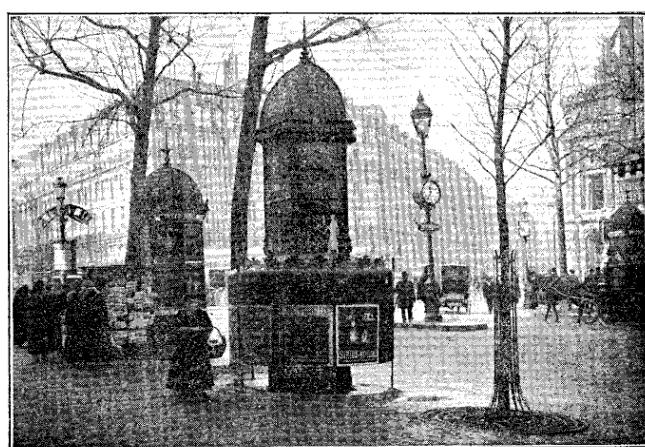
C'est ainsi que cette Association se propose d'aménager des terrains de jeux aux environs de Paris, de construire des boat-houses, de favoriser par tous les moyens l'éducation physique, de diriger la jeunesse vers les exercices de plein air.



L'encombrement des trottoirs. — Pointe Rivoli (près Saint-Paul)

Les *Amis de Paris* publient une Revue de belle tenue et d'illustration soignée, dans laquelle sont traités des sujets d'hygiène et de sport.

Les réalisations déjà obtenues à l'étranger sont montrées au public dans des conditions où ils ne peuvent que susciter des exemples.



Boulevard des Capucines (angle de l'avenue de l'Opéra)

Le Jury de Turin n'a pas manqué de saluer d'une récompense de suite élevée les efforts, les vœux, l'énergie des fondateurs de cette Association et spécialement de son Président-Fondateur, M. Edmond Benoit-Lévy, qui consacre à cette œuvre toutes les qualités de foi et de dévouement dont il est animé.

LES DEFENSEURS DE PARIS  
1, rue Castex, Paris

Cette Société, fondée le 20 Août 1895, est agréée par le Ministère de la Guerre et reçoit les subventions des Ministères de la Guerre et de l'Intérieur et du Conseil Municipal de Paris.

Elle a pour but de donner aux jeunes gens qui suivent les cours et conférences institués à cet effet, l'instruction morale et civique, l'éducation physique, et les éléments d'instruction nécessaire pour la préparation au service militaire et l'obtention du brevet spécial.

Elle a obtenu les récompenses suivantes aux Expositions officielles: Paris (1900), médaille d'argent; Saint-Louis (1904) médaille d'argent; Londres (1908) médaille d'or; Bruxelles (1910), Diplôme d'honneur.

Depuis sa fondation, cette Société a fourni de nombreux gradés à l'Armée et a obtenu les plus brillants résultats pour les jeunes gens qu'elle a présentés aux épreuves du Brevet militaire.

Son effectif actuel est de 80 élèves, y compris une section d'élèves tambours et clairons, préparant, sous la direction d'un ancien tambour-major de l'armée, au brevet spécial à cette branche. Les membres honoraires sont au nombre de 300.

L'instruction militaire est donnée par un Directeur des cours, un lieutenant de réserve, assisté de deux sous-lieutenants de réserve et de trois sous-officiers de l'armée active dont un de l'Ecole normale d'escrime et de gymnastique de Joinville.

La Société est dirigée par un Comité technique pris au sein du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a pour *Président*: M. FETTU, conseiller général d'Eure-et-Loir, Conseiller du Commerce Extérieur.

Pour *Secrétaire général*: M. Georges LION, officier d'Administration de Réserve, 1, rue Tardieu.

Et pour *Trésorier*: M. STEQUERT, 6, rue du Rendez-Vous.

LES « ÉDITIONS NATIONALES »  
8, rue Caroline, Paris

Les « Éditions Nationales » ont été fondées dans le but principal de fournir à toutes les Sociétés et associations françaises les imprimés : diplômes, affiches, cartes d'identité... etc., ayant un caractère d'art, dont elles peuvent avoir besoin ; elles ont aussi la pensée de remplir le même office auprès des différents départements de l'Etat, apportant, grâce à leur groupement d'artistes et de praticiens spécialement dirigés dans ce sens, une collaboration utile à l'Imprimerie Nationale qui, dans tous les cas semblables, est obligée de s'adresser à des initiatives plus ou moins qualifiées de l'industrie privée.

Cette conception s'est déjà pratiquement réalisée pour plusieurs cas intéressants ; les « Éditions Nationales » ont eu l'honneur de créer les diplômes de l'Union des Sociétés de Tir de France, de l'Union Internationale de Tir, de la Ligue Anti-alcoolique de France ; les « Éditions Nationales » sont fournisseurs du Ministère de

la Guerre pour le diplôme de la Préparation militaire et fournisseurs de la Ville de Paris.

Le comité d'artistes des « Editions Nationales » qui peut être considéré en même temps comme le comité le plus compétent en matière de gravure et d'impression s'est recruté sous la direction du peintre Noël Dorville, avec le double souci de donner une renaissance à l'art du diplôme allégorique et d'en assurer la reproduction par les moyens les plus artistiques tels que celui de la lithographie en couleurs qui fait de chacun de ces diplômes autant d'estampes originales.

Les « Editions Nationales » sont parvenues à adapter ce procédé de reproduction et différents autres aux besoins d'un tirage populaire, ce qui leur a permis d'établir leurs productions aux prix les plus modérés et à la portée des ressources de toutes les Sociétés françaises.

Ainsi les « Editions Nationales » ont pu commencer à mériter cette phrase infiniment flatteuse contenue dans la lettre qu'un Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a bien voulu leur adresser naguère pour la création d'un de leurs diplômes :

« Je suis très heureux de vous féliciter de votre travail dont l'exécution révèle de votre part l'initiative et le souci louable de contribuer une fois de plus à l'éducation artistique de la démocratie. »

(Voir aux pages 46 et 47), la reproduction des diplômes de l'Union des Sociétés de Tir exécutés par les « Editions Nationales ».

#### SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'EDUCATION PHYSIQUE DANS L'ARMEE

21, rue Thérèse, à Paris.

La Société d'Encouragement à l'Education Physique dans l'Armée a pour but de venir en aide aux Sociétés Régimentaires en leur accordant des objets et du matériel de Sport.

Fondée en 1906 par le Racing-Club de France et le Stade Français et sous le haut patronage de M. le Ministre de la Guerre qui a bien voulu en accepter la Présidence d'Honneur, elle a pris de suite un essor considérable.

En 1906, elle distribua en France et en Algérie plus de 200 ballons de football ainsi qu'une quantité d'équipements et d'accessoires de boxe et autres jeux.

Depuis cette date, ses envois ont quintuplé et se sont étendus à toutes les Colonies Françaises; aussi voit-on figurer dans les tableaux exposés à Turin les noms des villes suivantes dont les Sociétés Régimentaires ont reçu des dons : Cayenne, Tunis, Nouméa, Saïgon, Dakar, Saint-Louis. De même que, cette année, d'importants envois ont été faits dans les oasis sahariennes et au Maroc, à Bou-Znika, au Poste des Oulad-Saïd, à Mérada, à Béni-Ounif, à Casablanca, etc.

Ce n'est pas en vain que nos jeunes soldats s'adressent à cette excellente Société et à ses dévoués dirigeants; d'importants résultats ont été enregistrés, mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer à la Société tout le développement qu'elle comporte.

Le Bureau du Conseil d'Administration est ainsi composé pour l'année 1911-1912. Président: M. ED. MAMELLE, Directeur honoraire au Ministère de l'Agriculture.

ture. Vice-présidents: MM. J. MARCADET, Paul CHAMP. Secrétaire général: M. ED. ETLING. Trésorier général: M. G. GAULARD. Trésorier-adjoint: M. J. TRAVICHON.

La Société adresse un pressant appel aux amis des Sports, à ceux qui s'intéressent aux œuvres coloniales, à MM. les Officiers, pour obtenir de nouvelles adhésions, cotisation annuelle au prix peu élevé de 3 francs.

Il est à souhaiter que cette œuvre si intéressante reçoive bientôt une subvention des Pouvoirs Publics.

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT MODERNE  
30, rue des Jeûneurs. — Paris.

La Société d'Enseignement Moderne pour le Développement de l'Instruction des Adultes, fondée en 1884, reconnue d'utilité publique, par décret du 31 janvier 1907 a pour Président-Fondateur : M. Léopold BELLAN O. \*, I. \*\*, ancien Président du Conseil Municipal de Paris.

La Société a exposé, à Turin, dans le groupe XI, section A, et y a obtenu une Médaille d'Or, pour sa section de Préparation Militaire.

Cette section, créée en 1908 à l'Ecole de garçons, 51 rue de Charenton, a, aujourd'hui, 1 Groupement du Génie, 13 groupements d'infanterie, 2 groupements de Musique militaire, 1 batterie de tambours et clairons, et 1 section spéciale de sélection.

Les sections d'infanterie font une marche par mois; au cours des marches, les élèves sont entraînés en vue de la préparation au Brevet d'Aptitude militaire. Les élèves sapeurs-télégraphistes installent des lignes volantes télégraphiques et téléphoniques : leur instruction théorique et pratique est orientée vers le Brevet d'Aptitude Militaire. Souvent, au cours de ces marches, à la grand'halte, une partie de football est organisée.

Des tirs réels, à distance réduite, ainsi que des tirs à longue portée, sont assidûment suivis.

Au siège des sections, on prépare ou de futurs sous-officiers, ou des moniteurs de gymnastique, ou des prévôts d'armes. Le Maître Kirschoffer forme ces derniers; des sous-officiers de l'Ecole de Joinville entraînent les seconds; des officiers de réserve, directeurs des sections, éduquent les premiers. A la dernière marche, l'effectif comptait 450 unités.

En 1909, 14 candidats ont obtenu le Brevet d'Aptitude Militaire.

En 1910, 27 — — —

En 1911, 51 — — —

UNION DES SOCIETES D'EQUITATION MILITAIRE DE FRANCE  
59, rue de Maubeuge, à Paris.

L'Union des Sociétés d'Equitation militaire de France a exposé à Turin un tableau indiquant le but qu'elle poursuit et la liste des membres de son Comité, et comportant un graphique destiné à montrer l'accroissement annuel de ses Sociétés affiliées et des élèves cavaliers de celles-ci ayant obtenu le Brevet d'Aptitude militaire (armes à cheval).

*L'Union des Sociétés d'équitation militaire* poursuit un triple but :

1° Assurer *l'éducation morale et militaire* des futurs conscrits des armes à cheval par des causeries avec projections sur les sujets les plus propres à développer leurs sentiments patriotiques et leurs connaissances spéciales;

2° Assurer la *préparation équestre* de ces jeunes gens par la voltige, les assouplissements et le travail en bridon, en répudiant tout vain simulacre d'exercices militaires;

3° Assurer le *perfectionnement post-régimentaire* de ses membres ou de ceux de ses sociétés affiliées, qui sont liés au service, par des conférences, des travaux sur la carte et des exercices pratiques.

Les ressources de l'Union proviennent des cotisations, dons et subventions. Elles sont affectées intégralement au développement de l'œuvre.

*L'Union*, qui groupe actuellement 48 Sociétés affiliées, organise chaque année :

1° Des séances *instructives et récréatives*, ainsi que des *conférences d'ordre militaire et des travaux sur la carte*;

2° Une *fête fédérale*, dont le siège est situé dans une ville différente et à laquelle sont conviées toutes les sociétés affiliées. Cette réunion comporte un concours et une présentation équestre; à cette dernière partie prennent part les élèves-cavaliers et les officiers des réserves, membres de l'Union ou instructeurs dans les Sociétés.

L'Union est représentée au sein des *commissions interministérielle et inter-parlementaire de la préparation militaire*.

#### MÉDAILLES D'ARGENT

BRENNUS, graveur, éditeur, fabricant  
40, rue de Montmorency, Paris

M. BRENNUS exposait plusieurs croix de championnats, qu'il exécute habituellement pour l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, dont il est le fournisseur depuis de longues années.

Le maître graveur BRENNUS, récompensé aux Expositions Universelles de Paris, en 1889 et 1900 comme ouvrier d'art, a voulu montrer quel parti l'on pouvait tirer de l'application de la bijouterie aux récompenses sportives et il a parfaitement réussi; l'Insigne de l'U. S. F. S. A., qui sert de base, est entouré d'ornements ciselés, émaillés, bien dessinés et de composition heureuse et ces croix de champions plaisent toujours à ceux qui les reçoivent. Le Jury de l'Exposition l'en a récompensé en lui décernant une Médaille d'argent.

M. BRENNUS s'est spécialisé dans la fabrication des Plaquettes, Médailles, Médailles-Breloques et objets d'art avec sujets sportifs et allégoriques.

CLUB DES PATINEURS  
26, rue La Trémoille, à Paris

Fondé en 1896, ce Club a eu beaucoup de mal à faire comprendre aux établissements de patinage que le patinage n'est pas une attraction, mais un sport, et ne parvint à remplir ce vaste programme que grâce à de gros sacrifices pécuniaires. Le

Club des Patineurs a prodigué ses conseils à toutes les stations hivernales françaises, Gérardmer, Cauterets, Le Revard, Nantua, le Mont-Dore et surtout Chamonix, où son effort constant et ses subventions répétées ont assuré le succès des meetings annuels organisés par lui ainsi que les championnats de France de l'U. S. F. S. A. Il a créé à Paris une véritable académie de patinage qui en moins de cinq ans a produit de réels champions qui luttent à présent presque à armes égales avec ceux des pays plus favorisés par la glace. Il a envoyé de nombreux représentants aux grandes épreuves de figures à Davos, à Londres, à Berlin, etc. Il n'a pas négligé les courses et ses représentants se distinguent chaque année à Davos.

En hockey, il a eu des succès variables, mais toujours suivis avec un gros intérêt à l'étranger. Enfin ses membres pratiquent également le ski et les autres sports d'hiver.

Il a contribué à la fondation de la Ligue Internationale de hockey sur glace, et a participé aux expositions suivantes :

Exposition d'hygiène de Dresde, 1911.

Exposition de Turin 1911 (médaille d'argent).

LA PRUDENTE, Patronage laïque du quartier de la Gare  
8, rue Drouot, à Paris

*La Prudente*, Société d'Assurances Mutuelles, à cotisations fixes, fondée le 23 mars 1902, a pour but d'assurer tous les risques en général de responsabilité civile pouvant incomber aux Sociétés de Tir, au Président et membres du Comité, à raison des accidents survenant pendant les concours ou exercices.

Les adhérents ne peuvent être que des Sociétés de Tir affiliées à l'Union des Sociétés de Tir de France.

Son fonds provisoire de garantie constitué par un apport remboursable de vingt mille francs effectué par l'Union des Sociétés de Tir de France, non productif d'intérêts au profit de cette dernière, s'accroît rapidement de réserves importantes constituées par les bénéfices des exercices successifs.

La fin de l'exercice 1905 ayant démontré incontestablement, malgré les tarifs très réduits, la vitalité de la Société et ses réserves venant doubler le capital souscrit, *La Prudente* commence à amortir par quart la dette qu'elle avait contractée envers l'Union. La totalité de la dette se trouve actuellement éteinte.

En 1907, elle étend ses opérations, limitées jusque-là à la responsabilité civile, à l'assurance individuelle des tireurs, marqueurs et employés de stand, donnant ainsi la garantie complète de tous accidents de tir. Elle décide de même que les adhérents ayant cinq années de sociéterat bénéficieront d'une ristourne de 25 % de leur prime nette.

L'année 1909 enregistre une nouvelle extension de garantie laquelle peut s'appliquer désormais à tous exercices de préparation militaire et tous autres sports que le tir.

*La Prudente* dont le succès ne s'est pas démenti (152.000 frs. de réserves) répond ainsi à tous les besoins des Sociétés de tir et de préparation militaire, elle leur donne la garantie sans limite si vivement réclamée et qui n'avait pu être obtenue jusqu'à ce jour.

On ne pourrait assez conseiller à toutes les Sociétés et fédérations sportives de s'inspirer du bel exemple que leur a donné l'Union des Sociétés Tir de France en n'hésitant pas à un moment donné à s'imposer un lourd sacrifice dans l'intérêt commun.

WILLIAMS & C°

*1 et 3, rue Caumartin, Paris*

Cette importante maison a une succursale à Bordeaux.

Fondée en 1867, elle a obtenu de nombreuses récompenses aux expositions en raison de la qualité de ses produits. Son Usine modèle de Levallois-Perret fabrique les célèbres raquettes de tennis employées par tous les grands joueurs dans le monde entier et tous articles nécessaires à la pratique des sports tels que : Tennis, Golf, Football, Hockey, Tir à l'Arc, Gymnastique, Cricket, etc.

Fournisseurs de l'U. S. F. S. A. pour les Matches internationaux et Championnats, elle est avantageusement connue sur la Place pour la fourniture de tous les articles concernant l'équipement et les accessoires sportifs.

#### MÉDAILLE DE BRONZE

ANDRÉ MÉRY (Paul Meyer)

*12, rue Pouletier, Paris*

M. André Méry est un excellent artiste qui s'est fait une spécialité des plaquettes sportives. Il a exposé à Turin quelques-unes de ses plus jolies compositions, que les visiteurs ont paru apprécier particulièrement ; on a remarqué notamment la plaque exécutée récemment pour l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, qui est une des meilleures œuvres de M. André Méry.

#### Bibliothèque Sportive

*(Ce chapitre a été rédigé avec l'aimable collaboration de M. Pierre Souvestre, Syndic de l'Association de Journalistes sportifs)*

Créée à l'Exposition de Bruxelles pour la première fois, la Bibliothèque Sportive a pris, grâce à l'activité du Groupe des Sports, un développement considérable à l'Exposition de Turin.

Les Editeurs et les auteurs sollicités d'exposer leurs ouvrages, ont répondu avec empressement aux demandes qui leur étaient adressées. Tous ont droit à la reconnaissance, mais plus particulièrement, il convient de remercier la maison

HACHETTE et Cie,  
*79, Boulevard Saint-Germain, Paris*

qui envoya à Turin deux de ses Bibliothèques de gare, dans lesquelles étaient exposées les publications des autres éditeurs et celles qui lui sont propres.

La Maison HACHETTE et Cie a édité, comme on sait, des ouvrages sportifs d'un intérêt direct et pratique, des Guides qui permettent aux voyageurs d'apprécier par avance les régions qu'ils doivent parcourir et de savoir, à l'instar de M. Perrichon,

non seulement quels sont les spectacles grandioses qu'il leur sera donné de contempler, mais encore le montant des dépenses à effectuer. Enfin MM. HACHETTE et Cie ont exposé à Turin leur série, jeune encore mais qui se développera très certainement, d'ouvrages destinés à vulgariser l'espéranto, la langue universelle future de tous les pays.

MM. HACHETTE et Cie ont obtenu un Grand Prix.

MM. DUNOD ET PINAT,

47, *Quai des Grands-Augustins*,

se sont, comme on sait, spécialisés depuis de longues années dans l'édition des travaux traitant de la Technique des Sports, et documentant le savant comme le profane sur le progrès des locomotions mécaniques. Trente-six volumes concernant l'Automobile, l'Aviation et leurs succédanés, étaient exposés par MM. DUNOD et PINAT, à Turin, et leur ont valu un Grand Prix.

M. HETZEL,

13, *Rue Jacob*,

M. HETZEL, l'éditeur béni de la jeunesse, a fait connaître à nos voisins le charme des aventures de chasse, des chevauchées, des navigations et des voyages extraordinaires. Il a exposé vingt volumes sur les Sports les plus variés et l'Education de la Jeunesse, lesquels ont été très hautement appréciés, et lui ont fait mériter un Grand Prix.

MM. PIERRE LAFITTE & CIE

90, *avenue des Champs-Elysées*

MM. LAFITTE & Cie se sont fait une grande spécialité des publications sportives; le Journal « LA VIE AU GRAND AIR », créé en avril 1898, a toujours trouvé auprès des sportmen l'accueil le plus favorable; cette belle publication a fait faire de grands progrès à l'idée sportive; signalons aussi l'intéressante collection de « SPORTS-BIBLIOTHÈQUE », qui comprend déjà une quinzaine de volumes et possèdera pour chaque sport un ouvrage rédigé par un spécialiste éminent.

Cette importante maison d'éditions a obtenu à TURIN un grand prix bien mérité.

MM. LAROUSSE,

13, *Rue Montparnasse*.

Les éditeurs du célèbre Dictionnaire ont conservé leur formule et dans les volumes qu'ils ont envoyé à Turin, nous donnent d'intéressantes monographies illustrées sur les sports modernes: l'escrime, le tir et l'éducation physique.

Ils ont également reçu un Grand Prix.

M. VUIBERT

63, *Boulevard Saint-Germain*.

L'important éditeur a exposé divers ouvrages d'un intérêt indiscutable, car ils concernent tous les procédés d'amélioration physique de l'humanité, des traités d'éducation raisonnée, des ouvrages sur les danses-gymnastiques et aussi une étude très complète de M. Lecornu, sur la navigation aérienne, et a reçu un diplôme d'honneur.

M. HENRI BARRERE,  
21, Rue du Bac,

est l'éditeur géographe auquel nous devons les cartes les plus récentes et les plus complètes, il nous donne, indépendamment de documents très précis sur les pays connus, la configuration exacte de régions toutes nouvelles, et à peine explorées, telles que le Congo, le Maroc. M. Barrère sera certainement le premier à dresser la carte définitive du Pôle Sud. Il a obtenu une Médaille d'or.

M. PIERRE SOUVESTRE,  
1, Rue Tardieu.

Le Directeur de la Revue *Le Poids Lourd* exposait à Turin la collection complète de cette intéressante publication, à la fois documentaire, technique et seule de son espèce; relative aussi à tout ce qui concerne la locomotion mécanique utilitaire, qui prend désormais un si grand développement. Il reçoit une Médaille d'or bien méritée.

UNION VELOCIPEDIQUE DE FRANCE  
24, Boulevard Poissonnière.

L'importante fédération sportive a fait connaître aux visiteurs de l'Exposition de Turin les nombreux Annuaires, Brochures et la Revue Mensuelle qu'elle édite depuis sa fondation et qui constituent une documentation des plus utiles à l'histoire du sport cycliste. Elle a obtenu une Médaille d'or.

M. LUCIEN ANFRY,  
134, Rue de la Convention,

est un éditeur technique qui, en exposant des livres sur le Pétrole, le Caoutchouc, l'Industrie automobile, met le lecteur au courant des évolutions constantes de la science appliquée au commerce et à l'industrie; il a obtenu une médaille d'argent.

M. GIRAUDEAU  
1, Rue Villaret-de-Joyeuse,

représente, dans le monde sportif, l'éditeur documentaire. On a vivement apprécié ses Annuaires de l'Automobile et de la Vélocipédie qui donnent tous renseignements nécessaires sur ces deux importants moyens de locomotion; il a obtenu une Médaille d'argent.

M. RAOUL DE CLERMONT,  
137, Boulevard Saint-Germain

exposait à Turin un intéressant ouvrage sur la Protection des Paysages et des Sites qui nous prouve qu'en cette époque de matérialisme à outrance, l'Art a toujours ses fidèles défenseurs. Il a reçu une Médaille d'argent.

LIBRAIRIE DES ANNALES,  
26, Rue Bonaparte.

La Librairie des Annales, spécialisée jusqu'alors dans les œuvres purement littéraires, a fait une fort heureuse exception en éditant: *La Conquête de l'Air vue par l'Image*, qui constitue un utile document, et *l'Education Physique de la Jeune Fille*, dont chacun comprend l'opportunité; elle a obtenu une Médaille d'argent.

MM. PIERRE ROGER et Cie,  
54, Rue Jacob,

sont les fervents apôtres de l'Athlétisme et des Jeux de plein air, dont ils nous révèlent les secrets et l'historique dans leurs volumes : « Le Livre des Sports Athlétiques et des Jeux de plein air », joliment édité, bien illustré et très apprécié des connaisseurs et du Jury qui a décerné à MM. Pierre ROGER et Cie une Médaille d'argent.

Le Docteur JACQUES SOUBIES,  
14, Rue de Phalsbourg.

praticien éminent et sportsman documenté, M. SOUBIES, dans la Physiologie de l'Aéronaute, donne d'utiles conseils à tous ceux que tente la locomotion aérienne. Il reçoit une Médaille d'argent.

Ainsi donc dans son ensemble, la Bibliothèque Sportive du Groupe XI<sup>1</sup> des Sports, présentait, au point de vue technique, historique, documentaire et vulgarisateur, un intérêt qui ne pourra aller qu'en s'accroissant et il est indispensable que, dans l'avenir, on consacre à cette nouvelle branche de l'activité humaine, une place de plus en plus importante.

## CLASSE 56

### Tir. — Armes

#### HORS CONCOURS (MEMBRE DU JURY)

BUCHERON, (Armurier)  
Moulins (Allier).

Cette très ancienne Maison dont la renommée n'est plus à faire, a été fondée par M. BUCHERON père; depuis 1900 elle a obtenu de nombreux succès:  
1900. — Brevet pour un système de fermeture pour fusils de chasse;  
1902. — Prix d'excellence au Concours International d'armes à Paris. 2 médailles d'or et 4 médailles d'argent.

1911. — Brevet pour une nouvelle platine à interrupteur pour fusils Hammerless.

A Turin, M. BUCHERON, mis Hors-Concours et membre du Jury, avait exposé 25 fusils modèle particulier de son système avec différents types de dispositif.

R. DARNE, Manufacture d'Armes.  
71, 73, *Cours Fauriet, Saint-Etienne*

La Maison DARNE, fondée à Saint-Etienne en 1881, est actuellement une des plus importantes fabriques d'armes de France.

M. DARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur, fondateur de la Maison, a rénové l'Arquebuserie par la création d'armes d'un système tout différent des anciens; ces nouvelles armes, connues sous le nom de Fusil DARNE à canons fixes, ont créé à Saint-Etienne et à la France une réputation nouvelle dans cette branche de l'industrie.

Récompenses obtenues aux précédentes Expositions: Paris 1889, Médaille d'Or; Saint-Etienne, 1891, Médaille d'Or; Paris, 1900, Médaille d'Or; Liège, 1905, Hors Concours, Membre du Jury; Milan 1906, Hors Concours, Membre du Jury; Londres 1908, Hors Concours, Membre du Jury; Turin 1911, Hors Concours, Membre du Jury.

La Maison DARNE est universellement connue à l'étranger qu'elle fournit d'armes de luxe du plus grand prix; ses fusils de Tir aux pigeons, par exemple, lui valent des victoires continues dans les contrées les plus lointaines. Dans les armes de prix moyen, elle concurrence avantageusement les industries étrangères de Belgique et d'Angleterre.

Elle jouit également de la première réputation pour ses gros Canardiers, ses Carabines Express de précision, etc., etc., et pour toutes variétés de fusils de chasse et de Tir aux Pigeons, dont ses deux stands à Turin offraient une remarquable exposition.

SOCIETE FRANCAISE DE MUNITIONS DE CHASSE, DE TIR ET DE GUERRE  
30, *rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.*

Cette importante manufacture mise en Société Anonyme au Capital de six millions, en 1884, a succédé à la Maison GEVELOT fondée en 1820.

Cette Société possède, dans ses usines des Moulineaux, des Bruyères de Sèvres et de St-Etienne, un matériel pour la fabrication journalière de 300.000 cartouches de guerre moderne de tous modèles pour tous les fusils et carabines employés actuellement dans le monde entier, pour la fabrication des cartouches de stand pour fusils de guerre, des cartouches Gévelot, des cartouches pour carabines américaines et des cartouches pour tube à tir réduit.

Elle possède également un matériel pour la fabrication journalière de 150.000 cartouches de revolvers divers, de 700.000 cartouches de chasse de tous modèles et un matériel complet pour la fabrication du feutre et la fabrication entière des bourres en feutre et en carton.

La société possède une installation complète pour la fabrication du fulminate de mercure pur donnant une production de 150 kilos par jour, 22 presses avec trémies de distribution pour la fabrication des amorces d'une production journalière de 4 millions d'amorces; des presses pour la fabrication de 150.000 détonateurs pour mines par jour; un atelier pour la fabrication journalière de 20.000 amorces électriques pour mines.

Elle possède, en outre, des ateliers pour la fabrication des étoupilles de tous

systèmes, fusées de tous systèmes; chargement de gargousses et d'obus; pétards de chemin de fer; chargements de revolvers; fabrication de cartouches Flobert; artifices et signaux.

La maison GEVELOT et la Société Française des Munitions ont obtenu aux précédentes Expositions les récompenses suivantes :

1836, Prix Montyon; 1839, Paris, Médaille de bronze; 1844, Paris, Médaille d'Argent; 1849, Paris, Médaille d'Argent; 1851, Londres, Prize Médal; 1855, Paris, Médaille d'Argent et une d'Or collective; 1862, Londres, Médaille d'Argent et une d'Or collective; 1872, Moscou, Grande Médaille d'Or; 1873, Vienne, Médaille de Mérite et de Progrès; 1876, Philadelphie, Grande Médaille; 1878, Paris, 2 Médailles d'Or; 1885, Anvers, Diplôme d'Honneur; 1885, Londres, Médaille d'Or; 1888, Barcelone, Médaille d'Or; 1889, Paris, Grand Prix, Médaille d'Or; 1893, Chicago, Hors Concours; 1894, Mention de Prix Montyon; 1897, Bruxelles, Membre du Jury Hors Concours; 1900, Paris, 3 Grands Prix, Classe 51 (Chasse), Classe 115 (Colonies), Classe 115 (Guerre); 1902, Rappel de Grand Prix Exposition d'Hanoï 1904; Saint-Louis, Grand Prix; 1905, Liège, 4 Grands Prix; 1908, Londres, Hors Concours, Membre du Jury; 1910, Bruxelles, Hors Concours, Membre du Jury; 1910, Francfort, Hors Concours, Membre du Jury; 1911, Turin, Hors Concours, Membre du Jury.

La Société Française des Munitions de Chasse de Tir et de Guerre avait installé à Turin un stand très artistiquement agencé, qui a été très remarqué.

#### GRANDS PRIX

##### CHEVALIER, Manufacture d'Armes de Chasse et de Luxe.

9, rue des Filles-Saint-Thomas à Paris.

Cette Maison a été fondée par Eugène LEFAUCHEUX en 1852 lors de son invention du Revolver se chargeant par la culasse. Cette affaire eut dès le début une très grande importance. M. LEFAUCHEUX occupa jusqu'à 500 ouvriers.

En 1870, la Maison fit quantité de fusils chassepots et mitrailleuses.

A la fabrication des revolvers M. LEFAUCHEUX adjoignit la fabrication du fusil de chasse fin, appelé fusil de Paris, muni des canons de Léopold Bernard.

M. CHEVALIER avait exposé à Turin un lot de fusils très fins de Chasse et de Tir aux pigeons; ces derniers sont des modèles particuliers, très robustes et donnant au tir le maximum de groupement et de pénétration.

La détente unique « Simplex » est une invention toute récente, elle intéresse particulièrement les tireurs aux pigeons et les tireurs de battues.

Cette détente permet de tirer successivement les 2 coups sans déplacer la main droite ce qui donne plus de vitesse et plus de justesse au tir.

La Maison CHEVALIER, qui a été mise Hors-Concours aux Expositions de Liège et de Milan 1906, M. CHEVALIER étant membre du Jury, a obtenu un Grand Prix à l'Exposition de Turin.

EDMOND ETLING et Cie (Galerie Béranger).  
 Editeurs Fabricants de bronzes et objets d'art.  
 158 ter, rue du Temple, Paris.

La Galerie Béranger, qui appartient actuellement à MM. Edmond ETLING et Cie, fut fondée en 1905 par M. Léon Quantinet. Elle fut, d'abord, installée quai Valmy, puis transférée quai Jemmapes, et enfin en janvier 1908, dans l'immeuble qu'elle occupe, actuellement, 158 ter, rue du Temple, à Paris. Elle prit à cette époque, le nom de Galerie Béranger.

Lorsque, au début de 1909, M. Quantinet céda la direction de sa Maison à M. Ed. Etling, celle-ci continua sa marche ascendante. L'agrandissement des locaux fit de la Galerie Béranger une des toutes premières maisons de Paris pour l'édition de la variété de ses sujets et de la nouveauté des modèles édités chaque année.

Son succès, que vient de confirmer l'Exposition de Turin, provient avant tout de la variété et de la nouveauté des modèles édités chaque année.

La Galerie Béranger s'est caractérisée par un genre tout spécial : ses statuettes en bronze et en ivoire, ses sujets en marbre et bronze, ont eu immédiatement un succès retentissant. Rien de plus gracieux, rien de plus charmant, rien de plus harmonieux, que ces objets d'une élégance si parisienne.

La Galerie Béranger en elle-même, et par là nous voulons dire au point de vue de sa décoration intérieure, vaut la peine d'être visitée : elle est établie tout entière en style gothique.

La clientèle de la Galerie ne se borne pas, d'ailleurs, à Paris seulement ; elle est disséminée un peu sur tous les points du globe.

Pour la première fois en 1910, la Galerie Béranger a tenté le sort des Expositions et l'accueil le plus flatteur lui a partout été réservé.

A Francfort, à l'Exposition des Sports, ses envois furent mis hors concours et M. E. ETLING nommé membre du Jury.

A Bruxelles, à la section des Sports, elle obtint un Grand Diplôme d'Honneur et, dans cette même Exposition, à la section du bronze véritable, la médaille d'Or lui fut attribuée.

A Turin un Diplôme de Grand-Prix a été la récompense justifiée des efforts constants de MM. Edmond ETLING et Cie.

GASTINNE-RENETTE, Arquebusier

39, Avenue d'Antin, Paris.

Fondée en 1812 par le bisaïeu du propriétaire actuel, la Maison GASTINNE-RENETTE est justement réputée par l'excellence de ses Armes de Chasse et de Tir. — L'Etablissement situé aux Champs-Elysées, avenue d'Antin, comprend les Magasins d'Armes, les ateliers d'Arquebuserie et de chargement des Cartouches et, en outre, une Galerie de Tir, fréquentée par les amateurs français et étrangers.

Dans la section B (classe 56) du Groupe XI A, la Maison Gastinne-Renette a présenté surtout des armes concernant le tir dans les sports de genres divers :

Le fusil de chasse léger à côté du fusil plus lourd de tir aux pigeons, la carabine pour enfant près de celle destinée au tir des corbeaux et de la carabine de vénérerie à crosse démontable servant aux équipages de chasse à courre.

Les armes de tir proprement dites, sont représentées par les pistolets de combat réglés pour le tir au visé ou pour le tir au commandement sur silhouettes, en même temps que par des pistolets de plus petit calibre servant à grande distance. Viennent s'y ajouter : les revolvers de divers systèmes applicables soit au tir au visé, soit au tir rapide et de surprise. Au revolver d'ordonnance s'appliquent une visière et des munitions spéciales à charges réduites permettant un entraînement plus facile qu'avec les cartouches réglementaires.

Indépendamment de la fabrication des armes dans laquelle la Maison Gatinne-Renette a conquis depuis longtemps une supériorité consacrée par les plus hautes récompenses aux Expositions Universelles, elle s'est toujours particulièrement occupée de l'enseignement et des progrès du tir. Sa Galerie de l'Avenue d'Antin, pour le tir au pistolet, au revolver et à la carabine, peut passer pour le modèle du genre en tant qu'installation urbaine, au double point de vue de la commodité des tireurs et de la sécurité du voisinage. Des buts mobiles et des appareils à indicateurs électriques y rendent le tir particulièrement attrayant, et sous la direction de professeurs experts les jeunes tireurs y font de rapides progrès.

L'établissement est, du reste, universellement connu par l'élite des tireurs du monde entier. Des plans très détaillés exposés à Turin en montrent les plus remarquables dispositions.

Indépendamment du tir des Champs-Elysées, la Maison Gatinne-Renette a créée en 1909 à Issy aux portes de Paris, la première Ecole de chasse ayant réellement existé en France.

Dans un terrain de 5 hectares sont tracées des pistes accidentées où se reproduisent tous les incidents possibles de la chasse devant soi et en battue. Les débutants y reçoivent un enseignement rationnel et les conseils de prudence les plus efficaces. A côté de ses établissements M. Gatinne-Renette, s'efforçant toujours de répandre le goût du tir en le rendant accessible et le moins dispendieux possible, a été le créateur de diverses Sociétés dont la plupart ont été récompensées aux Expositions précédentes.

Le FAISCEAU, créé en 1899, a pour but l'entraînement au pistolet, au revolver, à la carabine, à l'arme de guerre tant avenue d'Antin qu'en plein air. Il compte 125 membres.

Le BISET, créé en 1908, a pour but l'entraînement au fusil de chasse et compte 80 membres.

Le GRAND PRIX décerné à cette importante Maison à l'Exposition de Turin, complète la liste des nombreuses récompenses obtenues aux Expositions suivantes :

Médailles d'argent ((Paris 1827, 1834, 1839, 1844, 1849); Médailles de 1<sup>re</sup> Classe (Paris 1857, 1867); Prize Medals, (Londres 1851, 1862); Médailles d'Or (Paris 1878, Anvers 1885); Hors concours, Membre du Jury; Vienne, 1873; Barcelone 1888; Paris 1889; Paris 1900.

## J.GAUCHER, Armes.

*Saint-Etienne*

Cette maison fondée en 1834, fut dirigée par M. Jean GAUCHER père, chevalier de la Légion d'honneur, jusqu'à son décès, en 1901.

Pendant sa longue carrière industrielle, M. GAUCHER père avait rempli les fonctions de Président du Tribunal de Commerce de St-Etienne et d'Administrateur de la Banque de France.

M. Jean GAUCHER fils, propriétaire actuel, lui a succédé : sous sa direction comme sous celle de son père, cette Maison s'est toujours occupée exclusivement de la fabrication des Armes et de la vente des munitions et autres accessoires s'y rattachant.

A son origine, cette Maison fabriquait les fusils à pierre ou à piston, seuls connus à cette époque.

Plus tard, dès leur création, elle entreprit la fabrication du fusil Lefaucheux, du fusil clé sous le pontet, dit Beringer, du fusil clé entre les chiens ou Top-Lever, du Hammerless et, récemment, du fusil New Gun à 5 verrous, breveté dans tous les pays.

Son exposition à Turin comprenait des types de tous les fusils de chasse existant : fusils à piston à un et à deux coups, Lefaucheux à broches et à percussion centrale, fusils Bérenger, fusils à double, triple ou quadruple verrou, platines dans la poignée ou encastrées, fusils hammerless à triple ou quadruple verrou, avec ou sans éjecteur automatique, fusils « New Gun » à 5 verrous, à chiens ou Hammerless, fusils « Express » pour la chasse aux fauves.

M.GAUCHER avait exposé également une collection complète de carabines de tous systèmes : Flobert de salon et de grand tir, Warmant de tir et de chasse, Remington, Martini de haute précision, genre Gras, genre Lebel, etc., et divers canons bruts, assemblés et non assemblés pour fusils, ainsi que des canons de carabines, sortis également de ses ateliers et, enfin, un choix varié de pièces de fusils et de carabines (bascules, platines, chiens, cheminées, culasses, pontets, etc.), brutes ou usinées.

Cette Maison fabrique tous les genres de fusils connus et possède un stock très important de munitions des différentes cartoucheries, d'accessoires de chasse, de pièces détachées et d'outillage ; elle exécute, dans les meilleures conditions, toutes les réparations d'armes quelconques.

Ajoutons qu'elle traite exclusivement en gros avec les Armuriers et Négociants en armes s'interdisant toutes relations avec les amateurs.

Cette Maison qui, à Turin, a obtenu 2 Grands Prix, comptait de nombreuses récompenses aux Expositions antérieures :

Exposition Universelle. Paris, 1889. Grand Prix.

— — Paris, 1900. Grand Prix.

— Internationale. St-Etienne, 1904. Hors Concours, Membre Jury.

— — Milan, 1906, Grand Prix.

## DIPLOME D'HONNEUR

## MANUFACTURES REUNIES D'ARMES ET ARTICLES DE SPORTS

*70, Rue Lafayette, à Paris*

Cette importante maison avait admirablement groupé dans une élégante vitrine :  
 1° Toute une série de carabines de haute précision, armes de championnat d'une fabrication irréprochable et d'un fini parfait.

Toutes ces armes à double détente, départ réglable selon le désir du tireur, avec hausses à remparts, double tables réglables dans les deux sens avec curseur micrométrique à charriot.

2° En concordance avec cette série de carabines, tous les genres de guidons et de hausses recommandés à la clientèle des tireurs ; toutes ces pièces ont été exposées, terminées à la lime, mais sans être trempées, de façon à ce que les visiteurs puissent se rendre compte du travail et de la minutie qu'exigent ces petites pièces qui constituent la partie la plus intéressante des armes de haute précision.

3° Un pistolet modèle « Ira Payne », de fabrication parfaite, avec un dispositif de crosse absolument spécial et nouveau : en effet, la crosse de ce pistolet est conçue de telle façon que tous les doigts de la main s'encastrent et supportent le poids de l'arme ; cette crosse a été conçue par le champion du monde de tir au pistolet.

4° Plusieurs types de fusils de chasse, types de fusils Hammerless à platines et éjecteurs automatiques ; ces fusils sont particulièrement intéressants et peuvent rivaliser avec les grandes marques étrangères.

5° Une série de revolvers de différents systèmes, dont plusieurs types d'un effet assez gracieux et agrémenté d'incrustations or dues à un graveur ciseleur élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Les Manufactures Réunies d'Armes et Articles de Sports, dont le Directeur était membre du Jury, ont été mises Hors Concours à l'Exposition Internationale de Roubaix 1911 et ont obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition Internationale de Turin.

## MÉDAILLES D'OR

## CARTOUCHERIE STEPHANOISE

*9, rue Thiollière, St-Etienne (Loire).*

Cette maison, qui a pour objet la fabrication et la vente des Munitions de Chasse et de Tir, a été fondée en 1884.

Son usine installée à Saint-Etienne, c'est-à-dire au centre même de la production française des armes, fournit de munitions les fabricants d'armes stéphanois qui les répandent avec leurs armes dans le monde entier.

Ses marques, parmi lesquelles figure la Marque Diane qui est la reproduction très fidèle d'un marbre antique du Musée du Louvre, sont très appréciées des Chasseurs et des Tireurs.

L'importance de l'outillage mécanique et l'excellence de la fabrication de la Cartoucherie Stéphanoise ont été récompensées à l'Exposition de Turin, où elle avait des spécimens fort jolis de ses produits, par l'attribution d'une Médaille d'Or.

ENAUT (ROBERT), Edition d'insignes artistiques.  
41, rue Turbigo, à Paris.

Cette maison fondée en 1894, tient une place importante dans les industries se rattachant aux Sports, et la réputation qu'elle s'est acquise est due à un travail incessant.

M. Robert ENAUT a présenté dans une élégante vitrine un ensemble intéressant d'insignes de toutes nations et pour toutes sortes de groupements, fédérations sportives ou autres Sociétés, Clubs, Congrès, Ligues, dont la variété avec ou sans émaux et le fini d'exécution frappent de suite; elle a présenté aussi des plaquettes d'art, des médailles ayant trait à tous les Sports.

Les breloques pour champions ont des formes gracieuses, la finesse du reperçage s'ajoute à la belle exécution de la gravure et au bon goût de la ciselure.

Tous les métaux se trouvent traités dans cet ensemble : l'acier gravé en creux montre la pièce qu'il produit en relief. La diversité de petits objets utiles aux sportsmen prouve l'étude approfondie qui est faite de toutes ces questions.

Une médaille d'or a été attribuée à la Maison Robert ENAUT.

## CLASSE 57

### Yachting

#### GRAND PRIX

FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIETES D'AVIRON  
43, boulevard Lannes, Paris

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron est composée de huit Fédérations régionales: Nord, Nord-Ouest, Loire et Ouest, Sud-Ouest, Méditerranée, Sud-Est, Nord-Est et Fédération Parisienne. Elle comprend actuellement 99 sociétés et environ 45.000 membres.

Elle a été fondée, en 1890, de tous les éléments de l'ancienne Union des Sociétés d'Aviron, auxquels se joignirent peu après les Fédérations régionales alors indépendantes.

Ce groupement réglemente tout ce qui concerne le sport de l'aviron et prépare même la jeunesse aux choses maritimes et à la marine.

Les principales épreuves organisées sous sa réglementation sont : les Championnats de France, les Régates Internationales de Paris, la Coupe de Paris, le Championnat de la Seine, les Matches Paris-Francfort et Paris-Milan, etc. Plus de deux cents autres épreuves et concours sont organisés, tant à Paris qu'en province, par les Sociétés nautiques fédérées.

Trois épreuves spéciales ont été créées par M. Glandaz, Président actuel de la Fédération: l'une, la Coupe Glandaz, est le Championnat de France à quatre rameurs des Débutants; la seconde, la Coupe des Etudiants, est réservée aux jeunes gens des Universités de France; la dernière, la Coupe des Militaires, est courue par

les jeunes gens qui sont sous les drapeaux. Ces intéressantes épreuves ont lieu en Juin et Juillet de chaque année.

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron est une des Fédérations fondatrices de la Fédération Internationale, groupant les Fédérations nationales de Suisse, Italie, Belgique, Alsace-Lorraine, Adriatique et France. Ses membres participent de droit aux Championnats d'Europe, qui se courrent, à tour de rôle, chaque année dans l'une des Fédérations et dont les trophées ont été remportés maintes fois par les rameurs français.

Elle a également des traités avec l'Allemagne, la Hollande, la Suède et la Russie.

Elle est reconnue comme Société agréée de Préparation et de Perfectionnement militaire (Décision de M. le Ministre de la Guerre, du 28 septembre 1911).

Elle est affiliée au Comité National des Sports, qui comprend la presque totalité des grandes Fédérations sportives de France.

Son Bureau est actuellement composé de: MM. Glandaz, Président; Haffreingue et Wet tengel, Vice-Présidents; Sevin, trésorier, et Dorn, secrétaire.

L'exposition de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, particulièrement bien présentée, comprenait des modèles des diplômes, plaquettes, annuaires, des pavillons et des photographies.

#### DIPLOME D'HONNEUR

##### G. de CONINCK et Cie, Chantiers de Construction navales.

*Maisons-Laffitte (S.-et-O.)*

Les chantiers G. de CONINCK et Cie de Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise), une des plus anciennes maisons françaises s'occupant de la construction des bateaux de plaisance et de service, ont vu leurs ateliers sans cesse se développer depuis leur fondation; ils occupent actuellement plus de 70 ouvriers pour la construction des bateaux en aciers ou en bois, et leur outillage, des plus perfectionnés, comporte actuellement, en plus des outils ordinaires pour les travaux du bois et du fer, des perceuses électriques, et des riveteuses à air comprimé, ce qui permet un travail rapide et très soigné.

L'extension prise par ces chantiers a amené la création de 2 succursales : l'une située aux Mureaux en plein centre de la navigation de plaisance, l'autre à Rouen où la navigation automobile va sans cesse en augmentant.

MM. G. de CONINCK et Cie se sont, des premiers, occupés des applications du moteur à explosions aux embarcations de service. Chaque année ils livrent de nombreux canots la plupart en acier pour les Colonies et les pays étrangers. Ils ont également exécuté avec succès des vedettes pour le Ministère de la Marine, les unes servant de garde-pêche, les autres servant aux Préfets Maritimes de nos grands ports de guerre; enfin ils sont les fournisseurs des Ponts et Chaussées pour leurs canots de service destinés aux rivières et canaux de France.

A l'Exposition de Turin, ils avaient exposé les modèles de plusieurs de leurs embarcations tant à voiles et à vapeur qu'à moteur et une très jolie série de

photographies représentant les types les plus intéressants construits ces dernières années. De plus, un de leurs canots faisait le service régulier sur le Pô, pour le Comité Français de l'Exposition.

Au groupe des Sports, MM. de CONINCK et Cie avaient exposé plusieurs articles de Sports d'Hiver : Skis, Luges etc., etc., dont ils se sont fait une spécialité depuis de nombreuses années.

Une médaille d'Or et un diplôme d'Honneur ont été la juste récompense des efforts de MM. de CONINCK et Cie.

#### MÉDAILLE D'OR

##### A. SENECAL

*Constructions navales*

*Les Mureaux (Seine-et-Oise)*

M. SENECAL a installé aux Mureaux, en 1908, un chantier naval comprenant des hangars de 500 mètres carrés de superficie en bordure de la Seine; des rails montés sur de forts longerons avançant de 20 mètres dans la rivière et atteignant trois mètres de profondeur; chariots spéciaux pour la mise à terre rapide et les diverses opérations de déplacement des bateaux jusqu'à 30 tonnes, cabestan à deux vitesses pour le halage des bateaux à terre; fosse pour la visite et les réparations en dessous. Salle à tracer les plans grandeur nature, dans le faitage du chantier, où se fait également la construction des petites embarcations. Chaudière extérieure et étuve intérieure pour le chauffage des bois à courber, membrures, plat-bords, serres, etc. Fonderie pour couler les lestes en plomb pour voiliers. Bureau et plans de bateaux.

Personnel : Charpentiers pour la construction des coques; menuisiers pour les installations intérieures; peintres; mécaniciens pour installation et réparation de moteurs; personnel pour la mise à terre, la manutention et l'entretien des bateaux.

Production: Construction et armement des bateaux à voiles de course ou de promenade; canots à moteurs course ou croisière, embarcations en tous genres. Garage de bateaux à sec sous hangars l'hiver, à l'eau en été : armement, entretien, réparations.

La spécialité du chantier est la construction des voiliers de course ou de promenade, qui exigent un travail très soigné et bien fini dans tous les détails.

M. A. SENECAL a exposé à Turin dans le Groupe des Sports, un canot à clins de 3 m. 50. Ce genre de bateau est généralement employé comme embarcation de service pour voiliers; ses formes arrondies de l'avant lui permettent de bien suivre la remorque; ses formes larges du milieu et de l'arrière en font un bateau stable et relativement très porteur; la construction très soignée est en acajou, avec pièces claires-fortes en chêne; membrures acacia ployées après étuve; bancs, planchers à claire-voie et caillebotis en pitchpin; avirons frêne; systèmes, bande d'étrave et couronnement cuivre.

M. SENECAL qui avait obtenu une médaille d'Argent à l'Exposition des Sports, de Francfort, s'est vu décerner une médaille d'Or par le Jury de l'Exposition de Turin.

## CLASSE 58

## Alpinisme et Tourisme

GRANDS PRIX

CLUB ALPIN FRANÇAIS

30, rue du Bac, Paris.

Le Club Alpin Français, fondé le 2 avril 1874, a pour but de répandre la connaissance des pays de montagne et des régions pittoresques de la France, d'en faciliter l'accès et de faire bénéficier ses Membres des spectacles grandioses et des saines fatigues que procurent les séjours et les excursions en montagne.

Le Club Alpin Français, dont la Direction Centrale est à Paris, est composé de 46 Sections réparties sur l'ensemble du Territoire.

Il édifie des refuges pour les Alpinistes dans les lieux élevés, ainsi que des Chalets-Hôtels ou des refuges gardés, accessibles à tous les Touristes; il construit des sentiers ou établit des poteaux indicateurs dans les hautes vallées pour faciliter les courses et promenades, et il crée partout où il en est besoin des organisations de guides et porteurs pourvus du brevet du Club Alpin Français et soumis à ses règlements et tarifs.

Son influence est considérable et bienfaisante à l'égard des populations des pays montagneux dont l'existence si rude est grandement améliorée par les profits du Tourisme.

Des centres de sports d'hiver se développent rapidement grâce à son action, au grand Concours International de Skis, organisé par lui chaque année dans une région différente et qui attire des milliers de spectateurs, grâce aussi aux concours locaux de skis et de sports d'hiver organisés par ses Sections des Alpes, des Pyrénées, du Jura, des Vosges et du Plateau Central.

Sa propagande est active en faveur de toutes les améliorations concernant les régions montagneuses : moyens de transport, hôtels, billets spéciaux de voyage, et de l'œuvre si importante du reboisement.

Sa publication mensuelle *La Montagne* traite de tous les sujets intéressant l'Alpinisme, les sciences si nombreuses qui s'y rattachent, le Tourisme et les voyages, les sports d'hiver, etc.; elle est envoyée gratuitement à tous les membres du Club.

Des excursions collectives, des voyages, procurent aux membres du Club l'occasion fréquente de déplacements agréables sous la direction de membres du Club expérimentés.

Enfin, les caravanes scolaires du Club ont groupé depuis l'année 1875 des milliers d'adhérents, et leur succès va toujours grandissant.

\* \* \*

La place nous manque malheureusement pour examiner en détail les nombreuses créations utiles du C. A. F. Nous devons nous contenter de signaler les travaux importants et utiles effectués par cette société et plusieurs de ses membres, notamment MM. Henri Vallot et Eugène Barre, pour le jalonnement du chemin classique

du « Tour du Mont Blanc ». Le choix du type de poteaux a donné lieu à des longues études qui font le plus grand honneur à ceux qui les ont entreprises.

Je voudrais dire aussi quelques mots de l'invention du docteur Oloret, qui semble bien résoudre la difficile question de la meilleure façon de fixer les skis aux pieds des skieurs, de façon que le pied ne se détache pas subitement du ski, et qu'en cas de chutes en avant, les skieurs ne subissent pas de graves entorses ou même des fractures.

Le principe de l'appareil est le suivant :

L'extrémité antérieure du pied étant assujettie dans un système métallique qui permet la direction — ce qu'on a appelé un « étrier », — dans la marche à skis, le pied ne pivote pas sur l'extrémité antérieure de la semelle supposée rigide comme un sabot. Il se fléchit au niveau des articulations des orteils avec l'arrière-pied.

Les principaux avantages de l'attache du docteur Oloret sont les suivants :

Elle n'a jamais « lâché » ;

Elle n'a jamais occasionné d'entorse ;

Elle assure une direction aisée et parfaite, et l'apprentissage du skieur en est devenu très rapide ;

Elle assure une rapidité extrême pour chauffer et déchauffer le ski ; toute perte de temps est supprimée ;

Enfin, perfectionnement tout nouveau, la vis de réglage du tenseur avant, d'une résistance à toute épreuve, permet d'obtenir instantanément, au départ et en cours de route, la tension de la courroie exactement nécessaire.

Enfin nous tenons à signaler les appareils de sondage de M. E. Belloc qui a récemment construit deux modèles nouveaux ou modifiés, destinés aux sondages en profondeur des eaux douces ou de la mer.

Des perfectionnements importants ont été apportés à ces appareils, qui sont appelés à rendre de grands services.

#### OFFICE NATIONAL DU TOURISME

L'*Office National du Tourisme*, au Ministère des Travaux Publics, a été créé par la Loi de Finances du 8 avril 1910 (article 123).

Son fonctionnement est régi par un décret rendu le 24 août 1910 sur le rapport de M. le Ministre des Travaux Publics, le Conseil d'Etat entendu.

Il est administré, sous l'autorité du Ministre des Travaux Publics, par un Conseil d'Administration de neuf membres dont trois de droit et 6 désignés par le Ministre.

Un Conseil supérieur du Tourisme comprenant cinquante membres dont huit de droit et quarante-deux nommés par le Ministre est institué auprès de l'*Office National du Tourisme*.

Le fonctionnement de l'*Office* est assuré par un Directeur choisi parmi le personnel du Ministère des Travaux Publics.

L'*Office National du Tourisme* est investi de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

L'*Office National* a pour mission d'étudier toutes les questions présentant un

caractère technique et administratif qui intéressent le tourisme et de rechercher toutes les mesures d'ordre général ayant pour objet son développement en France.

Son programme comprend donc notamment:

L'examen et la coordination des vœux émis par les Associations sportives, les Syndicats d'Initiative, etc..., la recherche des voies et moyens propres à les faire aboutir.

Le développement et l'amélioration des moyens d'accès et de transport aux centres de tourisme, des relations postales, télégraphiques et téléphoniques, etc...

L'augmentation des facilités de circulation nationale et internationale et de passage des frontières.

Le perfectionnement des cartes routières et fluviales.

L'amélioration des indications de direction et de distance, les questions touchant l'organisation hôtelière.

Dans toutes ses attributions, l'Office National du Tourisme reste un service d'intérêt général dont le rôle ne consiste pas, en donnant des renseignements individuels aux touristes, à se substituer aux Associations, aux Syndicats d'initiative et aux agences de voyage.

#### PAVILLON DE LA COTE-D'AZUR

Aucun renseignement sur cet exposant n'est parvenu aux rapporteurs.

#### TOURING-CLUB DE FRANCE

65, Avenue de la Grande-Armée, à Paris

Fondé en 1890, dans le but de développer en France le goût du tourisme, le Touring-Club s'adresse à tous ceux qui voyagent pour leur agrément et porte son effort sur toutes les questions que soulève le voyage.

Il compte actuellement 130.000 membres; il a dépensé plus de deux millions et demi de subventions et en travaux d'intérêt général destinés à favoriser le tourisme en France.

Dans chaque canton l'Association possède un délégué près duquel les touristes en faisant partie peuvent être assurés de trouver un accueil cordial, de bons conseils, soit pour leur itinéraire, soit pour le choix d'un hôtel, d'un mécanicien, d'un médecin, en un mot, dans les multiples circonstances où de bons avis, inspirés par un esprit de cordiale confraternité, sont si précieux pour le voyageur.

Aux termes des statuts, les Sociétaires se doivent tous aide et protection dans la mesure de leurs moyens; cette obligation de mutuelle assistance est la base même et la raison d'être de l'Association.

Le Touring-Club publie une Revue mensuelle, servie *gratuitement* aux seuls Sociétaires, rédigée par eux-mêmes et dans laquelle on trouve, avec des renseignements techniques, des articles de jurisprudence, des plans d'excursions, des itinéraires et des relations de voyage.

Il facilite à ses sociétaires l'achat des cartes, guides, livres techniques, etc., etc., en leur assurant des remises très appréciables; il leur facilite également la

vente des engins de tourisme (bicyclette, voiture, canot, etc.) dont ils veulent se défaire.

Son Annuaire, contenant toutes sortes d'indications utiles pour un touriste, donne une liste de plus de 3.500 hôtels, avec les prix faits à l'avance et les remises consenties.

Il procure à ses Sociétaires les avis gratuits de son Comité de contentieux leur fournit les itinéraires dont ils peuvent avoir besoin pour leurs voyages.

Enfin, il leur délivre gratuitement un élégant insigne, une carte d'identité, etc., etc.

Au point de vue des Douanes, les membres du Touring-Club, voyageant en automobile ou à bicyclette, jouissent d'avantages très importants, notamment: de la dispense de consignation des droits, à l'entrée en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Hollande, Suisse, Italie et dans le Luxembourg, moyennant l'accomplissement de certaines formalités très simples.

Une partie importante des ressources est affectée à des travaux ou à des publications d'intérêt général: amélioration des routes (suppression des pavages, des caniveaux, des cassis, etc.), établissement de trottoirs cyclables, poteaux indicateurs aux carrefours, aux descentes dangereuses, postes de secours, cartes touristes, etc.) Un Comité Technique, un Comité de Protection des Sites et Monuments pittoresques, un Comité Nautique, un Comité Hippique, un Comité de Tourisme scolaire, un Comité de Tourisme en Montagne, un Comité de Tourisme Colonial, un Comité d'Hygiène concourent, chacun dans leur sphère d'action, à faciliter les voyages et à en développer le goût.

Enfin, il a créé une Caisse de secours immédiats aux Cantonniers, Eclusiers, Gardes forestiers, Gardes-barrières et Guides et Porteurs en montagne, alimentée: 1<sup>o</sup> par les crédits votés par le Touring-Club; 2<sup>o</sup> par des dons. (Depuis sa création, la Caisse a délivré plus de 190.000 francs de secours.)

#### DIPLOMES D'HONNEUR

#### COMMISSION DE TOURISME DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE

La Commission de Tourisme de l'Automobile Club de France s'occupe plus particulièrement de tout ce qui concerne l'emploi du véhicule automobile dans le tourisme national et international. Son action s'étend également à toutes les questions qui peuvent intéresser et faciliter la circulation, aussi bien au point de vue des règlements et de la Police, qu'à ceux de l'entretien et de l'amélioration des routes, des encouragements à donner à l'industrie hôtelière, aux Syndicats d'initiative et à tous les groupements qui ont pour but l'essor du tourisme et de la circulation.

C'est ainsi que le programme de ces travaux comprend notamment l'ouverture et la création de nouvelles voies, l'entretien et l'amélioration des routes existantes, l'indication des directions des distances et des obstacles, la publication d'un annuaire sur tous les hôtels de France et sur de nombreuses régions étrangères.

La Commission a créé un Office international de renseignements qui tient à

la disposition des Touristes tous les détails utiles pour l'établissement des itinéraires Français et Etrangers et pour l'accomplissement des formalités exigées pour le passage des frontières.

Elle fait également sentir son influence dans les grandes Commissions administratives et ministérielles qui règlent les conditions générales de la circulation, elle participe à tous leurs travaux et est souvent consultée sur les décisions à intervenir.

Elle poursuit depuis plusieurs années à l'organisation des principales régions pittoresques de France, en Centres de Tourisme afin d'y faciliter le séjour, les promenades et les excursions et de les faire mieux connaître à l'étranger.

L'œuvre des Centres de Tourisme dépend directement, en effet, de la Commission de Tourisme de l'Automobile Club de France qui l'a créée et en surveille le développement.

Dans chaque région choisie est constitué un Comité local dont le rôle est de mettre en valeur la zone qui lui a été impartie en transformant ou en créant hôtels, routes, sentiers, moyens de transport, etc., etc.

Un Guide est établi pour chaque zone sur un modèle uniforme permettant au Touriste de tout voir à son gré et suivant son désir.

Enfin une publicité générale est faite pour permettre à la région de bénéficier des efforts qu'elle a accomplis.

Déjà 12 zones sont créées, trois autres sont en voie d'organisation. Cette œuvre progressant avec méthode et ensemble donne les meilleurs résultats.

La Commission de Tourisme de l'Automobile Club de France s'occupe enfin des conditions de la circulation urbaine, du régime de l'Octroi de Paris, du poinçonnage des réservoirs d'essence et de toutes les mesures qui peuvent, à un titre quelconque, favoriser et répandre l'usage de l'Automobile.

Elle a déjà été l'objet de plusieurs récompenses et a reçu notamment : une médaille d'or à l'Exposition Franco-Britannique de Londres, une médaille d'or à l'Exposition de Milan, un grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

#### COMITE D'HIVERNAGE ALGERIEN

Le *Comité d'hivernage Algérien*, œuvre d'intérêt général placée sous le haut patronage du Gouverneur général d'Algérie, est administré par un Comité composé de notabilités algériennes ; il met à la disposition gratuite des voyageurs et touristes son organisation, son bureau de renseignements et son salon de correspondance.

Rue Bab-Azoun, 2, et rue Combe, 1, près la place du Gouvernement, il a installé un *bureau de renseignements gratuits* où les voyageurs trouvent toutes indications utiles sur les hôtels, les restaurants, les fournisseurs, les excursions, les services de voitures, etc. Ce bureau fournit en outre tous les renseignements qui lui sont demandés, sur Alger et l'Algérie.

Chaque jour de la semaine pendant la saison d'hiver, le Comité organise des promenades aux environs d'Alger et dans la ville arabe.

D'autres excursions sont, en outre, organisées pendant la période hivernale, lointaines celles-là, et permettant aux étrangers de visiter toutes les parties intéres-

santes, à des titres divers, de notre Colonie si belle et si peu connue. Car le Comité d'Hivernage ne borne pas son action à Alger et ses environs.

Enfin le Comité organise chaque année, au départ de Marseille, pour les vacances de Pâques, des caravanes de propagande coloniale qui parcourent l'Algérie et la Tunisie sous la conduite d'un guide expérimenté.

#### MÉDAILLES D'OR

#### FÉDÉRATION DES AUTOMOBILES-CLUBS REGIONAUX

La Fédération des A. C. Régionaux est une Association déclarée le 4 avril 1905. Elle a pour but de défendre les intérêts des Sociétés automobiles de province, d'aider à leur obtenir des avantages moraux et matériels, de créer entre elles un lien permanent et de contribuer au développement du tourisme et de l'automobilisme de France.

La Fédération se compose des Automobile-Clubs de province reconnus par l'Automobile-Club de France et la Fédération. Elle est administrée par un Comité composé des Présidents de tous les Clubs fédérés.

Pour faire partie de la Fédération, tout club reconnu par l'A. C. F. doit verser une cotisation de un franc par membre.

Malgré son budget très peu considérable, la Fédération a rendu à la cause automobile des services très nombreux : on peut affirmer qu'aucune société, disposant de ressources aussi peu élevées, n'a obtenu des résultats aussi satisfaisants. En effet : la Fédération publie un Bulletin mensuel dont le texte est absolument inédit ; elle a obtenu, grâce à une campagne acharnée, l'abaissement du tarif des assurances et le contrat d'assurances annuel. C'est grâce à ses efforts que le délai de déclaration d'accident auparavant de trois jours, a été porté à quinze jours *à partir du moment où l'assuré en aurait connaissance* ; c'est grâce à la Fédération que l'on a obtenu une ristourne sur les primes d'assurances n'ayant pas été l'objet de versements par suite d'accidents, créant par là même un *encouragement à la prudence*.

La première de toutes les sociétés s'occupant d'automobilisme et de tourisme, la Fédération a créé le Code de la route, reconnu cinq ans après comme une nécessité telle que les pouvoirs publics ont décidé de reprendre l'étude de la question.

La Fédération, afin d'encourager le tourisme, a donné son appui et ses conseils aux éditeurs Barrère et Blondel la Rougery : des cartes spéciales ont été gravées selon ses indications. Elle a pris la charge de la défense gratuite, devant les tribunaux de simple police de Paris, des membres des Clubs fédérés et a organisé à leur usage un service de conseils juridiques et de contentieux.

Grâce à elle, la Société Cook et fils a consenti des tarifs spéciaux pour la délivrance de notes circulaires qui évitent d'emporter des sommes considérables sur soi et mettent à l'abri des voleurs.

Elle a agi auprès des pouvoirs publics pour obtenir la suppression de la contravention au vol.

Elle a contribué à empêcher le Parlement de voter des lois désastreuses pour l'industrie automobile, le tourisme et l'industrie hôtelière.

Elle marche absolument d'accord avec l'Automobile-Club de France et le Touring-Club dans toutes les questions intéressant le tourisme automobile.

Elle a contribué à l'unification en Europe des signaux de retour, etc., etc.

Elle a obtenu un grand prix à Bruxelles 1910 et un autre à Turin 1911.

Le Comité de la Fédération des Automobiles-Clubs régionaux est ainsi composé:

*Président* : M. le prince Pierre d'Arenberg, président de l'A. C. du Centre.

*Vice-Président* : MM. H. Franchomme, président de l'A. C. du Nord de la France; J. Perrigot, président de l'A. C. Vosgien.

*Trésorier* : le comte de l'Aigle, président de l'A. C. de l'Oise.

*Secrétaire général* : Mirand-Devos, président de l'A. C. de Seine-et-Oise.

*Membres* : les Présidents des autres Clubs ou leurs Délégués.

*Secrétaire* : G. Vergand.

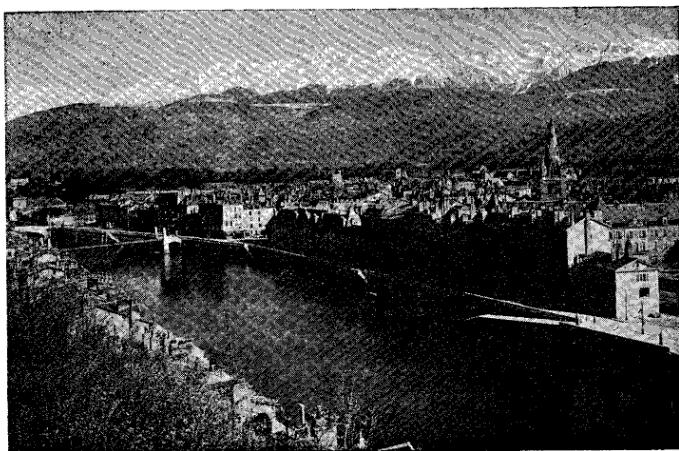
Il comprend plus de trente Automobiles-Clubs affiliés ou correspondants.

#### SECTION DES CENTRES DE TOURISME DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE

(Voir à la notice publiée page 93 les renseignements sur cet organisme si utile).

#### SYNDICAT D'INITIATIVE DE CARCASSONNE ET DE L'AUDE

Le Syndicat d'Initiative de Carcassonne et de l'Aude a entrepris de faire connaître et d'ouvrir au Tourisme international, ce magnifique pays de l'Aude et cette admirable cité de Carcassonne.



La Cité de Carcassonne. — L'église Saint-Nazaire

Fondé en février 1902, le Syndicat compte aujourd'hui dix ans d'existence; depuis cette époque, il n'a cessé de travailler vaillamment à la mise en valeur du

département, et on peut dire aujourd'hui que le succès a couronné ses efforts puisque les touristes arrivent en masse devant ce beau coin de la France.

Le Syndicat a créé deux bureaux de renseignements, l'un à Carcassonne, 37, rue de la Préfecture ; l'autre à Quillan, à la Mairie.

C'est là que sont donnés gratuitement aux touristes tous les renseignements

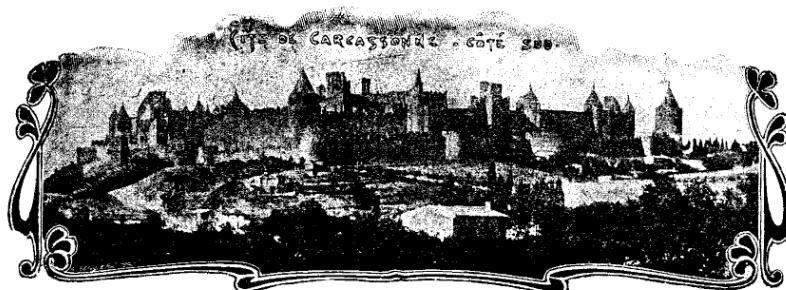


Haute Vallée de l'Aude. — Sortie des Gorges de Pierre Lys

précis et exacts dont ils ont besoin pour visiter le département ; ils peuvent y consulter des plans, guides, cartes, etc...

Chaque année, le Syndicat publie un livret-guide.

Un journal bi-mensuel met au courant ses membres et ses abonnés des manifestations de son activité. Il subventionne et encourage les services de voitures et



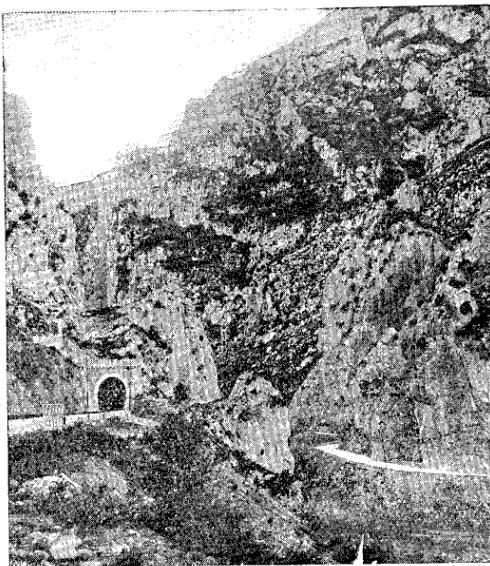
La Cité de Carcassonne — Vue d'ensemble du Sud-Ouest

d'autobus. Sur ses pressantes instances, plusieurs propriétaires d'hôtels ont amélioré ou reconstruit, d'après les règles de l'hygiène moderne, leurs vieilles installations.

Avec le concours du même Touring-Club et des Administrations nationales et

départementales, il a fait jalonner les routes de poteaux indicateurs, rectifier les tournants dangereux, arranger les passages difficiles. Il a créé, à Quillan, une section qui, depuis 1906, a entrepris toute une série de travaux de montagne tels que: constructions de sentiers, aménagements de routes, construction d'un chalet rustique à l'usage des touristes, reboisement des terrains communaux et des environs du chalet.

Le Syndicat organise, chaque année, des campagnes de conférences et met à



Haute Vallée de l'Aude. — Intérieur des Gorges de Saint-Georges

la disposition des personnes qui veulent bien se charger d'en faire, ses collections de clichés à projections avec les notices explicatives.

L'effectif de ses membres est, à l'heure actuelle, de 360; son budget annuel, tant en recettes qu'en dépenses, atteint le chiffre de 25.000 francs.

A ce jour, il a dépensé 39.000 francs en publicité et en propagande, et pour travaux divers sur routes et montagnes, y compris le reboisement.

#### SYNDICAT D'INITIATIVE DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE

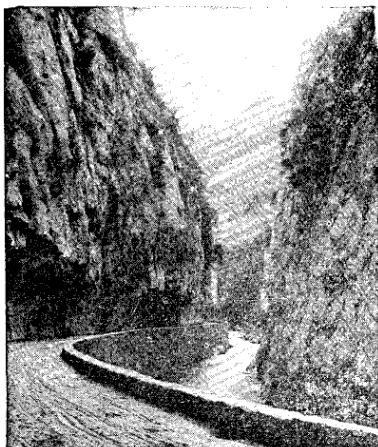
Le Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné, le *Père des Syndicats d'initiative*, comme on l'appelle, fut fondé le 15 avril 1889, à Grenoble.

Le Syndicat d'Initiative, dès sa fondation et d'une façon ininterrompue, s'est efforcé de remplir la mission qu'il s'était donnée; il a exercé son action par voie de démarches et de pétitions tendant à provoquer de la part des autorités et des administrateurs l'adoption de mesures favorables aux intérêts communs qu'il avait en vue.

Il s'est appliqué surtout à faciliter aux voyageurs l'accès du Dauphiné en poursuivant l'amélioration de tous les moyens de transport; à rendre plus agréable aux visiteurs étrangers le séjour de Grenoble et de la région dauphinoise, tant en mettant à leur disposition un bureau de renseignements gratuits, qu'en inspirant ou en provoquant diverses innovations de nature à les satisfaire; à faire connaître en France et à l'étranger les curiosités et les beautés naturelles ou artistiques de la région comme aussi les moyens d'accès et les facilités de séjour; en organisant une publicité de plus en plus active, de plus en plus attrayante.

Au point de vue sportif, le Syndicat de Grenoble n'est pas resté inactif. Le brillant concours international de skis organisé par le Club Alpin Français au Col du Mont-Genèvre, en 1907, et la première Grande Semaine d'Hiver inaugurée à Grenoble par le Touring-Club de France en 1909, au succès desquels il contribua activement, ont du même coup révélé le merveilleux théâtre qu'offre le pays aux

**La Mejde et l'Eglise  
du Chazelet  
au-dessus de la Grave**



sports d'hiver et fait apparaître à tous l'urgente nécessité d'assurer aux passionnés de la luge et du ski le confort du logis hivernal.

Le Syndicat a fait aussi une large propagande, notamment par la publication, il y a quelques années, d'un bel album, comprenant de nombreuses photographies et tiré à 40.000 exemplaires qui furent répandus dans l'Europe entière. Une nouvelle édition, en couleurs cette fois, fut plus récemment tirée à 50.000 exemplaires et obtint un réel succès.

Le Syndicat fit en outre faire par ses membres les plus érudits d'intéressantes

conférences en France et à l'étranger, pour faire connaître Grenoble et le Dauphiné.

La place nous manque pour faire même un résumé de toutes les innovations heureuses du Syndicat; nous renvoyons les personnes désireuses de se renseigner plus complètement à la luxueuse brochure : *Le Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné; historique de sa fondation et de ses travaux*, publiée par M. A. Chabrand, le dévoué président du Syndicat.

Un chiffre pour finir: depuis la fondation du Syndicat, le chiffre des voyageurs à Grenoble et dans la région, a plus que doublé.

SYNDICAT GENERAL DE L'INDUSTRIE HOTELIERE  
ET DES  
GRANDS HOTELS DE PARIS

Ce Syndicat, fondé le 5 juin 1871, et réunissant les propriétaires, directeurs ou gérants d'hôtel à Paris, a pour but:

De régulariser les rapports et de resserrer les liens de confraternité qui existent entre tous les membres de la Corporation; de veiller à la considération de la Corporation; de créer une représentation régulière et permanente toujours prête à agir, dans l'intérêt commun, auprès des Pouvoirs Publics et des diverses Administrations; d'établir, dans un intérêt général, des relations avec les autres syndicats et les groupes syndicaux; de régler à l'amiable les contestations qui sont soumises à son arbitrage par ses membres; de fournir aux tribunaux des arbitres et des experts compétents; de mettre à la disposition de ses membres adhérents et correspondants un contentieux qui leur donnera gracieusement les renseignements demandés; de faciliter entre tous ses membres les achats et ventes de fonds d'hôtel; de subventionner par des allocations et, notamment par la création de bourses, des Ecoles d'Industrie hôtelière; de donner des secours aux membres adhérents.

En 1910, le Syndicat a créé l'Ecole d'Industrie hôtelière dont le but est de permettre aux jeunes gens qui veulent embrasser la carrière d'Hôtelier d'acquérir les connaissances multiples qu'ils sont tenus d'avoir, s'ils veulent diriger ou administrer un Hôtel.

Du fait de l'organisation si complexe des établissements modernes, hôtel de grande ville ou hôtel de tourisme, le bon Hôtelier ne doit pas se contenter de connaître les questions touchant en propre à cette industrie (cuisine, caves, comptabilité, tenue de maison, etc.), il doit être également un peu ingénieur, un peu architecte, un peu électricien et surtout polyglotte.

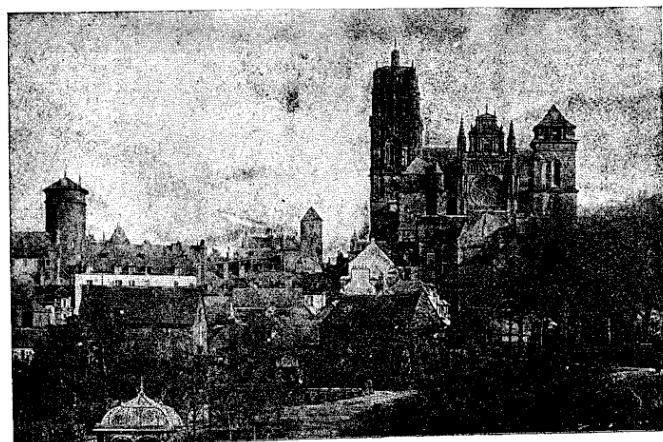
Le but de l'Ecole est précisément d'orienter l'instruction des jeunes gens qui lui sont confiés vers ces différentes branches.

La création de cette école ne pourra évidemment qu'être profitable pour le tourisme.

## MÉDAILLES D'ARGENT

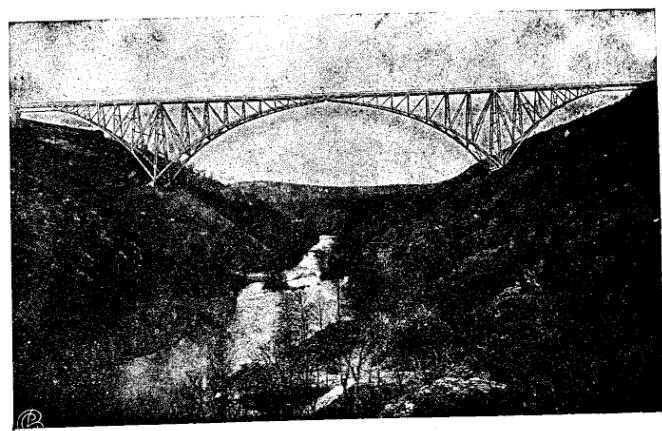
SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'AVEYRON  
*Place de la Cité, à Rodez*

Constitué en 1903, le Syndicat d'Initiative de l'Aveyron comprend trois cent cinquante membres environ; il s'intéresse à la prospérité économique du pays, à l'embellissement des villes, à l'amélioration des hôtels, des moyens de transports, des routes, des horaires, etc.



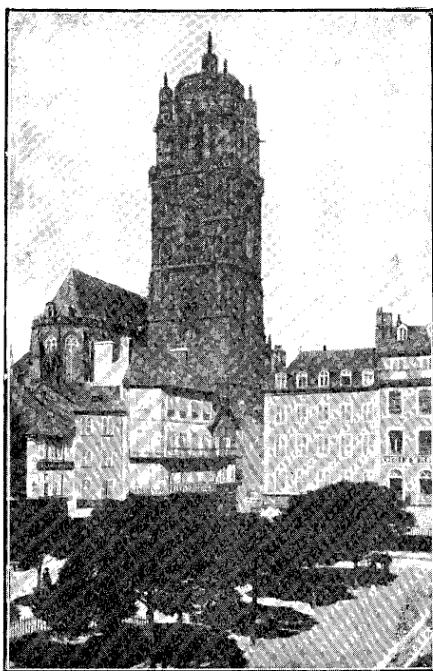
Le Clocher de Rodez

Il a publié plusieurs éditions d'un guide important et bien illustré, intitulé : *A travers l'Aveyron*, puis un petit livret-guide qui contient, avec des renseignements



Viaduc de Viaur

pratiques sur les moyens d'accéder et de séjourner dans la région, l'indication des lieux ou sites intéressants à visiter, avec de belles et nombreuses vues pour illustrer le texte.



Cathédrale de Rodez

En outre, le Syndicat prépare en ce moment une affiche très artistique, qui sera répandue à de nombreux exemplaires et fera connaître ce beau pays.

Le Syndicat est présidé par M. Constans, un distingué professeur au Lycée; son bureau est composé de toutes les notabilités de la ville.

Il avait envoyé à l'Exposition de Turin un cadre contenant toute une série des plus belles vues du département.

#### SYNDICAT D'INITIATIVE DU CALVADOS

Les rapporteurs n'ont reçu aucun renseignement sur cet exposant.

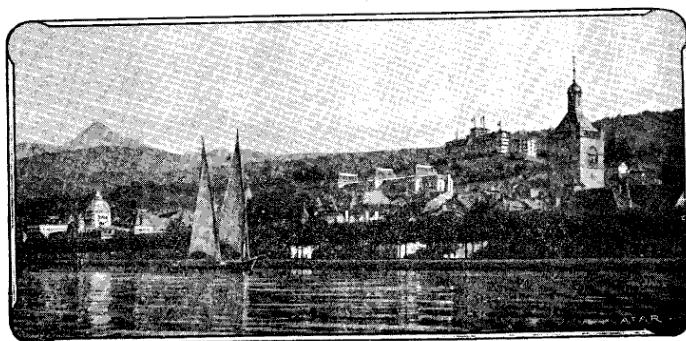
#### SYNDICAT D'INITIATIVE D'EVIAN-LES-BAINS

Le Syndicat d'Initiative d'Evian existe depuis le 17 janvier 1903.

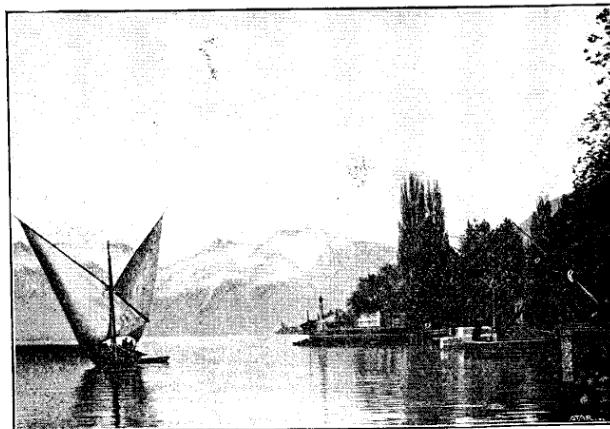
Son but consiste à rendre aux baigneurs le séjour d'Evian aussi agréable que possible.

Il édite chaque année une *Brochure Illustrée* qui a figuré à l'Exposition de Turin et dont le tirage a atteint cette année douze mille exemplaires.

Cette brochure est envoyée au Touring-Club de France et dans les bureaux des principaux syndicats d'Initiative.



Le Syndicat a organisé à Evian un *Bureau de renseignements* très apprécié des étrangers qui y trouvent toutes les indications utiles au sujet de la station et des environs; à ce bureau sont délivrés les billets pour le *Grand service d'auto-Cars* de la route des Alpes « Evian-Nice » et pour des excursions — en auto-cars également — aux environs d'Evian.



Le Syndicat subventionne un *service d'omnibus* reliant la Ville à la gare P.-L.-M.

Enfin, et c'est là un de ses rôles principaux, le Syndicat d'Initiative participe à l'organisation de toutes les fêtes et manifestations mondaines et sportives de quelque nature qu'elles soient.

Le Syndicat pourvoit à ses dépenses annuelles:

- 1° Au moyen de subventions. (En particulier celles de la Ville et de la Société Cachat);
- 2° Au moyen des cotisations annuelles payées par ses membres.  
Il réunit actuellement 180 adhérents.



Evian-les-Bains

#### SYNDICAT D'INITIATIVE DU VELAY

Le Syndicat du Velay, fondé pour faciliter aux étrangers la visite de cette belle région, met gratuitement à leur disposition tous les renseignements qui peuvent leur être utiles sur Le Puy (hôtels, voitures, ressources diverses) et sur les excursions en montagne.

*Le Guide illustré du Syndicat d'initiative du Velay* est distribué gratuitement par ses soins.

Le Syndicat offre aux familles qui désirent séjourner dans le Velay, de leur indiquer des logements convenables ainsi que des pensions à des prix très modérés.

La notice gratuite, *Velay-Séjour*, publiée chaque année par le Syndicat, donne la liste des hôtels de montagne, leur prix, et indique aussi les villas et logements meublés à louer dans le Velay pendant la saison d'été.

Les touristes trouveront au siège du Syndicat, un plan de la Ville du Puy et une carte en couleurs du département de la Haute-Loire.

**SYNDICAT D'INITIATIVE DE PONT-EN-ROYANS  
ET DE LA VALLEE DE LA BOURNE**

Fondé en Mai 1909, le Syndicat a édité chaque année un guide, et des horaires. Dès la première année, fut ouvert à Pont-en-Royans, Grande-Rue, un bureau de renseignements gratuits, avec une annexe pour les photographes de passage (chambre noire, etc.).

Des plaques, poteaux indicateurs, etc., furent en même temps installés dans toute la région environnante signalant les diverses attractions à visiter.

D'accord avec la municipalité de Pont-en-Royans, un jardin de ville fut créé,



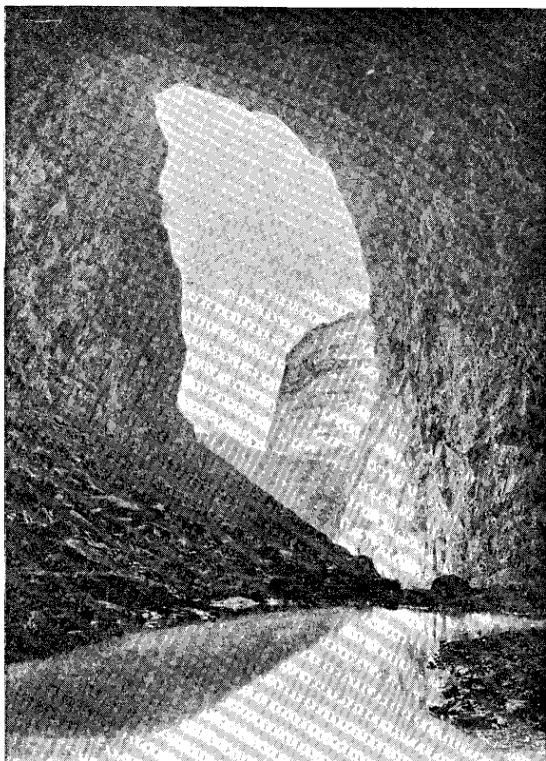
Pont-en-Royans. — Les maisons suspendues

et d'autres améliorations apportées. Mais les deux faits principaux à l'actif du Syndicat sont les suivants :

Création d'un service quotidien de cars alpins, du 1<sup>er</sup> Juillet à fin Septembre, allant aux Grands Goulets avec retour par la lumineuse et pittoresque vallée de la Bourne. Ce service créé entièrement par le Syndicat, avec l'aide d'une subvention du Touring-Club pour la première année, marche très régulièrement et transporte environ 500 touristes en deux mois et demi (42 kil. en circuit).

D'autre part, le Syndicat a ouvert au public les magnifiques grottes des Gorges

de la Bourne. Ces grottes, absolument ignorées, d'accès difficile et de parcours dangereux, sont maintenant, grâce aux travaux qui y ont été exécutés (ponts, passerelles, tranchées, bateau, sentiers, etc.) d'un accès *facile* et d'un parcours sans danger.



AUTOUR DE PONT-EN-ROYANS

Le Dauphiné souterrain. — PONT-en-ROYANS (Isère). — La sortie de la Grotte de Bournillon, la plus haute du monde (102 mètres)

Sortie de la Grotte de Bournillon

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VIVARAIS  
*Vals-les-Bains (Ardèche)*

Le Syndicat d'Initiative du Vivarais, fondé en 1904, a pour but d'aménager le département de l'Ardèche, si riche en curiosités naturelles, et d'y attirer de nombreux visiteurs.

A l'heure actuelle, le Syndicat compte environ huit cents membres; son budget atteint 15.000 francs.

Il a organisé un bureau de renseignements et un salon de lecture ouverts toute l'année et de nombreux services réguliers de voitures, autobus, bateaux. Il est à la disposition des touristes pour l'organisation des excursions.

Le Syndicat édite:

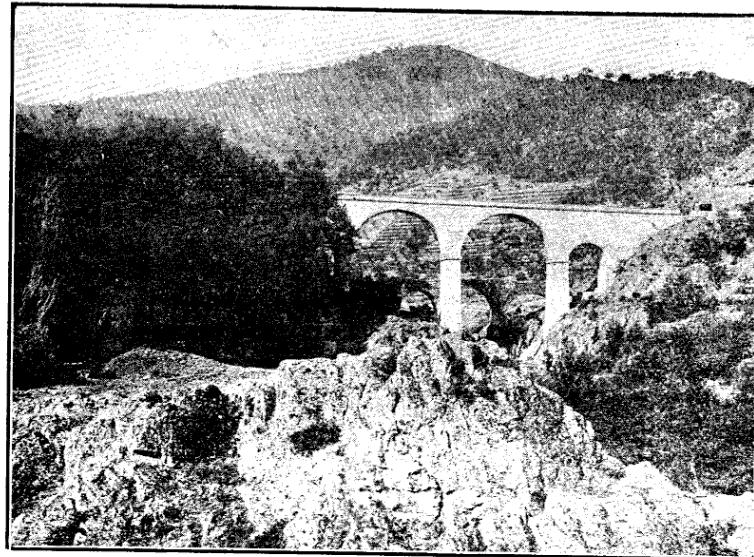
1° En français, anglais, allemand, italien, espagnol, espéranto et ido, un petit guide illustré de 12 gravures;

- 2° Un Livret-guide de 80 pages illustré de 70 photographies et muni d'une carte en trois couleurs indiquant quinze itinéraires sillonnant le département;
- 3° Un album sur papier couché avec de belles vues, grand format, des sites les plus pittoresques de la région;



Le Ski sur les hauts plateaux du Vivarais

- 4° Une brochure des centres de séjour donnant, avec la liste des membres du Syndicat, tous renseignements sur les services d'excursions et sur les hôtels et villas aux diverses altitudes;
- 5° Une affiche coloriée et des tableaux avec vues;
- 6° Le Syndicat publie en outre un organe officiel, *Vivarais-Tourisme-Séjour*, qui paraît tous les mois en hiver et toutes les semaines en été.



Vallée de l'Aigue Neyre

## CLASSE 59

## Equipements de Sports et d'Automobile

HORS CONCOURS (MEMBRE DU JURY)

CIRET (Félix) et Cie, Vêtements et tissus en Caoutchouc.  
140, rue de Rivoli, à Paris.

Cette manufacture de caoutchouc, fondée en 1853 par MM. A. Maurel et Fils et qui, depuis 1861, a obtenu de nombreuses récompenses, dont plusieurs médailles d'Or et Grands Prix aux diverses Expositions, occupe actuellement à Paris, à Lyon et à son usine de Boulogne-s.-Seine, de 450 à 500 employés et ouvriers.

MM. Félix CIRET et Cie se sont depuis longtemps spécialisés dans la fabrication des vêtements de sports pour hommes et pour dames, dont la coupe, l'élégance et le confort ont été très appréciés à l'Exposition de Turin.

En outre des nombreux objets en caoutchouc qu'ils fabriquent tels que : tubs, couvertures de voyage, bretelles, ceintures, etc., etc., ces Messieurs ont exposé divers tissus caoutchoutés pour pansements et pour alèzes, ainsi que quelques types de leurs toiles-cuir caoutchoutées pour la carrosserie.

La supériorité des tissus caoutchoutés de la maison Félix CIRET et Cie est due à un nouveau mode de vulcanisation à l'air chaud, procédé qui permet d'enlever toute odeur, d'améliorer la qualité, d'augmenter la durée, d'assurer la résistance à tous les climats. MM. Félix CIRET et Cie, qui se sont toujours beaucoup intéressés à tous les genres de sports, ont été des premiers à fabriquer les tissus caoutchoutés pour aérostats et aéroplanes.

A Turin, cette Maison a été mise Hors-Concours, M. Félix CIRET étant Président du Jury de la Classe 57.

J. COULEMBIER Aîné et ses Fils. « Les Bagages Moynat ».  
5, Place du Théâtre-Français, à Paris.

Cette Maison fondée en 1849 par François COULEMBIER père et grand-père des propriétaires actuels avait, lors de sa création, sa fabrique 13, rue Capron (en ce temps là Commune des Batignolles), et sa Maison de vente : 13, Grande-Rue devenue depuis Avenue de Clichy.

En 1886, MM. J. et Ed. COULEMBIER frères se sont rendus acquéreurs de la Maison MOYNAT dont ils étaient les Fournisseurs exclusifs depuis 1869.

MM. J. COULEMBIER aîné et ses fils, qui, en leur immeuble 15, rue Coysevox, ont installé une usine modèle, se sont spécialisés dans les articles pour voyages.

Parmi les objets exposés à Turin il convient de citer : les malles en cuir joint dont la facture atteint la perfection; les malles pour vêtements, chaussures, chapeaux qui, suivant les moyens de locomotion auxquels elles sont destinées, chemins de fer, cales, cabines de bateaux ou voitures automobiles, sont présentées sous différentes formes; les nécessaires de toilette qui, sous un volume restreint et un

aspect très élégant, contiennent les brosses, flacons et tous objets de toilette indispensables en voyage; les bagages à main, sacs, valises, porte-habits, qui sont, pour la plupart, munis des ingénieuses poignées Moynat brevetées; les verrous Moynat brevetés qui s'ouvrent et se ferment automatiquement du seul fait d'actionner la serrure du bagage; les bagages pour l'automobile qui ont valu à la marque Moynat une incontestable supériorité; la Maison J. Coulembier ainé et ses fils fut la première à se spécialiser dans la fabrication de ces bagages créant des modèles et certains dispositifs soigneusement étudiés.

Parmi ces perfectionnements, mentionnons les talonnettes Moynat qui, placées aux fonds des malles d'automobile, leur donnent une adhérence parfaite sur leur surface d'appui.

L'enveloppe-Capot qui évite le nettoyage des bagages.

Les courroies d'arrimage munies de l'agrafe de porte-bagage et du tendeur de courroie fermant à clé.

Les malles « Limousines » à fonds incurvés munis de talonnettes.

L'attache-ressort à doubles crochets, l'un prenant le dé de la malle, l'autre le fer de galerie.

L'entrepneu qui prend place dans l'enveloppe de pneu de rechange et dont le mode d'ouverture est approprié à l'usage et à l'emplacement sur la carrosserie auxquels est destiné ce bagage, que ce soit pour transporter chapeaux, chambres à air ou pièces de rechange.

La malle pour les pneumatiques.

Les mallettes-buffets avec ou sans table.

Tous ces perfectionnements ont contribué à développer le goût du tourisme en automobile en le rendant plus agréable et plus pratique.

La Maison J. COULEMBIER et ses fils a été mise Hors-Concours, un de ses associés étant Membre du Jury.

Meilleur hommage ne pouvait être rendu à son chef, le doyen de la corporation, qui compte cinquante années de pratique industrielle et commerciale.

EDMOND MICHEL-SALOMON, Mégisserie et Peausserie

*4, Rue de la Tacherie, à Paris*

Fondée en 1870, cette importante Maison, dont les articles de sports sont universellement connus, s'est spécialisée dans la fabrication des peaux de Mouton chrômé noir mat et glacé pour vêtements de chauffeurs d'automobiles, mouton chrômé couleur et agneau couleur pour vêtements de fantaisie, ainsi que les peaux blanches servant à la fabrication des souliers de tennis et dessus de chaussures.

Cette Maison a obtenu, pour la variété et le fini remarquable de ses produits, les récompenses suivantes : Médaille de bronze à Paris, 1889; médaille d'or à Milan, 1906 et à Londres 1908; diplôme d'honneur Nancy, 1908; Hors Concours Francfort 1910; deux Diplômes d'honneur Bruxelles 1910; Hors Concours, membre du Jury, Turin, 1911.

A. VOLLANT, Guêtres et Molletières, Vêtements en Peau.  
34, boul. Sébastopol, Paris.

La Maison Volland, 34, boul. Sébastopol à Paris, avait une vitrine des plus intéressantes au point de vue sportif. On y remarquait des costumes de Sport de tous genres : chasse, équitation, alpinisme, etc., et surtout une grande variété de Guêtres et Molletières pour tous les Sports : bandes d'alpinistes, accessoires de football, jambières de Cricket, leggins moulés d'une seule pièce, à courroies, à boutons et à ressorts.

Cette Maison, qui a obtenu aux précédentes Expositions les plus hautes récompenses, était Hors Concours à Turin, M. VOLLANT étant membre du Jury et Vice-Président du Jury du Groupe des Sports.

## GRANDS PRIX

BESSAND, BIGORNE et Cie  
BELLE JARDINIÈRE  
2, Rue du Pont-Neuf, Paris

La Maison de la « BELLE JARDINIÈRE » a été fondée en 1825 par M. Pierre PARISOT qui, le premier, a entrepris de fabriquer à l'avance, à des prix d'un bon marché inconnu jusque-là, des vêtements suivant une échelle de tailles rationnelles qu'il avait imaginées.

Comme la plupart des innovations, le public témoigna d'abord une certaine réserve ; mais bientôt l'avantage de pouvoir acheter instantanément des vêtements tout faits, fut si évident, que le succès s'attacha à cette nouvelle industrie et ne la quitta plus. Le chiffre d'affaires alla en augmentant sans cesse. Entre temps et pour répondre aux demandes venues de certaines parties de la France, on dut créer des succursales dans les principales villes : Lyon, Bordeaux, Nantes, Angers et finalement Saintes.

En 1856, la « BELLE JARDINIÈRE », par l'adjonction des locaux de divers immeubles qui l'entouraient, était déjà un des grands magasins de Paris. Son fondateur songea à donner à l'entreprise qu'il avait créée un caractère durable et la transforma en Société au capital de trois millions, dont il se réserva la haute direction.

En 1866, sous l'impulsion de M. Ch. Bessand qui avait succédé à M. Pierre Parissot, comme principal gérant, la Maison fut transférée dans un immeuble gigantesque, qu'elle venait de faire construire sur les bords de la Seine, à l'extrémité du Pont-Neuf, dans un quartier très passager ; elle ne cessa dès lors de prospérer d'année en année, atteignant aujourd'hui un degré qui la place parmi les plus grands établissements de Paris et en fait la *plus importante Maison de confection du monde entier*.

La cause principale de son succès réside dans sa fabrication qui s'est perfectionnée de jour en jour et défie toute concurrence, et dans son principe, qui est de vendre au plus juste prix.

Pour répondre aux nécessités de sa fabrication et obtenir à meilleur compte, pour les vêtements bon marché, une façon aussi soignée que celle qu'elle exige des

ouvriers isolés pour les vêtements d'un certain prix, elle a dû recourir à la division du travail en créant deux grandes usines: l'une à Paris, 56, rue Didot, spécialement affectée à la coupe et à la fabrication des vêtements de lainages de toutes sortes et qui comprend un personnel de coupeurs et ouvriers tailleurs des deux sexes, de plus de 500 personnes; l'autre à Lille, où sont occupés environ 900 coupeurs, ouvriers tailleurs et ouvrières et où se fabriquent spécialement tous les vêtements en alpaga, en coutil et en toile.

A ces chiffres, il convient d'ajouter plus de 10.000 ouvriers et ouvrières travaillant à domicile pour elle — tant à Paris qu'à Lille et dans quelques localités du Centre de la France où sont confectionnés, après avoir été coupés dans les ateliers de la rue Didot, les chemises, les caleçons et les gilets de flanelle.

Une autre cause de son succès peut être attribuée à l'attachement de son personnel qui est recruté avec le plus grand soin et dont le sort a toujours fait l'objet des préoccupations de la Direction. C'est ainsi que, pour le garantir contre les inconvénients du chômage résultant soit de maladies ou infirmités, soit de la vieillesse, elle a créé d'abord en 1869, c'est-à-dire il y a déjà quarante ans, deux sociétés de secours mutuels, l'une pour les ouvriers et ouvrières, l'autre pour les employés des deux sexes, qui assurent à chaque sociétaire, outre les frais médicaux et pharmaceutiques, une indemnité de maladie de 3 francs par jour, à laquelle elle ajoute, à titre de secours supplémentaire, un franc par jour pour la femme et 0 fr. 50 par enfant jusqu'à concurrence de deux; ensuite, en 1880, une caisse de retraites sur livrets individuels délivrés par la Caisse des Retraites sur la Vieillesse, alimentée par des allocations prélevées annuellement sur ses bénéfices et par des versements provenant des deniers personnels des titulaires de ces livrets. Mais à titre transitoire et en attendant le plein effet de cette organisation, elle a délivré et délivre encore bénévolement, aux employés arrivés à l'âge où ils ne peuvent plus travailler, des retraites variant de 600 à 3.000 francs suivant les besoins et les services rendus.

La Belle Jardinière a produit et mis en vente, avant ses concurrents, des vêtements de toutes sortes concernant les sports y compris l'aviation, et c'est ce qui explique sa participation au Groupe des Sports à l'Exposition de Turin.

Cette Maison a obtenu depuis sa fondation de nombreuses récompenses :

Exposition Universelle, Paris, 1855. — Médaille Or;

Exposition Universelle, Paris, 1867. — Médaille d'Or;

Exposition Universelle, Paris, 1878. — Hors Concours, Membre du Jury;

Exposition Universelle, Paris, 1889. — Hors Concours, Membre du Jury;

Exposition Universelle, Paris, 1900. — Hors Concours, Membre du Jury;

Exposition Franco-Britannique, 1908. — Hors Concours, Membre du Jury;

Exposition Internationale Bruxelles, 1910. — Grand Prix.

GREEN et Cie, Tailleurs pour Dames, Amazones. — Fourrures

23, Rue de la Paix, Paris

M. GREEN, qui avait une réputation justifiée d'excellent tailleur parmi le Tout-Paris féminin, eut l'idée de créer une Maison de Tailleur pour dames et fonda une société sous la raison sociale GREEN et Cie.

Tout d'abord la maison GREEN et Cie fit le costume tailleur sous toutes ses formes, se spécialisant toutefois dans le costume d'amazone et de sport en général. Elle s'occupa également du manteau de sport, de voyage, d'automobile, et se consacra aussi à la fabrication des vêtements de fourrures.

Parmi les vêtements exposés par cette Maison à Turin, on a remarqué :

Un manteau d'auto en drap bleu, montrant une heureuse utilisation de l'envers de l'étoffe pour la confection des revers et de la bande du bas.

Un costume d'après-midi galonné en serge bleue, dont la coupe et la façon faisaient ressortir la sobre élégance.

Un costume de skating en serge blanche donnant une très jolie note d'originalité.

Un costume d'amazone en tissu spécial Green de couleur gris foncé.

Deux garnitures de fourrures comprenant le manchon et l'étole, l'une en superbes peaux de skunks et l'autre en peaux de renards argentés.

MM. GREEN et Cie qui avaient exposé pour la première fois à Buenos-Aires, en 1910, ont, pour leur début, remporté une médaille d'or.

A Turin, le Jury leur décerna un Diplôme de Grand Prix.

STORCH (Léon), Manufacture de Fourrures.

116, rue Réaumur, Paris.

Cette importante Maison qui avait exposé dans le panorama représentant les Sports d'Hiver, s'est vu décerner un Grand Prix pour l'élégance et le goût parfait de ses vêtements.

#### DIPLOMES D'HONNEUR

EVER CLEAN LINEN et Cie, Linge naturel Imperméable et Lavable.

5, rue Klock à Clichy (Seine).

M. A. LOUTIL, directeur d'une importante Manufacture de faux-cols, manchettes, devant de chemises, etc., s'est rendu acquéreur de brevets étrangers qu'il exploite en France, pour l'imperméabilisation du linge naturel rendu ainsi facilement lavable.

M. LOUTIL possède une usine à Clichy, des ateliers à Verberie (Oise), deux maisons de vente à Paris, et cinq en Province; il emploie dans ses différents services un nombre total de 900 employés et ouvriers, hommes et femmes.

A Turin cette Maison avait exposé, dans une fort jolie vitrine, différents modèles en linge imperméable: cols, manchettes, plastrons, etc., soigneusement présentés.

Aux Expositions précédentes M. LOUTIL avait obtenu :

En 1910 à Bruxelles une médaille d'Or.

— Buenos-Aires une médaille d'Or.

— Francfort, Hors Concours, Membres du Jury.

A Turin il a obtenu un diplôme d'Honneur.

## MAURICE GALLAIS, Vêtements et Trousseaux pour tous les Sports.

17, *boul. Montmartre, Paris.*

Cette Maison, fondée en 1894, a su dès le début s'imposer par l'élégance de ses costumes pour le Tourisme, et le confort de ses manteaux aussi gracieux que pratiques pour le voyage.

M. Maurice GALLAIS qui avait exposé dans le panorama des Sports d'Hiver, a obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition de Turin.

## GILLET-LAFOND, Vêtements pour Hommes et Garçonnets.

34, *Rue Stanislas, et 2, Rue d'Amerval, Nancy*

M. GILLET-LAFOND est un Lorrain qui, après un séjour de seize années en Belgique, revint dans son pays en 1899 et installa à Nancy la manufacture de vêtements qui devait bientôt, grâce à son travail, prendre la première place parmi les maisons de confections de toute la région de l'Est.

M. GILLET-LAFOND fonda en 1904, les succursales de Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle), et Charleville (Ardennes), installées avec tout le confort moderne, dans les villes industrielles; en 1907, une nouvelle maison fut fondée à Saint-Dié (Vosges), bientôt suivie de deux autres à Reims et Epernay (Marne), en 1908.

En 1909, M. GILLET-LAFOND ouvrit à Belfort une maison qui est remarquable par son luxe et son installation dans l'un des plus beaux immeubles de la ville. Enfin l'année 1911 voit à Auxerre (Yonne), l'ouverture de la huitième maison.

Les maisons Gillet-Lafond se sont spécialisées dans la vente au détail du vêtement pour hommes et garçonnets; elles possèdent des coupeurs de premier ordre et sont arrivées à faire le vêtement sur mesure d'une façon parfaite.

Le travail des maisons de gros est en général loin de donner satisfaction au consommateur sous le triple rapport de la qualité, de la solidité et du fini des vêtements. Les maisons Gillet-Lafond, s'attachèrent à remédier aux inconvénients de cette fabrication. Leur chiffre d'affaires leur permettant d'acheter en fabrique, dans des conditions avantageuses, les tissus nécessaires à leur fabrication, elles installèrent à côté de leurs maisons de vente, des ateliers où des ouvriers, sous la direction de chefs de coupe expérimentés, confectionnent les stocks de vêtements nécessaires à leur vente de saison.

L'industrie du vêtement sur mesure est absolument saisonnière, en s'en occupant exclusivement, les coupeurs resteraient inactifs plusieurs mois de l'année; les maisons Gillet-Lafond obvient à cet inconvénient en s'adonnant, pendant cette période de morte-saison, à la fabrication du vêtement en série qui, coupé, monté et confectionné par les mêmes coupeurs et ouvriers que les vêtements sur mesure, est traité tout aussi bien que ces derniers au point de vue de la solidité, de l'élégance et de la mode.

Les maisons Gillet-Lafond occupent un personnel de quatre-vingts employés, vendeurs, caissiers-comptables, livreurs, garçons répartis dans leur huit maisons de vente. Douze coupeurs et plus de deux cents ouvriers assurent les besoins de la fabrication.

M. GILLET-LAFOND a concouru pour la première fois en 1909 à l'Exposition Internationale de Nancy; son stand, très artistique, fut très apprécié. Le Jury lui décerna un Diplôme d'honneur, la plus haute récompense attribuée à l'industrie du vêtement dans cette exposition.

L'année suivante, à Francfort-sur-le-Mein, la même exposition de M. GILLET-LAFOND lui valut d'être classé Hors Concours.

M. GILLET-LAFOND avait exposé à Turin, dans le panorama des sports d'hiver, organisé par le Comité des Sports de France, quatre bustes articulés avec têtes en cire représentant des personnages animés et habillés avec beaucoup de goût, de costumes de chasse, de tourisme et de voyage.

Les modèles de ces vêtements absolument exclusifs avaient été dessinés par un coupeur de la maison et confectionnés dans les ateliers de l'exposant; le choix des tissus était heureux et les soins qui ont été apportés à leur fabrication en faisaient des vêtements de luxe et d'une élégance indiscutable.

Aussi le Diplôme d'honneur décerné à M. GILLET-LAFOND est-il on ne peut plus justifié.

MANUFACTURE FRANÇAISE DE VETEMENTS EN FOURRURES DE  
SAINT-LO  
NONET-RAISIN

23, Rue Torteron, Saint-Lô (Manche)

Cette Maison, fondée en 1903, dans une contrée où aucune industrie similaire n'existe encore, a pris immédiatement une très grande extension due à la coupe élégante et au fini de ses vêtements.

M. NONET-RAISIN, dans le but de favoriser et d'étendre cette industrie dans le pays, a créé une école libre d'apprentissage pour permettre aux jeunes gens travailleurs et intelligents de gagner honorablement leur vie en sortant du régiment.

L'apprentissage est de quatre ans; les dix-huit premiers mois, l'apprenti gagne un franc par jour; du 18<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup>, deux francs, du 30<sup>e</sup> au 42<sup>e</sup>, trois francs, et du 42<sup>e</sup> au 48<sup>e</sup>, quatre francs par jour.

On ne saurait trop louer M. NONET-RAISIN de ce bel acte de philanthropie.

A Turin, cette Maison avait exposé, au Groupe des Sports, de très jolis vêtements de fourrures pour hommes et pour dames.

Cette exposition, bien comprise, a été très remarquée.

Le Jury de Turin, reconnaissant les efforts de M. NONET-RAISIN qui, en 1910, avait obtenu une médaille d'or à Bruxelles, lui a décerné un diplôme d'honneur.

## MÉDAILLES D'OR

A. BECH, Fourrures et Pelleteries.  
105, Rue Saint-Honoré, à Paris

Cette Maison, fondée au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à l'enseigne « A la Martre Zibeline » a été reprise en 1900 par le titulaire actuel.

Dès les débuts de l'automobilisme, M. A. BECH s'est lancé dans la création des vêtements sportifs en fourrure; on peut même dire qu'il fut le créateur de cet article.

Ne négligeant rien comme qualité de matières premières et de main-d'œuvre, il parvint à obtenir, pour sa première Exposition à Liège, en 1905, deux médailles d'or, l'une dans la classe de la fourrure, et l'autre dans la classe des sports.

Cette année encore, à l'Exposition de Turin, le public put admirer les modèles qu'il avait créés et le jury lui attribua une nouvelle médaille d'or. Cette récompense confirme la bonne marche de cette Maison qui occupe un personnel de tout premier ordre.

M. BECH suit les traces de ses prédécesseurs qui, à Londres, à Vienne et à Paris, avaient obtenu: en 1865, une première Médaille; en 1867, Hors Concours; en 1873, le Grand Diplôme d'Honneur.

G. GIELEN, Fabrique de vêtements de sports.  
19, rue Meslay, à Paris.

La Maison G. GIELEN est une des premières dans l'Industrie du Vêtement.

Cette Maison, fondée en 1898, s'est développée de jour en jour en se spécialisant et en créant, pour hommes et dames, des vêtements sportifs en cuir, des pardessus en drap pour le voyage et pour l'automobile. La première, elle lança le complet en peau tannée au chrome, préparation qui rend le cuir imperméable et dont la vente s'est généralisée dans le monde entier.

M. G. GIELEN, par sa fabrication, sa coupe et ses créations, a su intéresser tous les métiers et tous les sports à ce genre de vêtement.

Cette importante Maison, exposant pour la première fois, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Turin.

La Maison G. GIELEN, 19, rue Meslay, vend exclusivement en gros.

## MÉDAILLES D'ARGENT

CARRE (S.) et H. LEFOL, Décorateurs.  
43, rue Piat à Paris.

Le Panorama représentant les Sports d'Hiver, d'une composition excellente et disposé avec un goût parfait a été un des attractions du Groupe des Sports; il a valu une médaille d'argent à ces artistes de talent.

CROIZAT-MERMET, Manufacture de Guêtres et Molletières.  
51, rue de Marseille, Lyon (Rhône).

Cette Maison avait exposé à Turin différents genres de Guêtres et Bandes Molletières.

Nous avons surtout remarqué « LA TOURISTE », bande molletière spirale sans couture qui se met facilement en s'enroulant naturellement autour de la jambe, dont elle épouse la forme; la partie en contact avec la chaussure est renforcée par une deuxième épaisseur de drap et par une ailette en cuir. Ce modèle pratique et très apprécié de tous les Sportsmen, a reçu un avis favorable de la Commission d'examen des inventions intéressant les Armées de Terre et de Mer; il a été envoyé à l'essai dans un bataillon de troupe Alpine.

M. CROIZAT-MERMET a obtenu une médaille d'Argent à l'Exposition de Turin.



## SOMMAIRE DU RAPPORT

---

	Pages
Avant-propos . . . . .	7
Organisation. . . . .	9
Classification . . . . .	11
Bureau du Groupe . . . . .	13
Comité d'Organisation. . . . .	15
Installation du Groupe. . . . .	23
Jury des Récompenses. . . . .	27
Récompenses décernées aux Exposants. . . . .	31
— — — — — Collaborateurs. . . . .	35
Notice sur les Exposants de la Classe 55. . . . .	39
— — — — — Classe 56. . . . .	80
— — — — — Classe 57. . . . .	87
— — — — — Classe 58. . . . .	90
— — — — — Classe 59. . . . .	108

---



